



OBSERVATOIRE  
RÉGIONAL DE  
L'AGRICULTURE  
BIOLOGIQUE

EN NOUVELLE-AQUITAINE

# L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

## EN RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

# 2019



RÉGION  
**Nouvelle-Aquitaine**



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRES D'AGRICULTURE  
NOUVELLE-AQUITAINE





## SOMMAIRE

### L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN NOUVELLE-AQUITAINE

#### 3 ÉTAT DES LIEUX DE LA PRODUCTION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

#### 10 PRODUCTIONS VÉGÉTALES EN 2019

12 LA FILIÈRE CÉRÉALES, OLÉAGINEUX ET PROTÉAGINEUX BIO

16 LA FILIÈRE FRUITS BIO

20 LA FILIÈRE LÉGUMES BIO

24 LA FILIÈRE PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES BIO

26 LA FILIÈRE VINS ET SPIRITUEUX BIO

#### 28 PRODUCTIONS ANIMALES EN 2019

30 LA FILIÈRE VIANDE BOVINE BIO

32 LA FILIÈRE VIANDE OVINE BIO

34 LA FILIÈRE VIANDE PORCINE BIO

36 LA FILIÈRE POULET DE CHAIR BIO

38 LA FILIÈRE OEUFS BIO

40 RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE AUPRÈS DES ÉLEVEURS DE POULES PONDEUSES BIO

42 LA FILIÈRE LAIT DE VACHE BIO

44 RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE AUPRÈS DES ÉLEVEURS DE VACHES LAITIÈRES BIO

46 LA FILIÈRE LAIT DE CHÈVRE BIO

48 LA FILIÈRE LAIT DE BREBIS BIO

#### 50 CONTACTS PAR DÉPARTEMENTS

#### 51 CONTACTS PAR FILIÈRES

## CONTACTS

INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE - BARBARA KASERER-MENDY

06 56 50 44 26 - b.kaserer@INTERBIOnouvelleaquitaine.com

BIO NOUVELLE-AQUITAINE - KATELL PETIT

06 23 38 59 38 - k.petit@bionouvelleaquitaine.com

CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE - PASCALINE RAPP

05 55 10 37 84 - pascaline.rapp@na.chambagri.fr

# ÉTAT DES LIEUX DE LA PRODUCTION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

L'agriculture biologique est en pleine expansion en Nouvelle-Aquitaine depuis plusieurs années. Elle est extrêmement diversifiée : céréales et oléoprotéagineux, fruits à pépin, à noyaux et fruits à coque, maraîchage ainsi que toutes les filières élevage (aviculture, bovins viande et lait, porcs, ovins viande et lait...).

## EN NOUVELLE-AQUITAINE

Sources : Agence Bio/OC, Agreste

### L'évolution de la bio en France

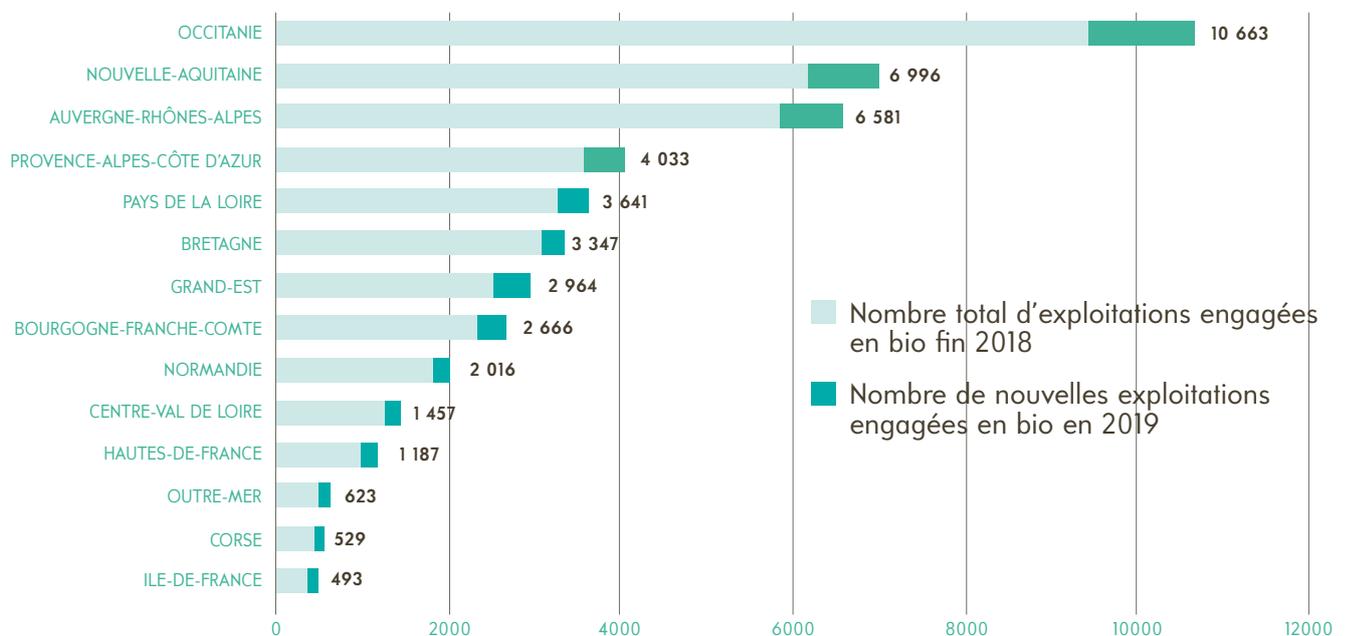
#### Les chiffres-clés France en 2019



En 2019, la Nouvelle-Aquitaine se place au 2<sup>ème</sup> rang des régions françaises en nombre d'exploitations et en surfaces agricoles engagées en bio.

#### Nombre d'exploitations engagées en bio fin 2019

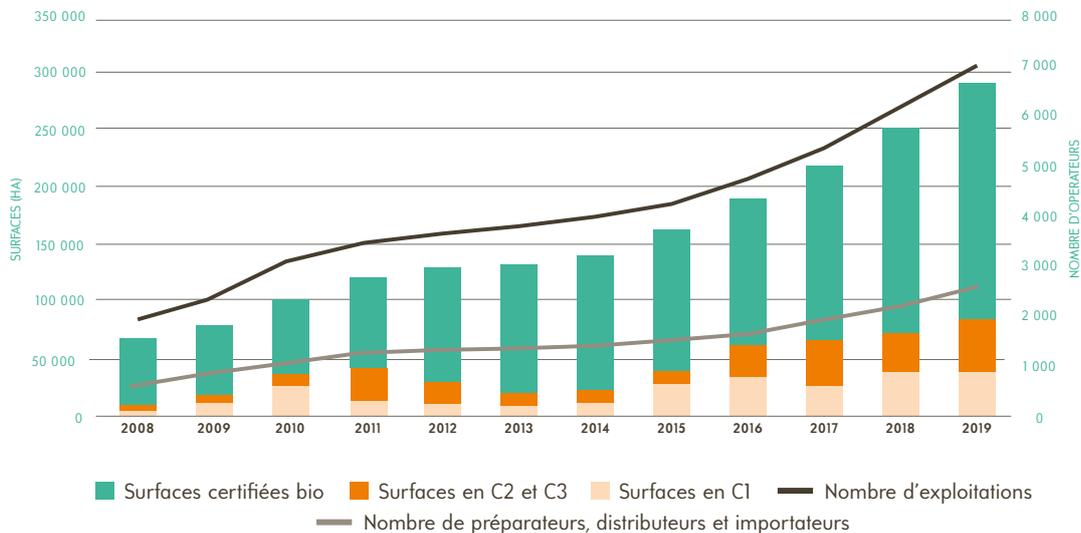
Les chiffres clés de l'Agence Bio



# L'évolution de la bio en Nouvelle-Aquitaine

En Nouvelle-Aquitaine, La dynamique constatée les années précédentes se poursuit en 2019 : + 16 % de surfaces cultivées en bio (certifiées ou en conversion) et + 14 % d'exploitations certifiées en bio par rapport à 2018.

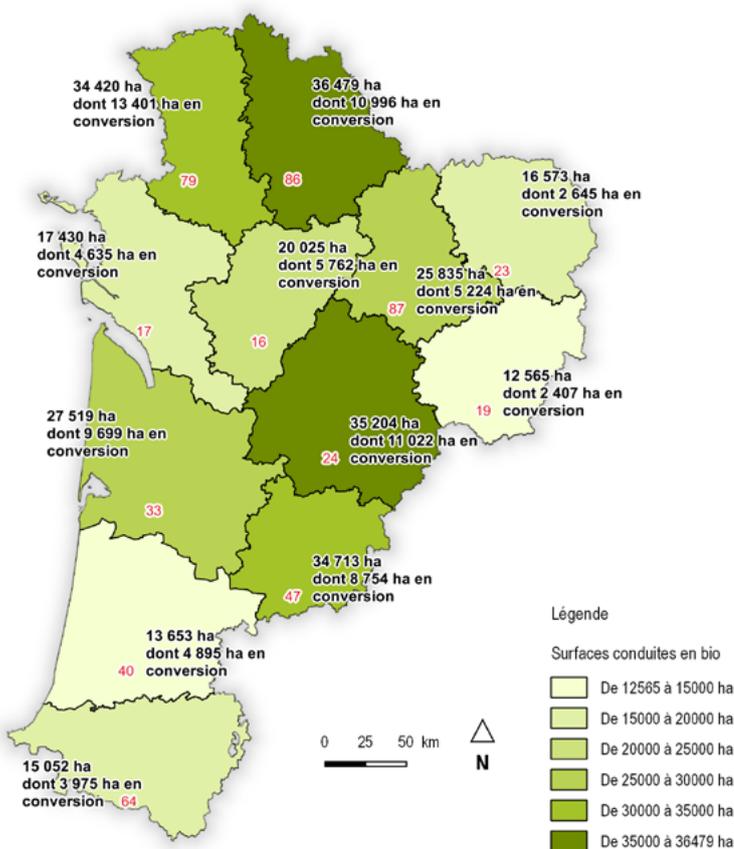
Evolution du nombre d'exploitations, d'opérateurs et des surfaces en mode de production biologique en Nouvelle-Aquitaine



## Les surfaces bio en 2019 en Nouvelle-Aquitaine

En 2019, 29 % des surfaces conduites selon le mode de production bio sont en cours de conversion : 37 855 ha en 1<sup>ère</sup> année de conversion (C1) et 45 559 ha en 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année de conversion (C2 / C3).

Surfaces conduites selon le mode de production biologique (bio et en conversion) en Nouvelle-Aquitaine en 2019



## Les chiffres-clés Nouvelle-Aquitaine en 2019

**289 468 ha** en mode de production bio

**7,4 %** de surface agricole utilisée

**+16 %** vs 2018

**206 054 ha** de surfaces certifiées

**71 %** de SAU bio

**+15 %** vs 2018

**83 414 ha** de surfaces en conversion

**29 %** de SAU bio

**+17 %** vs 2018

**16** **20 025 ha** certifiés bio ou en conversion, soit 5,6 % de la SAU du département + 15,2 % vs 2018

**17** **17 430 ha** certifiés bio ou en conversion, soit 4,1 % de la SAU du département + 14,4 % vs 2018

**19** **12 565 ha** certifiés bio ou en conversion, soit 5,4 % de la SAU du département + 13,9 % vs 2018

**23** **16 573 ha** certifiés bio ou en conversion, soit 5,2 % de la SAU du département + 8,1 % vs 2018

**24** **35 204 ha** certifiés bio ou en conversion, soit 11,7 % de la SAU du département + 14,8 % vs 2018

**33** **27 519 ha** certifiés bio ou en conversion, soit 11,2 % de la SAU du département + 26,4 % vs 2018

**40** **13 653 ha** certifiés bio ou en conversion, soit 6,5 % de la SAU du département + 19,5 % vs 2018

**47** **34 713 ha** certifiés bio ou en conversion, soit 12,3 % de la SAU du département + 19,3 % vs 2018

**64** **15 052 ha** certifiés bio ou en conversion, soit 4,4 % de la SAU du département + 11,5 % vs 2018

**79** **34 420 ha** certifiés bio ou en conversion, soit 7,6 % de la SAU du département + 23,3 % vs 2018

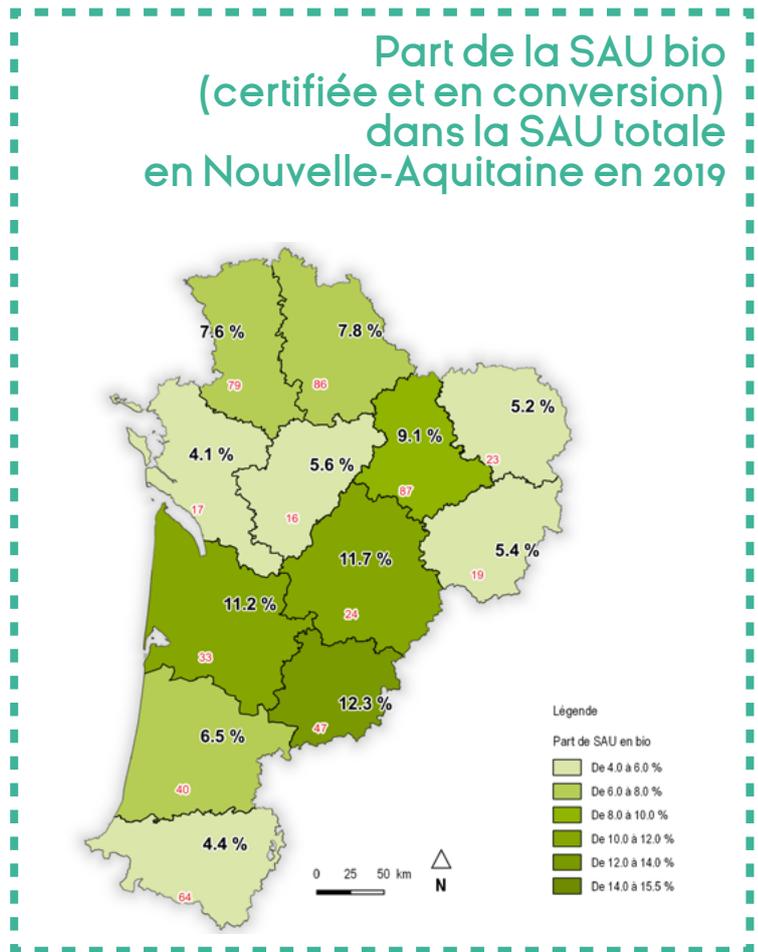
**86** **36 479 ha** certifiés bio ou en conversion, soit 7,7 % de la SAU du département + 10,4 % vs 2018

**87** **25 835 ha** certifiés bio ou en conversion, soit 9,1 % de la SAU du département + 8,7 % vs 2018

Les progressions de surfaces les plus importantes entre 2018 et 2019 sont constatées :

- en Charente-Maritime, Landes, Pyrénées-Atlantiques et Lot-et-Garonne en termes de surfaces certifiées bio ;
- en Gironde et Deux-Sèvres en termes de surfaces en conversion.

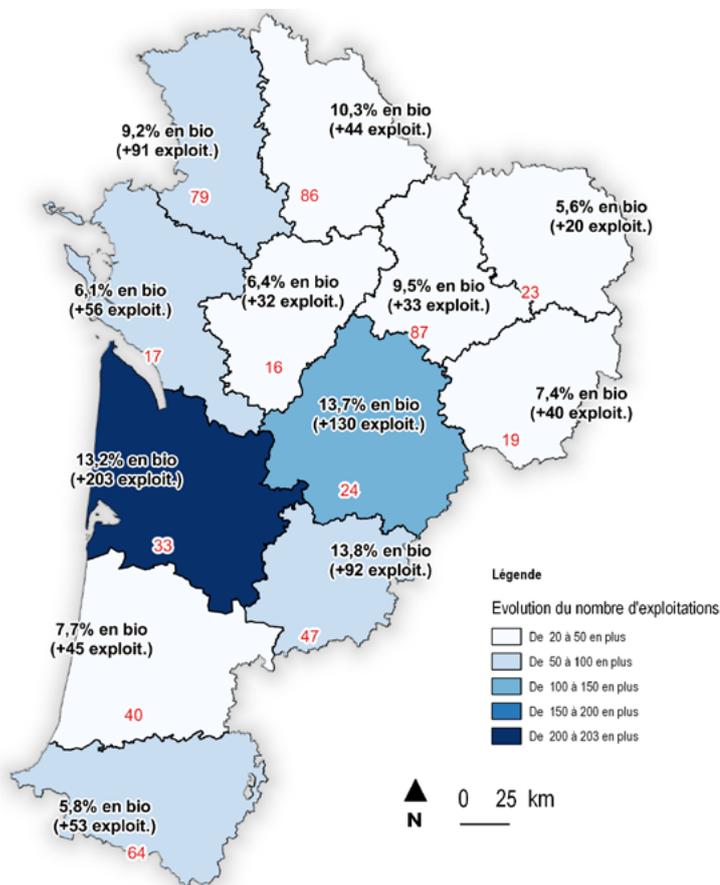
**3 départements dépassent les 10 % de la SAU** en bio et conversion : le Lot-et-Garonne, la Dordogne et la Gironde.



# Les exploitations bio en 2019 en Nouvelle-Aquitaine

En 2019, 839 exploitations se sont nouvellement engagées en bio, soit +14 % par rapport à 2018.

Nombre d'exploitations bio (certifiées et en conversion) en Nouvelle-Aquitaine en 2019



4 départements atteignent une part d'exploitations bio supérieure à 10 % : le Lot-et-Garonne, la Dordogne, la Vienne et la Gironde.

Les augmentations les plus importantes en part de fermes nouvellement engagées en 2019 concernent la Gironde, les Deux-Sèvres et la Charente-Maritime.

## Un phénomène de déconversion ?

Au vu des chiffres régionaux de 2019, il n'est pas constaté de déconversions en productions animales ou végétales. Cet indicateur est surveillé au sein de l'ORAB pour émettre des alertes le cas échéant.

## Les chiffres-clés Nouvelle-Aquitaine en 2019

**6 996** exploitations engagées en bio

**9,7 %** des exploitations agricoles de la région

**839** nouvelles exploitations engagées

**+14 %** vs 2018

**16** 363 fermes bio, soit 6,4 % des fermes du département (+ 9,7 % vs 2018)

**17** 429 fermes bio, soit 6,1 % des fermes du département (+ 15 % vs 2018)

**19** 355 fermes bio, soit 7,4 % des fermes du département (+ 12,7 % vs 2018)

**23** 243 fermes bio, soit 5,6 % des fermes du département (+ 9 % vs 2018)

**24** 1 063 fermes bio, soit 13,7 % des fermes du département (+ 14 % vs 2018)

**33** 1 099 fermes bio, soit 9,2 % des fermes du département (+ 22,7 % vs 2018)

**40** 416 fermes bio, soit 7,7 % des fermes du département (+ 12,1 % vs 2018)

**47** 925 fermes bio, soit 13,8 % des fermes du département (+ 11 % vs 2018)

**64** 649 fermes bio, soit 5,8 % des fermes du département (+ 8,9 % vs 2018)

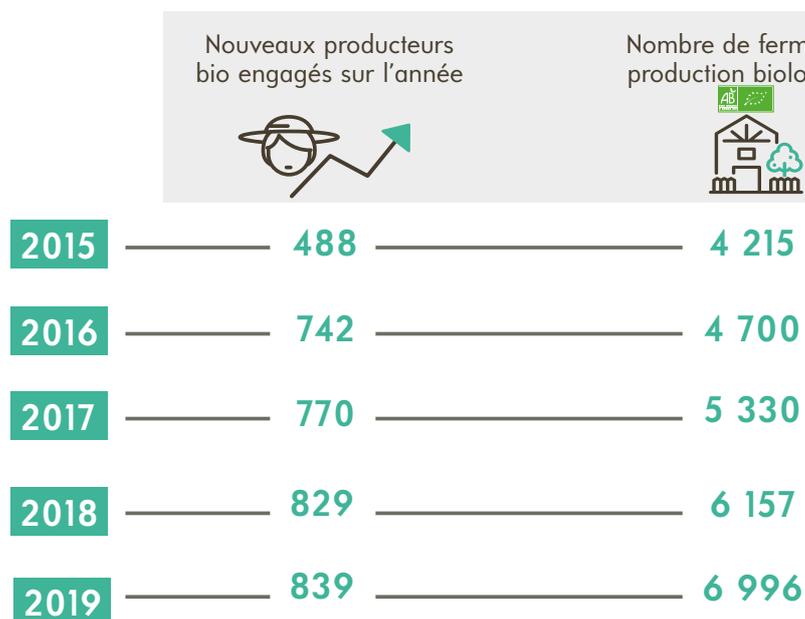
**79** 557 fermes bio, soit 9,2 % des fermes du département (+ 19,5 % vs 2018)

**86** 469 fermes bio, soit 10,3 % des fermes du département (+ 10,4 % vs 2018)

**87** 428 fermes bio, soit 9,5 % des fermes du département (+ 8,4 % vs 2018)

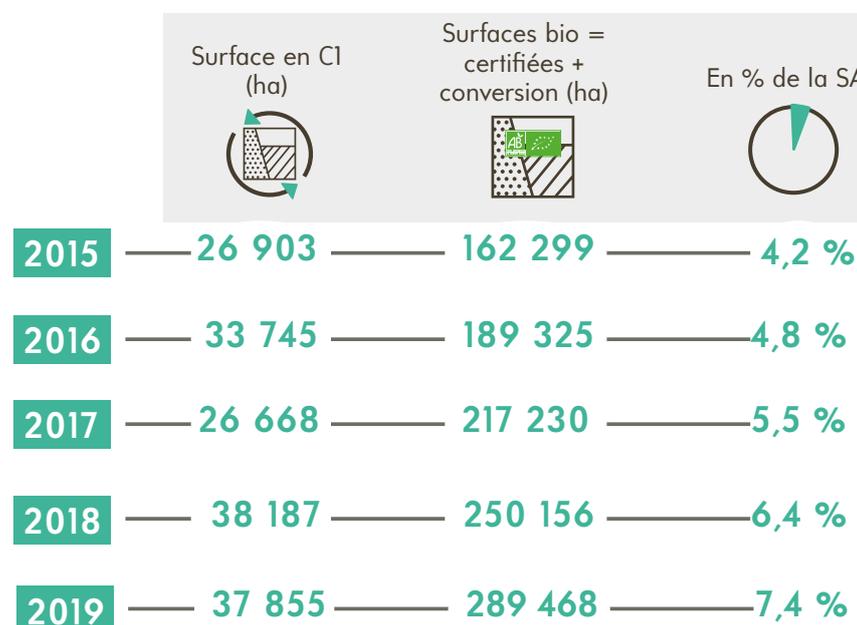
## L'évolution des conversions

### Evolution du nombre de nouvelles exploitations engagées en bio



Depuis 2015, le nombre de nouvelles exploitations qui s'engagent dans l'année en bio augmente. 2019 et 2018 sont les années qui comptabilisent le plus de nouveaux engagements.

### Evolution des surfaces nouvellement cultivées selon le mode biologique

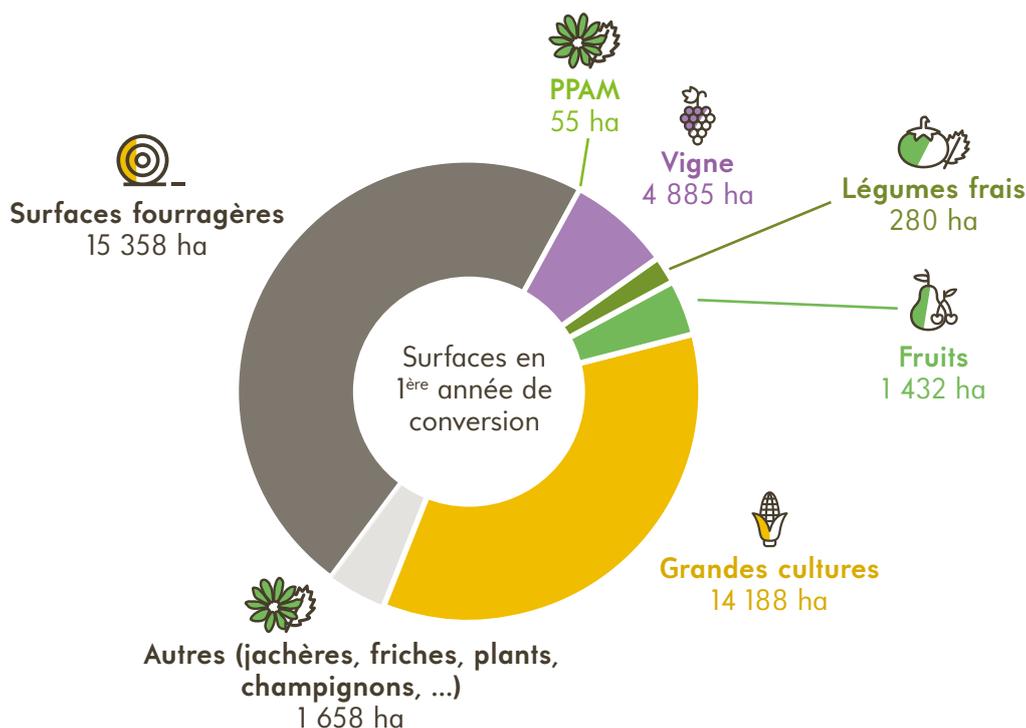


Si les surfaces bio augmentent chaque année, 2018 fut une année exceptionnelle avec plus de 38 000 ha nouvellement engagés en mode de production bio. En 2019, les surfaces en conversion sont du même ordre de grandeur, avec 37 855 ha.

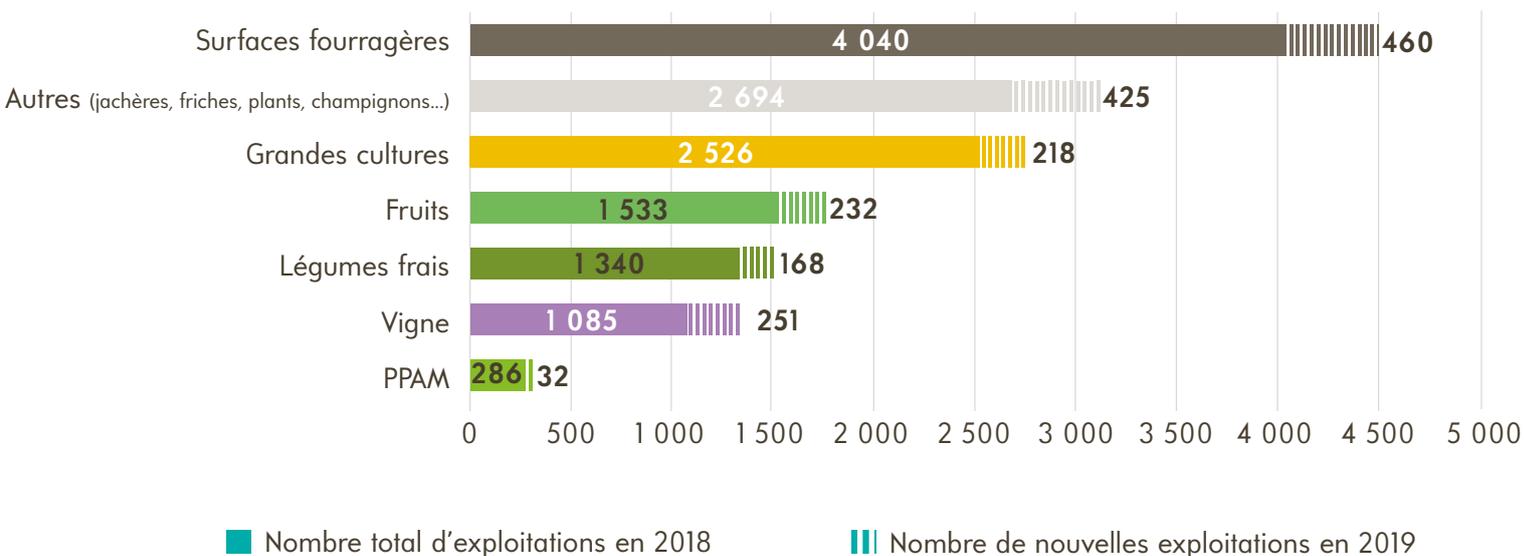
En 2019, sur les 839 conversions comptabilisées, 289 contacts sont dits « qualifiés » par les conseillers-ères de Bio Nouvelle-Aquitaine et des Chambres d'agriculture qui accompagnent les producteurs lors de leur conversion. La notion de « qualifié » est caractérisée par la connaissance de la production principale et la surface engagée en bio.

## Productions végétales en 2019

En 2019, pour les productions végétales, les conversions sont principalement sur les grandes cultures et surfaces fourragères, en surfaces et nombre d'exploitations. En termes de part d'évolution par rapport à 2018, les dynamiques de conversion les plus fortes concernent les vignes, avec une progression de 117 % en CI, les fruits à coque (+86 %) et les légumes secs (+47 %).

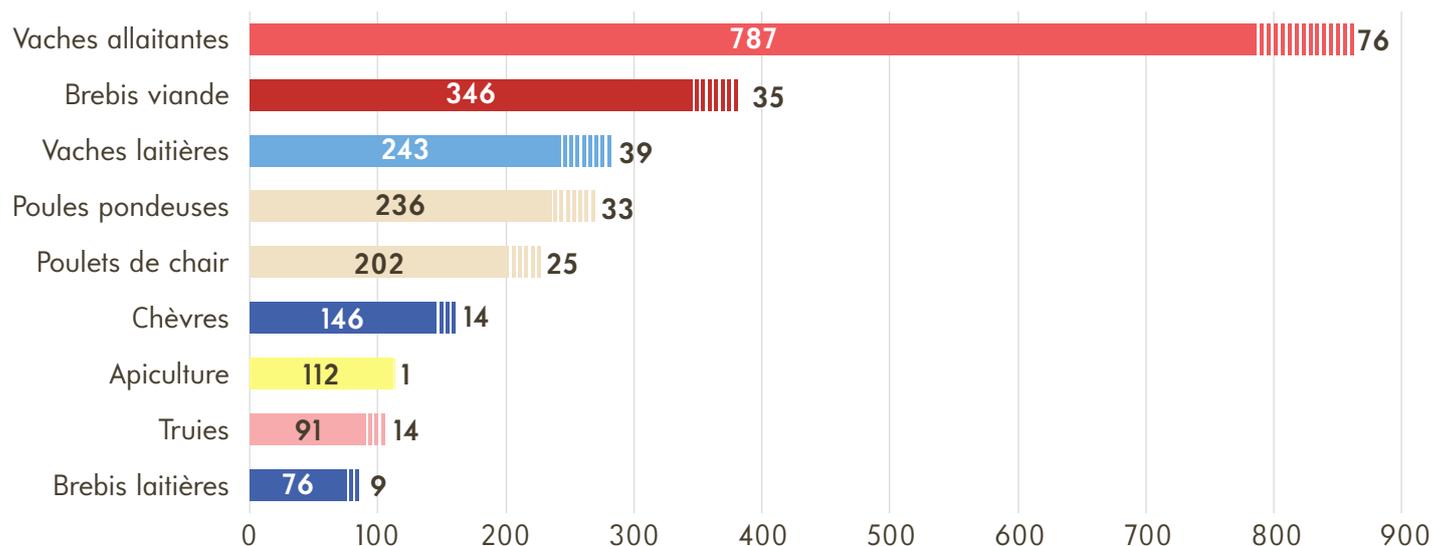


Nombre de nouvelles exploitations bio par production végétale en 2019



## Productions animales en 2019

Nombre de nouvelles exploitations bio par production animale en 2019



■ Nombre fermes bio 2018

▨ Nombre nouvelles fermes en 2019

Pour les productions animales, ce sont les vaches allaitantes qui arrivent en tête du nombre de nouvelles exploitations bio.

La part d'évolution entre 2018 et 2019 fait ressortir les vaches laitières (+16 %), les truies (+15 %) et les poules pondeuses (+14 %).

En termes de cheptels, les augmentations les plus marquées concernent les porcs, les brebis laitières et les poulets de chair.



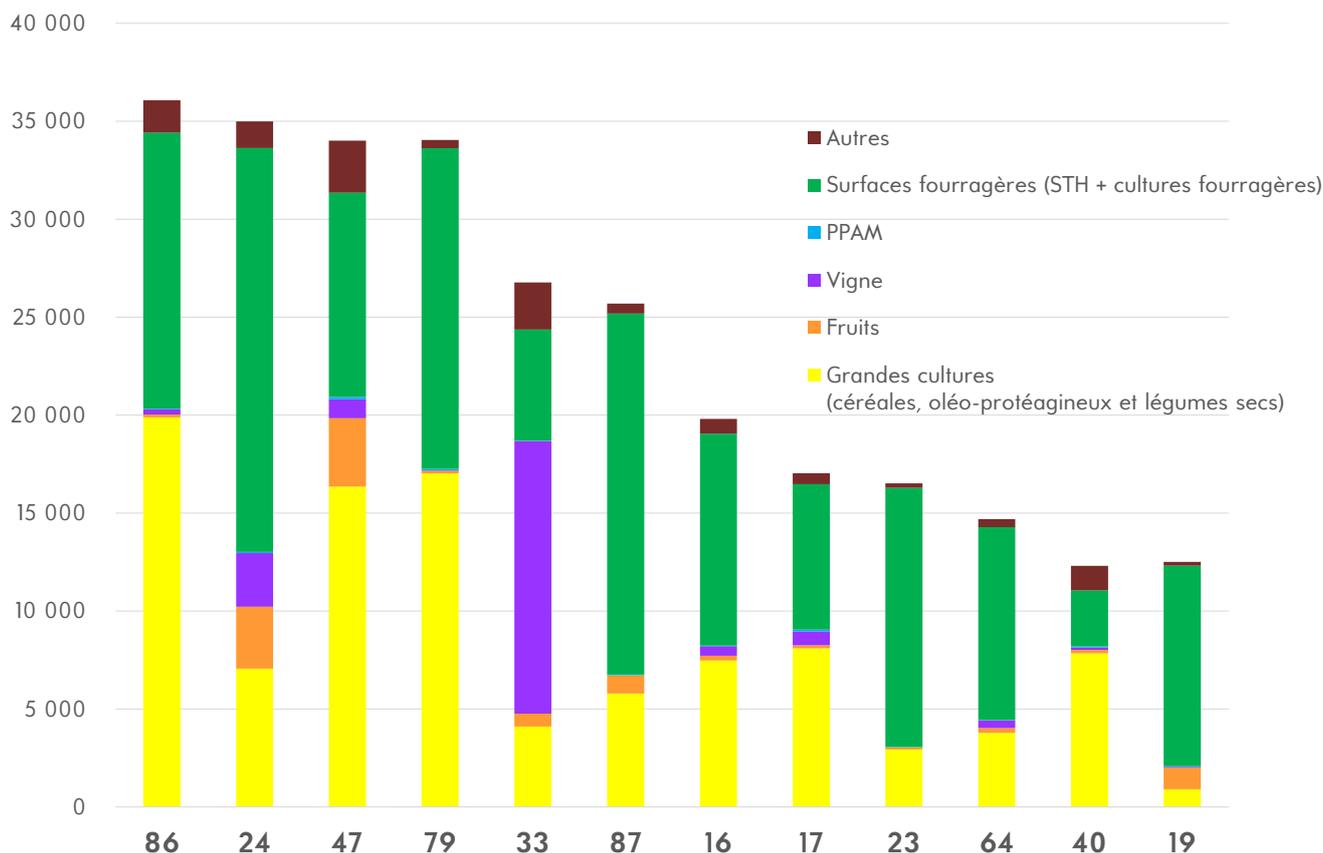
# PRODUCTIONS VÉGÉTALES EN 2019

## EN NOUVELLE-AQUITAINE

Sources : Agence Bio/OC, Agreste, Chambres d'agriculture



### Répartition des surfaces (en ha) par département en Nouvelle-Aquitaine en 2019



### Des orientations diverses selon le département

#### Les départements dits « grandes cultures » (vente ou autoconsommation)

5 départements ont une surface consacrée aux grandes cultures supérieure à 45 % de la SAU (bio et conversion) : la Vienne (qui concentre 20 % des surfaces de grandes cultures bio de la région), les Landes, les Deux-Sèvres, le Lot-et-Garonne et la Charente-Maritime.

#### Les départements dits « arboricoles »

Le Lot-et-Garonne, la Dordogne et la Corrèze comptent la plus grande surface arboricole de Nouvelle-Aquitaine. Les deux premiers départements ont plus de 3 100 ha chacun consacrés à l'arboriculture.



## Les départements dits « d'élevage »

Sur les 12 départements de Nouvelle-Aquitaine, 6 ont plus de 50 % de leurs surfaces (bio et conversion) consacrées à la culture de l'herbe (surfaces toujours en herbe et production de fourrages pour alimenter les troupeaux) : Corrèze, Creuse, Haute-Vienne, Pyrénées-Atlantiques, Dordogne et Charente.

A noter : en Deux-Sèvres, la moitié des surfaces est réservée aux grandes cultures et l'autre moitié est consacrée aux surfaces fourragères (dont les surfaces toujours en herbe).

## Les départements dits « viticoles »

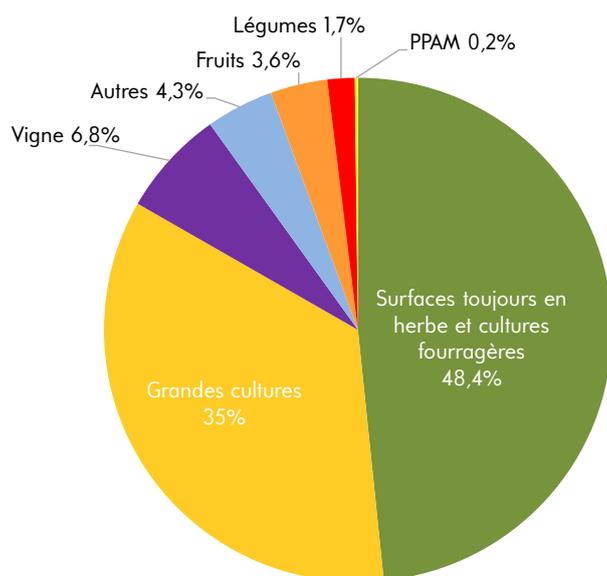
Deux vignobles font la course en tête : le bordelais et le Bergeracois. Le vignoble bordelais produit 71 % des vignes bio de la région.

Les surfaces consacrées aux plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) sont très faibles en Nouvelle-Aquitaine. Néanmoins les opérateurs de l'aval sont à la recherche d'une diversité de plantes aromatiques.



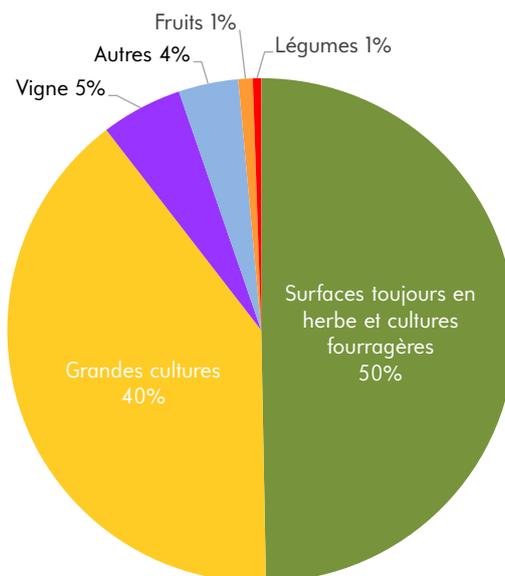
## Comparaison de l'assolement bio à l'assolement tous systèmes confondus de Nouvelle-Aquitaine

Répartition des surfaces conduites en bio par type de culture en Nouvelle-Aquitaine en 2019



Répartition des surfaces (toutes conduites confondues) par type de culture en Nouvelle-Aquitaine en 2019

Source : Agreste – Statistique agricole annuelle - Memento 2019



L'assolement bio et l'assolement conventionnel de la région sont comparables dans les grandes lignes. Cependant nous notons une sur-représentation des fruits et légumes bio et une légère sous-représentation des grandes cultures bio.

# LA FILIÈRE CÉRÉALES, OLÉAGINEUX ET PROTÉAGINEUX BIO

## EN NOUVELLE-AQUITAINE



## La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste, Chambres d'agriculture  
Carte : INTERBIO

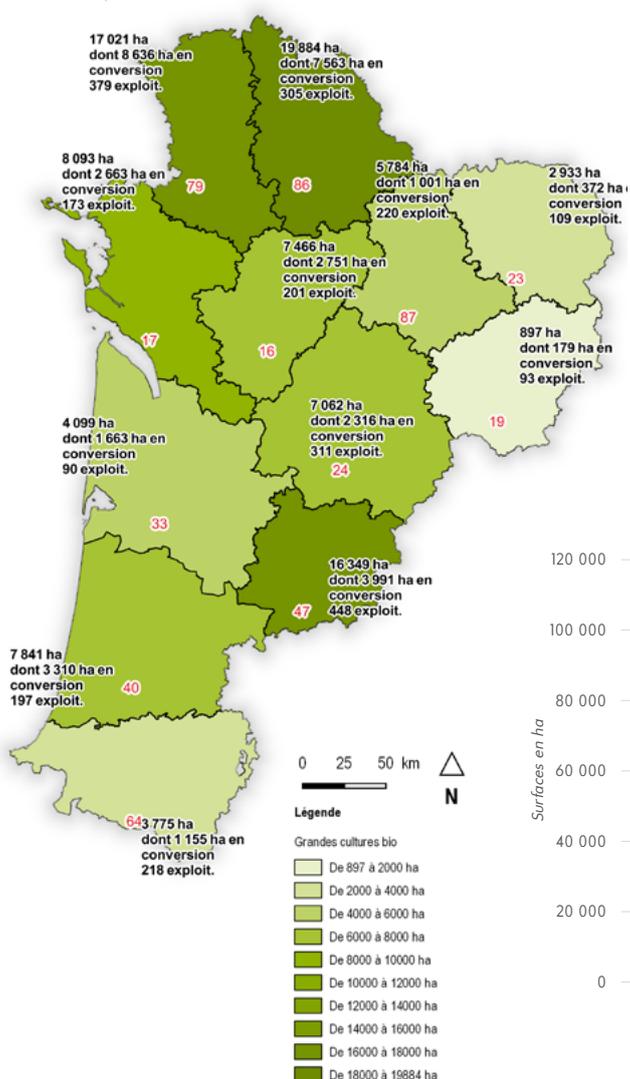
### Nombre d'exploitations et surfaces en grandes cultures bio en Nouvelle-Aquitaine en 2019

- 101 204 ha en bio et conversion de céréales.

+ 15 % / 2018

A noter un doublement des surfaces en légumes secs (lentilles, pois chiches).

- 2 744 exploitations
- Les grandes cultures bio représentent 6 % de toutes les grandes cultures cultivées en Nouvelle-Aquitaine



### Les départements dits "grandes cultures" (vente ou autoconsommation)

Les surfaces consacrées aux grandes cultures représentent plus de 45 % de la SAU (bio et conversion) dans 5 départements :

- les Landes (57 %) dont la production de maïs doux est majoritairement localisée sur ce département
- La Vienne (55 %)
- Les Deux-Sèvres (49 %)
- Le Lot-et-Garonne (47 %)
- La Charente-Maritime (46 %)

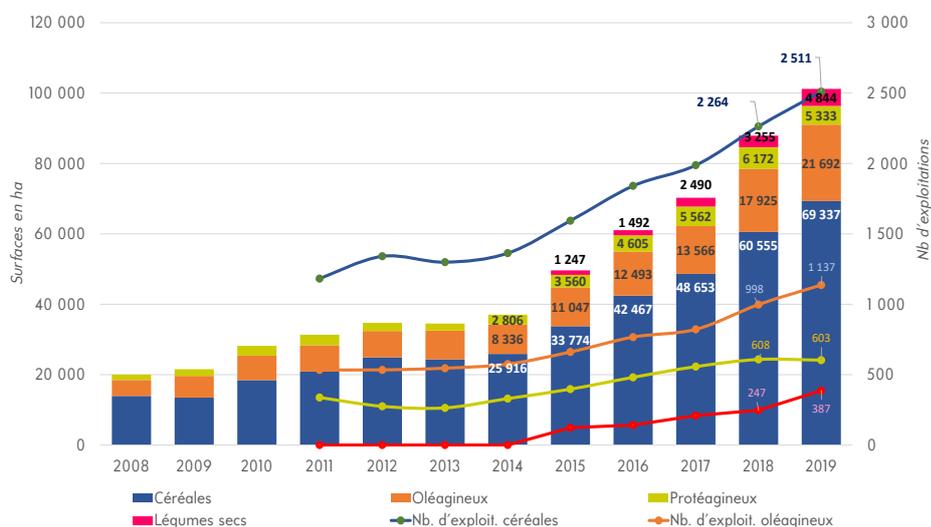
Sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine, la Vienne, les Deux-Sèvres et le Lot-et-Garonne produisent à eux trois plus de 50 % des grandes cultures bio de la région.

A noter que le Lot-et-Garonne est le premier producteur d'oléagineux bio (dont conversion). A lui seul, il représente 29 % des surfaces d'oléagineux bio de la région.

### Grandes cultures Céréales, oléo-protéagineux et légumes secs

Poids de la production bio au sein de chaque département	Poids de la production bio départementale à l'échelle régionale	
40	57 %	8 %
86	55 %	20 %
79	49 %	17 %
47	47 %	15 %
17	46 %	8 %
16	37 %	7 %
64	25 %	4 %
24	20 %	7 %
87	22 %	6 %
23	18 %	3 %
33	15 %	4 %
19	7 %	1 %

### Evolution du nombre de fermes et des surfaces de grandes cultures certifiées et en conversion entre 2008 et 2019 en Nouvelle-Aquitaine



## Faits notoires en 2019

L'année 2019 se révèle être une excellente année en matière de production de grandes cultures dans la région. Les volumes collectés ont ainsi progressé de 1,5 fois en bio et 1,8 fois en C2 à la faveur des augmentations de surfaces et de conditions climatiques très favorables aux cultures d'hiver.

On notera cependant qu'il devient plus difficile de valoriser le C2 avec une disponibilité plus importante de produits bio. C'est notamment le cas pour le maïs C2 dont le prix a rejoint (à quelques euros près) celui du conventionnel.

La suppression d'une dérogation européenne au 1er janvier 2021 permettant l'introduction d'aliments non bio à haute teneur en protéines dans l'alimentation animale perturbe aussi l'utilisation de pois et fèves dans les rations. Les prix de ces produits sont donc à la baisse. Tirés par une consommation en hausse, les produits à destination de la consommation humaine apportent des opportunités financières aux producteurs.



## Focus sur la réglementation

Le 11 juillet 2019, le Comité national d'agriculture biologique (CNAB) a modifié les règles concernant les matières organiques utilisables en bio. Pour rappel, faute d'une définition claire du terme « industriels » dans la réglementation d'utilisation des matières organiques issues d'élevage, le critère **était appliqué de façon hétérogène selon les états membres.**

A compter du 1er janvier 2021, la nouvelle définition du terme « industriels » **entrera en vigueur et devrait exclure certains effluents issus d'élevage très intensifs (voir guide de lecture de l'INAO en cours de discussion).**

Les producteurs bio pourraient donc avoir des difficultés à s'approvisionner en effluents issus de ces élevages pour fertiliser leurs sols. La disponibilité en fientes de volailles et lisiers de porcs pourrait en effet être impactée. Enfin ceci nécessiterait de repenser les rotations et d'identifier de nouvelles sources de matières organiques.



# LA FILIÈRE CÉRÉALES, OLÉAGINEUX ET PROTÉAGINEUX BIO

## EN NOUVELLE-AQUITAINE



## Bilan du marché 2019

En 2019, la collecte française a été plus importante qu'en 2018 : les volumes bio ont été multipliés par 1,5 et ceux en deuxième année de conversion (C2) par 1,8.

Les volumes en C2 étaient importants et certaines espèces ont été difficilement absorbées par le marché.

En protéagineux, les fabricants d'aliments pour bétail (FAB) ont réussi à absorber la forte production de féveroles de 2019 (sauf en C2), et pour les pois, de nouveaux débouchés à l'export ont été trouvés. En 2019, le marché n'a pas permis de donner des débouchés à l'ensemble du stock de légumes secs.

## Perspectives 2020

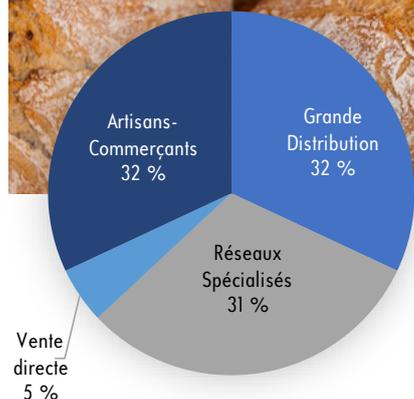
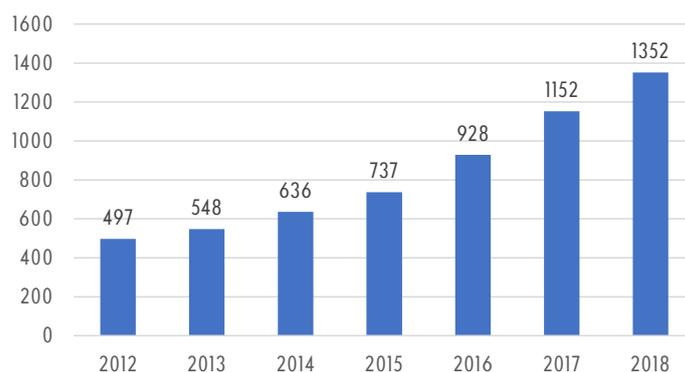
### Consommation

En 2019, on assiste à la montée en puissance des produits transformés (plus de +15 % de croissance). La croissance en boulangerie pâtisserie bio est estimée à de +15 % (75 % origine France et 8 % des produits bio achetés par les ménages). En épicerie salée, la croissance est de l'ordre de +16 % et représente 29 % des achats des ménages. Les céréales d'accompagnement sont en léger recul et 39 % des pâtes bio sont origine France.

Les premiers consommateurs de grandes cultures restent les FAB (fabricants d'aliments du bétail), avec comme débouché principal la filière avicole.

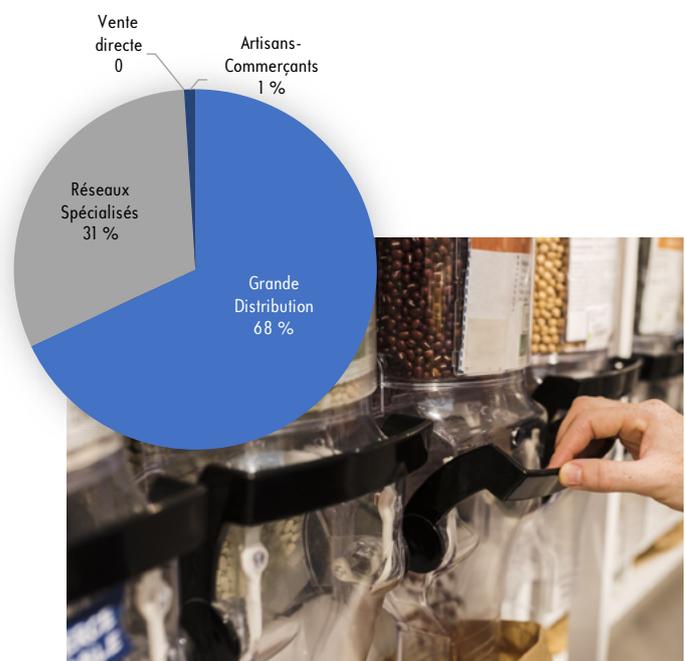
### Marché de l'épicerie salée (en millions d'€)

Source Agence Bio 2020



### Boulangerie

### Épicerie Salée (dont céréales d'accompagnement, pâtes, etc.)



## Projets et dynamiques en cours

- Développement d'outils pour les filières alimentation humaine et animale : valorisation du produit bio du stockage jusqu'à la commercialisation, partenariats basés sur de la contractualisation pluriannuelle.
- Groupes de travail au niveau de La Coopération Agricole pour trouver de nouveaux débouchés et de nouvelles utilisations notamment en C2.
- Groupes de travail sur les seuils économiques (lentilles notamment en 2020).

## Conjoncture économique

Par suite de conditions climatiques très défavorables, la collecte 2020 en céréales et oléoprotéagineux est en baisse par rapport à 2019 malgré l'augmentation des surfaces en lien avec la vague de conversion d'il y a deux ans. Les rendements sont plus faibles et des impacts sur la qualité sont à déplorer.

On s'attendait à ce que, pour la première année, l'offre en blé meunier soit en adéquation avec les besoins. Malgré des prévisions de mise en œuvre à la baisse (+8 % contre +11 % estimé en 2019) pour les meuniers, le marché devrait être tendu.

En protéagineux, en 2020, la collecte décevante repousse les échéances d'une surproduction annoncée.

En légumes secs, les mauvais résultats de la collecte 2020, malgré des surfaces encore en forte croissance, permettraient de retrouver un certain équilibre sur les marchés.

L'évolution de la nouvelle réglementation européenne, applicable en 2022, devrait tendre davantage le marché du C2 :

- À partir de 2025, l'utilisation de 100 % d'ingrédients bio dans l'alimentation animale sera imposée (aujourd'hui 5 % de non bio étaient autorisés). Cette décision pourrait entraîner une diminution importante de l'utilisation des protéagineux bruts dans les formulations (pois, féverole) au profit des sojas et autres tourteaux (tournesol par exemple) qui seraient privilégiés.
- La mesure dérogatoire en alimentation animale, qui permet l'incorporation jusqu'à 30 % de C2 dans la ration, passera à 25 % au 1er janvier 2022.

En 2020, un équilibre est trouvé entre productions et utilisations. La priorité du marché est donnée au bio et à l'origine France, la contractualisation est mise en avant dans les partenariats.

La tendance à l'export, en augmentation en 2019-2020, pourrait se confirmer sur 2020-2021. Concernant le C2, il est conseillé aux producteurs de se rapprocher de leur collecteur pour évaluer les débouchés à venir (2021). Des déclassements ont déjà eu lieu, notamment en maïs C2, et l'impact sur les prix en C2 est donc inévitable.

Sources : baromètre Agence bio 2019, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, LCA

## ÉTUDE DES SEUILS ÉCONOMIQUES FILIÈRE GRANDES CULTURES BIO EN NOUVELLE-AQUITAINE

### Les objectifs sont les suivants :

- analyser la construction de la chaîne de valeur pour des matières premières et des produits finis choisis ;
- proposer un schéma équilibré de la chaîne de valeur ;
- ajouter de la transparence sur le prix commercialisé et sensibiliser les opérateurs sur les problématiques des autres maillons de la chaîne.

### Les études réalisées

- Du blé au pain
- Du maïs à l'oeuf
- La lentille
- Le soja et le fromage blanc au lait de vache (à venir)



## LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

**Au nord de Bordeaux :** CORAB, AQUITABIO, BIOGRAINS, TERRENA, CAVAC, LES FERMES DE CHASSAGNE, etc.

**Au sud de Bordeaux (ex-Aquitaine et Occitanie) :** AGRIBIO UNION, LA PERIGOURDINE, BEAUGEARD, etc.

## CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Bruno PEYROU  
b.peyrou40@bionouvelleaquitaine.com - 06 51 14 03 51

Chambres d'agriculture - Philippe MOUQUOT  
p.mouquot@gironde.chambagri.fr - 05 56 79 64 13 - 06 73 99 94 35

## CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Martine CAVAILLE  
m.cavaille@interbionouvelleaquitaine.com - 06 22 61 53 36

Avec le soutien de :



RÉGION  
**Nouvelle-Aquitaine**



Un partenariat entre :



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRES D'AGRICULTURE  
NOUVELLE-AQUITAINE



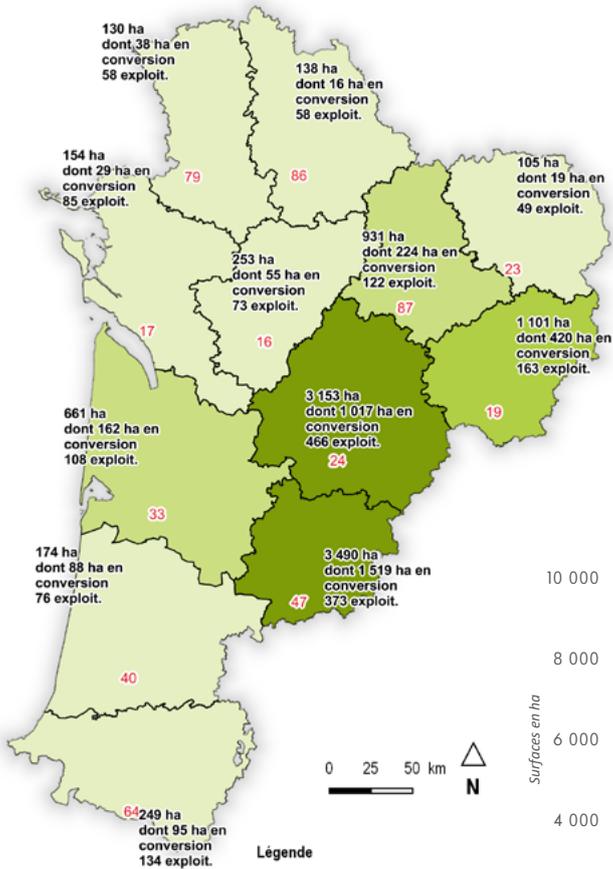


## La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste, Chambres d'agriculture et Bio Nouvelle-Aquitaine  
Carte : INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

### Nombre d'exploitations et surfaces bio en arboriculture en Nouvelle-Aquitaine en 2019

- 10 541 ha en bio et conversion fin 2019  
↳ **+ 21 % / 2018**
- 1 765 exploitations
- 27 % de la production arboricole (fruits frais et secs, dont fraises) de Nouvelle-Aquitaine est bio



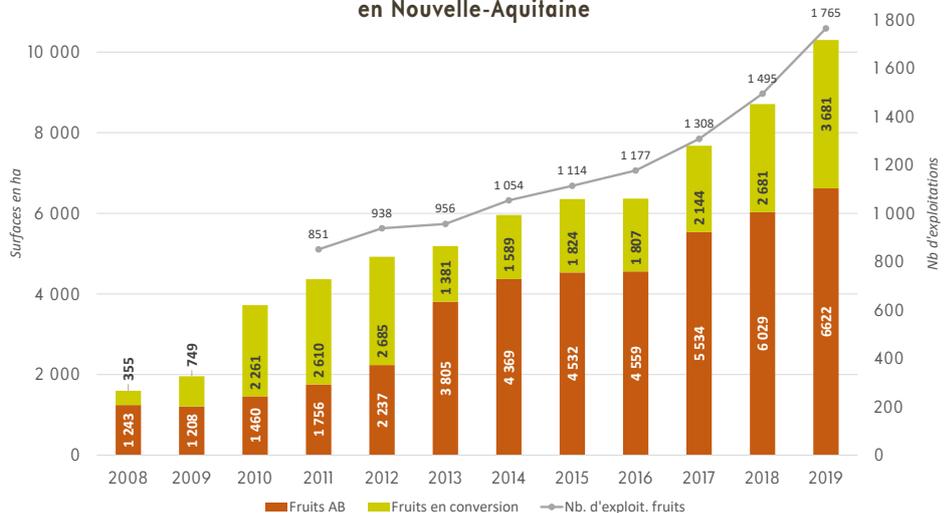
3 départements ont plus de 6 % de leur SAU dédiée à l'arboriculture.

- Lot-et-Garonne (10 %)
- Dordogne (9 %)
- Corrèze (9 %)

Ce sont les deux premiers qui comptent la plus grande surface arboricole de Nouvelle-Aquitaine (tous les deux ont plus de 3 100 ha chacun consacrés à l'arboriculture).

Fruits		
	Poids de la production bio au sein de chaque département	Poids de la production bio départementale à l'échelle régionale
47	10 %	33 %
24	9 %	30 %
19	9 %	10 %
87	4 %	9 %
33	2 %	6 %
64	2 %	2 %
16	1 %	2 %
40	1 %	2 %
17	1 %	1 %
23	1 %	1 %
79	0 %	1 %
86	0 %	1 %

### Evolution des surfaces bio (certifiées et en conversion) et du nombre d'exploitations en fruits bio de 2008 à 2019 en Nouvelle-Aquitaine



# Faits notoires en 2019

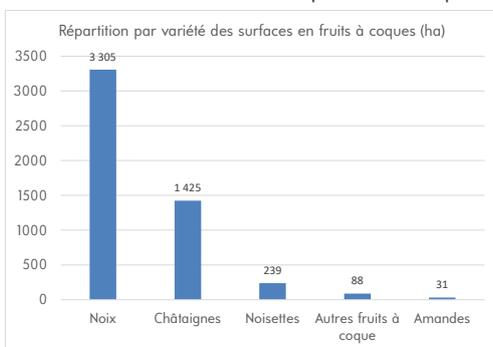
## Des vergers différents

- Les vergers corréziens et haut-viennois sont orientés vers la production de pommes et de châtaignes.
- Celui de la Dordogne est orienté vers les fruits à coque.
- Celui du Lot-et-Garonne est tourné sur la production de pruniers d'Ente. La production de pruneaux s'oriente vers des vergers à haute densité, taillés au lamier. Les producteurs sont intéressés par des pruneaux mixtes. Des recherches sur des variétés à noyaux libre se développent en Nouvelle-Aquitaine.
- La vallée de l'Adour est marquée par la forte présence du kiwi dont les conversions se poursuivent.

## Production de fruits à coques

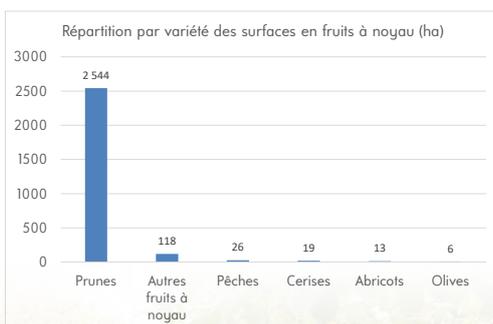
La filière fruits à coque se diversifie avec une augmentation des surfaces engagées en bio en amandiers et noisetiers.

Si les itinéraires techniques sont de plus en plus précis et permettent d'atteindre les potentiels de production, il existe néanmoins encore des impasses majeures sur certains ravageurs tels l'hoplocampe en prunier, le balanin de la noisette et la mouche du brou en noyer. Pour ces ravageurs, les solutions techniques plus efficaces sont encore à trouver afin d'assurer durablement des potentiels de production.



## Production de fruits à noyaux

En dehors de la production de prune (pruneau d'Agen), il s'avère qu'il y a peu de développement de ces filières dans le Sud-Ouest alors qu'il y aurait de la demande des filières. En effet, ces arbres sensibles aux maladies cryptogamiques et à floraison précoce sont très pénalisés par les conditions pédoclimatiques océaniques du Sud-Ouest.

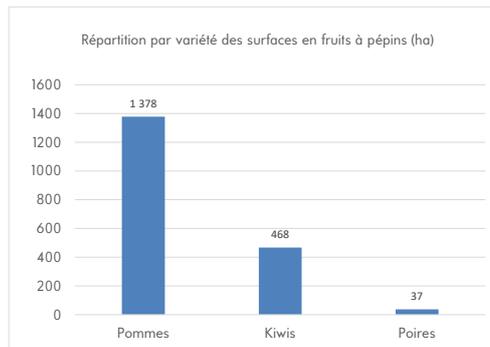


## Production de fruits à pépin

La production de pommes bio a beaucoup augmenté dans les dernières années (+ 21 % entre 2018 et 2019). Des producteurs de l'ex-Limousin convertissent la Golden en bio, challenge technique notable du fait de la difficulté à maîtriser la tavelure en particulier. La consommation de la pomme à couteau en Golden a cependant tendance à baisser.

Les méthodes de conservation des pommes post-récolte se développent et se testent en coopératives et chez les producteurs qui investissent (thermothérapie, équipements d'atmosphère contrôlée...).

On note aussi une augmentation des surfaces en kiwis bio (dont conversion) (+ 35 % entre 2018 et 2019).

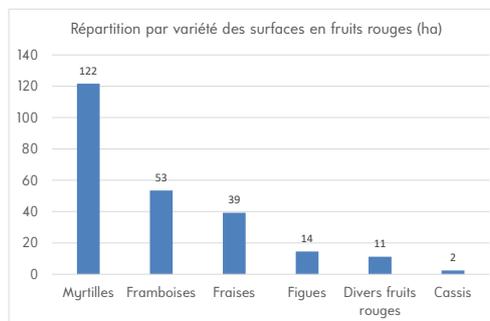


## Production de fruits rouges

La réglementation s'est précisée concernant la production de plants de fraisiers sous aspect dérogatoire selon les types de plants, permettant ou non la commercialisation de fraises bio.

Par ailleurs, il existe une demande sur les itinéraires techniques aussi bien en fraises qu'en framboises bio.

La filière fruits rouge reste à développer en bio ; bien qu'il existe un potentiel de production, le risque technique est encore important.



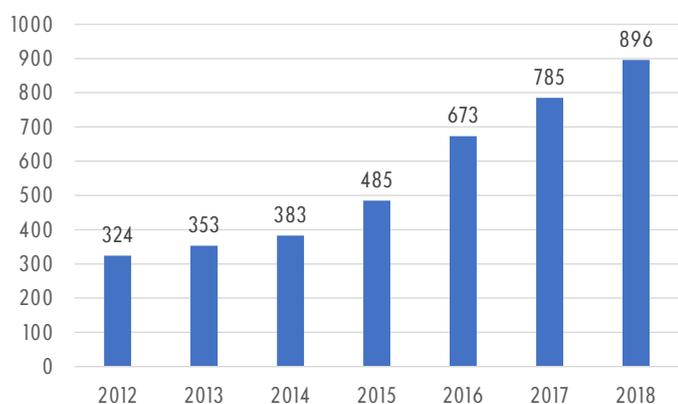


## Bilan du marché 2019

Les fruits et légumes frais occupent 17 % des ventes de produits biologiques. Même si le marché des fruits et légumes continue de progresser, la part des ventes des fruits et légumes a tendance à diminuer suite au développement d'autres filières et des produits transformés.

Marché des fruits bio (en millions d'€)

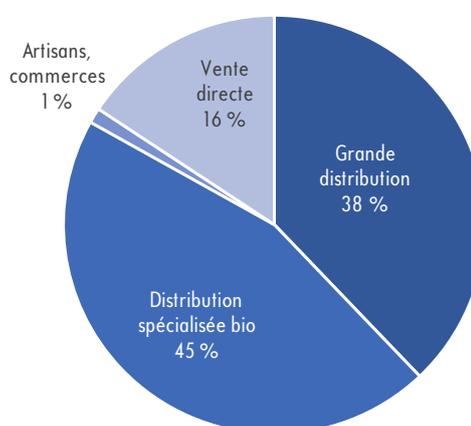
Source Agence Bio 2020



La répartition des ventes de fruits et légumes frais bio est différente des produits bio. La distribution spécialisée bio et la vente directe occupent une place plus importante. A l'inverse le poids de la grande distribution est inférieur aux autres produits bio. Cette répartition s'explique par le fait que l'offre en grande distribution a mis du temps à se développer. La majorité des ventes sont réalisées en préemballé pour des raisons réglementaires et de traçabilité ce qui a pu freiner le développement du bio.

Les producteurs de fruits et légumes bio sont, par ailleurs, habitués à diversifier leurs circuits de distribution pour sécuriser leurs ventes et s'assurer une meilleure rémunération.

Répartition des achats de fruits bio des ménages par circuit de distribution en 2019



Concernant les produits transformés, le marché des jus de fruits s'élève à 371 millions d'euros avec une progression de +16 %.

En grande distribution, on note une augmentation importante des ventes de conserves de fruits et de l'alimentation infantile

## Perspectives 2020

### Consommation

Selon les baromètres de consommation, les fruits et légumes bio sont les premiers produits bio consommés.

- Plus d'1 français sur 2 consomme des fruits et légumes bio.
- Plus d'1/4 des consommateurs, achètent la quasi-totalité des fruits et légumes en bio.
- 1 français sur 3 consomme des jus de fruits bio.
- 80% des consommateurs de produits bio achètent des fruits et légumes frais.
- 36% des consommateurs de produits bio achètent des fruits secs.

Le profil des consommateurs de Nouvelle-Aquitaine est conforme à la moyenne nationale.

Même si la vision et la confiance des consommateurs de fruits et légumes s'améliore, la 1ère inquiétude des français vis-à-vis des fruits et légumes est la présence de pesticides. C'est donc la 1ère raison de consommation des fruits et légumes bio.

En tant que 1er produit consommé depuis longtemps, les fruits et légumes recrutent moins de nouveaux consommateurs que d'autres produits comme le vin, les plats préparés, etc. La progression du marché est majoritairement due à une augmentation des quantités et des dépenses par ménage. 59% des consommateurs de produits bio ont l'intention d'augmenter leur consommation des fruits et légumes. On tend vers une consommation fidèle et quasi-exclusive en fruits et légumes bio.

Une étude Interfel 2017 montre que le marché est concentré sur des gros acheteurs. 20% de la clientèle réaliserait 78% des volumes.

## Projets et dynamiques en cours

- Observatoire des prix et des volumes des opérateurs bio régionaux
- Observatoire des besoins pour la transformation
- Accompagnement individuel des opérateurs qui souhaitent développer une filière bio
- Création d'un groupe de travail sur la noisette bio

## Conjoncture économique

### Un marché porteur en frais !

- L'un des atouts du marché est la diversité des circuits de distribution.
- Le marché de la région Nouvelle-Aquitaine est marqué par la présence d'opérateurs économiques multiproduits 100 % bio ou d'opérateurs spécialisés mixtes permettant de commercialiser les produits bio du Sud-Ouest.
- Les fruits frais sont les premiers produits bio recherchés en restauration collective ! Les produits les plus recherchés sont : les pommes, poires, kiwis, fraises et raisins.

### Les besoins de la filière

La filière fruit est dynamique, particulièrement sur les dernières années, ce qui se traduit par une part croissante des surfaces en conversion notamment en prune d'entés, noix, pomme et châtaigne

### Les enjeux de la filière

- Accompagnement des producteurs à l'installation
- Transmission et maintien des exploitations en AB
- Encadrement technique
- Planification, contractualisation et valorisation de la production
- Anticiper les pics de productions et diversifier les débouchés

### Les besoins pour la transformation

La région Nouvelle-Aquitaine rassemble une trentaine d'opérateurs spécialisés dans la transformation de fruits. Ces entreprises sont à la recherche de matières premières bio régionales. Le premier fruit bio recherché pour la transformation est de loin la pomme, destinée à la fabrication de compotes et jus de fruits. Cependant, la demande en fruits rouges et en fruits à noyau (pêches/abricots) est de plus en plus importante.

### Les atouts

- Contractualisation avec des prix fixes et des volumes constants ou en augmentation dans le temps
- Mise en place de conduites dédiées, mécanisées et utilisation de variétés dédiées
- Valorisation des écarts de tri
- Bonne connaissance des contraintes techniques liées à la production par les opérateurs économiques de l'aval



### LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

**Les groupements de producteurs :** Les Amis de Juliet, Biogaronne, Bio Pays-Landais, Les Bitarelles, Cabso, Cerno, Cofra, KSO, Les Jardins d'Aquitaine, Loc'Halle Bio, Prayssica, Terre du Sud, Sud-Ouest Bio, Eifel, La SICA maraichère bordelaise, La Périgourdine, Terres du Sud...

**Les transformateurs :** Biolo'klock, Bioviver, Collines, La Compagnie des Pruneaux, Coufidou, Danival, D'un Terroir à l'autre, Elixir, La Famille Teulet, Favols/Naturgie, Fruit Gourmet, Lucien Georgelin, Inovchataigne, La cocotte Gourmande, La Panacée des plantes, Léa Nature, le Chef, Lou Prunel, Les Jus de Marmande, Maison Meneau, Robin des bio, Vegesens, Vitagermine, Vitamont, Les plats du gîte, Mima, Belle Garonne, L'atelier des maraichers.

Sources : Agence bio/AND International 2020 ; Interfel/Panel Kantar ; IRI, baromètre Agence bio/CSA 2019 , Interfel/Panel Kantar, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, FranceAgriMer

### CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Claude DAMINET  
c.daminet47@bionouvelleaquitaine.com - 06 24 39 45 50

Chambres d'agriculture - Séverine CHASTAING  
severine.chastaing@cda47.fr - 06 77 01 59 97

### CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Magali COLOMBET  
m.colombet@interbionouvelleaquitaine.com - 06 96 63 69 93

Avec le soutien de :



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine



Un partenariat entre :



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRES D'AGRICULTURE  
NOUVELLE-AQUITAINE



# LA FILIÈRE LÉGUMES BIO

## EN NOUVELLE-AQUITAINE

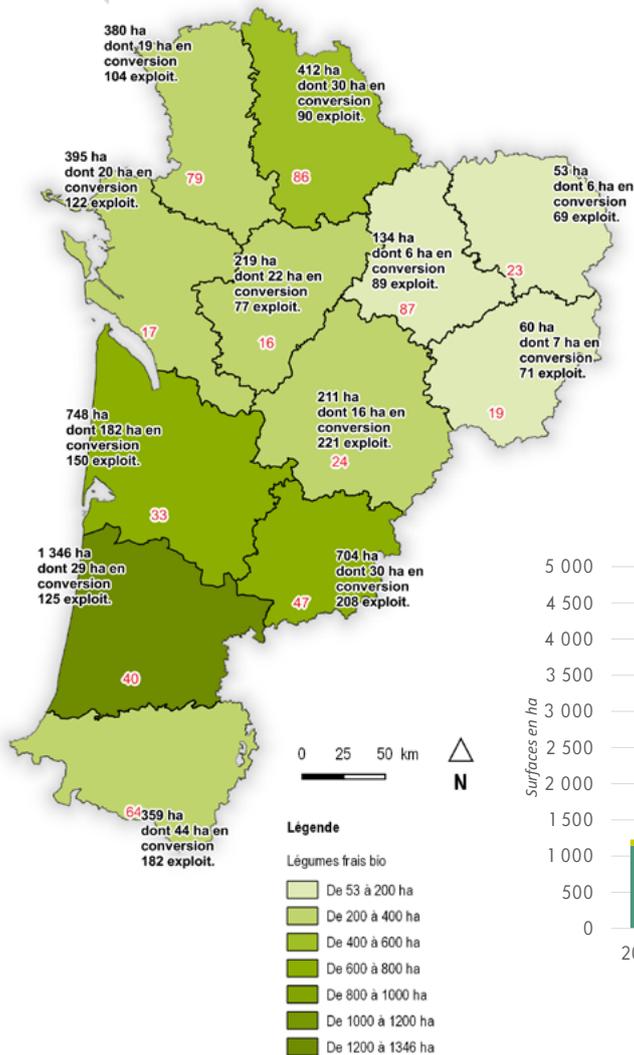


## La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste, Chambres d'agriculture et Bio Nouvelle-Aquitaine  
Carte : INTERBIO

### Nombre d'exploitations et surfaces en légumes bio en Nouvelle-Aquitaine en 2019

- Plus de 5 000 ha en bio et conversion fin 2019  
+ 27 % / 2018
- 1 508 exploitations
- 23 % de la production de légumes de Nouvelle-Aquitaine est bio

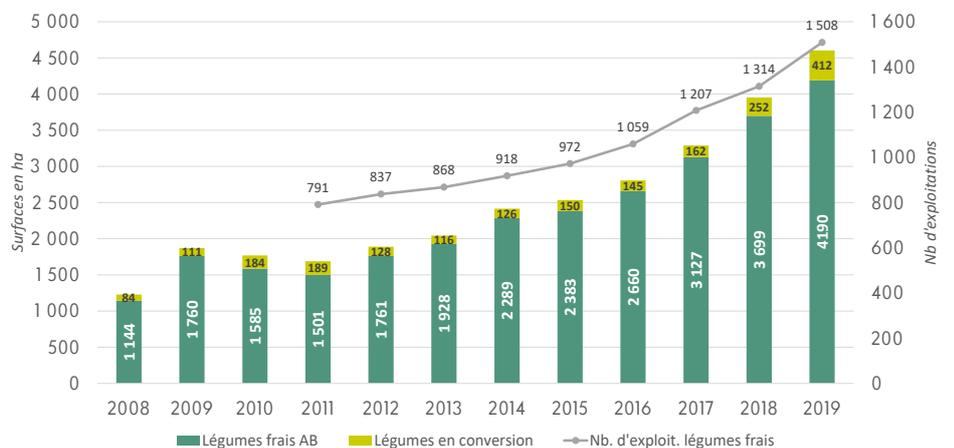


Le département des Landes produit à lui seul 27 % des légumes bio de Nouvelle-Aquitaine.

La Gironde et le Lot-et-Garonne représentent respectivement 15 % et 14 % de la production de légumes bio de Nouvelle-Aquitaine.

Légumes frais		
	Poids de la production bio au sein de chaque département	Poids de la production bio départementale à l'échelle régionale
40	10 %	27 %
33	3 %	15 %
47	2 %	14 %
17	2 %	8 %
64	2 %	7 %
79	1 %	8 %
86	1 %	8 %
24	1 %	4 %
16	1 %	4 %
86	1 %	3 %
19	0 %	1 %
23	0 %	1 %

### Evolution des surfaces bio (certifiées et en conversion) et du nombre d'exploitations en légumes frais bio de 2008 à 2019 en Nouvelle-Aquitaine



# Faits notoires en 2019

## Focus sur les conditions climatiques

Les conditions climatiques de 2019 ont perturbé la croissance de certaines cultures.

- Les températures chaudes en début d'année ont permis un développement rapide des plantes.
- Puis le froid et l'humidité du mois d'avril-mai ont ralenti le développement des cultures d'été.
- A suivi la canicule de mi-juin jusqu'à l'automne, ce qui a perturbé les récoltes en raison de coulures de fleurs, de coups de soleil sur les légumes, d'une mauvaise coloration de fruits et d'une forte pression de ravageurs.
- Les pluies et les vents violents des tempêtes d'octobre et de novembre 2019 ont occasionné des dégâts importants sur les cultures et les infrastructures sur de nombreuses exploitations.

## Focus sanitaire

### Dans le nord de la Nouvelle-Aquitaine

- Forte attaque de *Tuta absoluta* et de la mouche des alliacées sur les cultures de poireaux. De même, forte attaque de la mouche de la carotte sur les cultures de carottes. Ceci s'explique notamment par le fait que les filets sont peu utilisés sur ces cultures. S'ajoute aussi le fait que peu de produits de protection sont homologués en AB.
- La récolte de pommes de terre a été correcte avec un tonnage d'environ 20 t/ha au champ. A noter un manque de produits homologués en bio pour la gestion des doryphores.

### Dans le sud de la Nouvelle-Aquitaine

- Développement important de punaises (*Nezara*, *Lygus*, *Nesidiocoris*) notamment sur les cultures d'aubergines, de concombres, de tomates et de poivrons.

## Alerte

Vigilance quant à l'apparition du Tomato brown rugose fruit virus (ToBRFV) qui n'était pas présent en France en 2019. Les premiers cas sont apparus en février 2020. Ce virus hautement contagieux peut causer des pertes importantes pour la tomate et le poivron/piment. Il n'existe aucun moyen de lutte curatif chimique ou biologique pour lutter contre ce virus. Un arrêté du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, publié le 13 mars 2020 au Journal Officiel, fixe à l'échelle nationale les mesures obligatoires de prévention, de surveillance et de lutte contre le virus pour les professionnels.

## Focus sur la réglementation

En juillet 2019, le Comité national de l'agriculture biologique (CNAB) de l'INAO a adopté des dispositions pour encadrer en France le chauffage des serres pour la production des légumes d'été (tomates, concombres, courgettes, aubergines, poivrons) en agriculture biologique. Le chauffage des serres n'est possible que dans le respect des cycles naturels.

Dans ce cadre, la commercialisation des tomates, courgettes, poivrons, aubergines et concombres, dont la production serait issue de serres chauffées, est interdite entre le 21 décembre et le 30 avril sur le territoire métropolitain. Par ailleurs, les producteurs sont soumis à l'obligation d'utiliser uniquement des énergies renouvelables (pour toutes les exploitations engagées en AB avant le 01/01/2020, cette obligation n'entrera en vigueur qu'au 01/01/2025). A noter que ces obligations ne s'appliquent pas à la production de plants.

## Les projets en cours – suites en 2020

### Dans le nord de la Nouvelle-Aquitaine

- Toujours des installations de petits ateliers tournés vers la culture diversifiée pour de la vente directe avec une prédominance de cultures paillées sans travail de sol. Orientation plus marquée vers une diversification supplémentaire de l'exploitation (arboriculture, poules, transformation.....)
- A noter aussi des ateliers anciens diversifiés (plus de 10 ans) qui arrêtent les légumes diversifiés et se réorientent sur la production de légumes de plein champ destinés aux magasins bio spécialisés et magasins de producteurs, en limitant la mécanisation.

### Dans le sud de la Nouvelle-Aquitaine

- Toujours des installations de petits ateliers diversifiés pour la vente directe.
- En Dordogne, il y a un engouement pour les légumes de plein champ pour l'approvisionnement de la restauration collective.
- Par ailleurs en Lot-et-Garonne, les volumes augmentent avec des constructions de serres multi-chapelles et des producteurs qui augmentent leurs surfaces de production pour le marché de gros.



# LA FILIÈRE LÉGUMES BIO

## EN NOUVELLE-AQUITAINE

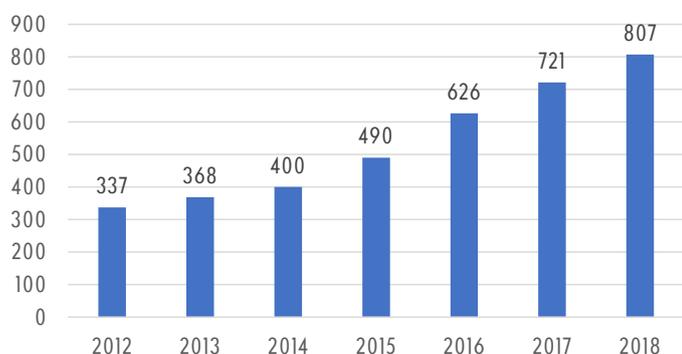


## Bilan du marché 2019

En France les ventes de légumes en 2019 s'élevaient à 928 millions d'euros (+15 %). Contrairement aux fruits, les ventes de légumes frais bio au détail progressent plus vite en 2019 qu'en 2018 (+15% vs +12%). Près de 80% des légumes bio consommés sont français avec des importations surtout en intersaison.

Marché des légumes bio (en millions d'€)

Source Agence Bio 2020



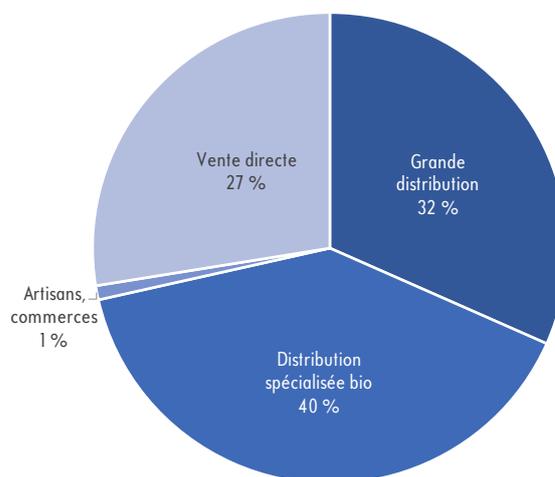
Les fruits et légumes frais occupent 17 % des ventes de produits biologiques. Même si le marché des fruits et légumes continue de progresser, la part des ventes des fruits et légumes a tendance à diminuer suite au développement d'autres filières et des produits transformés.

La répartition des ventes de fruits et légumes frais bio est différente des autres produits bio. La distribution spécialisée bio et la vente directe occupent une place plus importante. A l'inverse le poids de la grande distribution est inférieur aux autres produits bio. Cette répartition s'explique par le fait que l'offre en grande distribution a mis du temps à se développer. La majorité des ventes sont réalisées

en préemballé pour des raisons réglementaires et de traçabilité, ce qui a pu freiner le développement du bio.

Les producteurs de fruits et légumes bio sont, par ailleurs, habitués à diversifier leurs circuits de distribution pour sécuriser leurs ventes et s'assurer une meilleure rémunération.

Répartition des achats de légumes bio des ménages par circuit de distribution en 2019



Concernant les produits transformés, on note une augmentation importante, en grande distribution, des ventes de conserves de légumes et de l'alimentation infantile. Les ventes en surgelé ont progressé de +31 % notamment en plats cuisinés et légumes.

## Perspectives 2020

### Consommation

Selon les baromètres de consommation, les fruits et légumes bio sont les premiers produits bio consommés.

Plus d'1 français sur 2 consomme des fruits et légumes bio.

Plus d'1/4 des consommateurs, achètent la quasi-totalité des fruits et légumes en bio.

80 % des consommateurs de produits bio achètent des fruits et légumes frais.

La consommation de légumes frais bio a tendance à augmenter à partir de 35 ans.

Le profil des consommateurs de Nouvelle-Aquitaine est conforme à la moyenne nationale.

Même si la vision et la confiance des consommateurs de fruits et

légumes s'améliorent, la 1ère inquiétude des français vis-à-vis des fruits et légumes est la présence de pesticides. C'est donc la 1ère raison de consommation des fruits et légumes bio.

En tant que 1<sup>ers</sup> produits consommés depuis longtemps, les fruits et légumes recrutent moins de nouveaux consommateurs que d'autres produits comme le vin, les plats préparés, etc. La progression du marché est majoritairement due à une augmentation des quantités et des dépenses par ménage. 59 % des consommateurs de produits bio ont l'intention d'augmenter leur consommation de fruits et légumes. On tend vers une consommation fidèle et quasi-exclusive en fruits et légumes bio.

Une étude Interfel 2017 montre que le marché est concentré sur des gros acheteurs. 20 % de la clientèle réaliserait 78 % des volumes.

## Projets et dynamiques en cours

- Observatoire des prix et des volumes des opérateurs bio régionaux
- Observatoire des besoins pour la transformation
- Accompagnement individuel des opérateurs

## Conjoncture économique

### Un marché porteur en frais !

L'un des atouts du marché est la diversité des circuits de distribution. Le marché de la région Nouvelle-Aquitaine est marqué par la présence d'opérateurs économiques multiproduits 100 % bio.

Les légumes font partie des produits les plus recherchés en restauration collective. La Nouvelle-Aquitaine rassemble 4 plateformes de restauration collective ayant pour objectif de grouper et commercialiser une gamme de produits bio.

### Les besoins de la filière

Même si la filière s'est beaucoup développée sur les dernières années, il y a encore un manque de production pour certaines espèces notamment pour des productions de légumes sous-abris en début et fin de campagne. Il est important de contacter des opérateurs de la région pour intégrer un programme de planification en amont de la mise en culture.

La surface moyenne des ateliers bio en Nouvelle-Aquitaine est de 3,3 ha pour les légumes, le développement est donc plus lent que sur d'autres productions.

### Les enjeux de la filière

- Accompagnement des producteurs à l'installation
- Transmission et maintien des exploitations en AB
- Encadrement technique
- Planification, contractualisation et valorisation de la production
- Anticiper les pics de productions et diversifier les débouchés

### Les besoins pour la transformation

La région Nouvelle-Aquitaine rassemble une trentaine d'opérateurs spécialisés dans la transformation de légumes. Ces entreprises sont à la recherche de matières premières bio régionales. Les produits les plus recherchés sont la tomate, la carotte, les petits pois et les haricots verts.

### Les atouts

- Contractualisation avec des prix fixes et des volumes constants ou en augmentation dans le temps
- Mise en place de conduites dédiées, mécanisées et utilisation de variétés dédiées
- Valorisation des écarts de tri



## LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

**Les groupements de producteurs :** Biogaronne, Bio Pays-Landais, Les Jardins d'Aquitaine, Loc'Halle Bio, Prayssica, Terre du Sud, Sud-Ouest Bio, La Slca Maraîchère Bordelaise, Les Fermes Larrère...

**Les transformateurs :** Biolo'klock, Bioviver, Danival, Elixir, Famille Teulet, Favols, Georgelin, La cocotte Gourmande, La Panacée des plantes, Léa Nature, le Chef, Les Jus de Marmande, Maison Meneau, Vitagermine, Vitamont, Yooji, Les plats du gîte, Mima, Belle Garonne, L'atelier des maraîchers, Robin des bio.

Sources : Agence bio/AND International 2020 ; Interfel/Panel Kantar ; IRI, baromètre Agence bio/CSA 2019, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, FranceAgriMer

## CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Stéphanie GAZEAU  
s.gazeau-mab16@orange.fr - 06 75 12 58 98

Chambres d'agriculture - Nathalie DESCHAMP  
nathalie.deschamp@dordogne.chambagri.fr  
05 53 80 89 38 - 07 86 00 40 81

## CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Magali COLOMBET  
m.colombet@interbionouvelleaquitaine.com - 06 98 83 69 93

Avec le soutien de :



RÉGION  
Nouvelle-Aquitaine



Un partenariat entre :



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRES D'AGRICULTURE  
NOUVELLE-AQUITAINE

INTERBIO  
Nouvelle-Aquitaine

# LA FILIÈRE PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES BIO

## EN NOUVELLE-AQUITAINE



## La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste, Chambres d'agriculture et Bio Nouvelle-Aquitaine

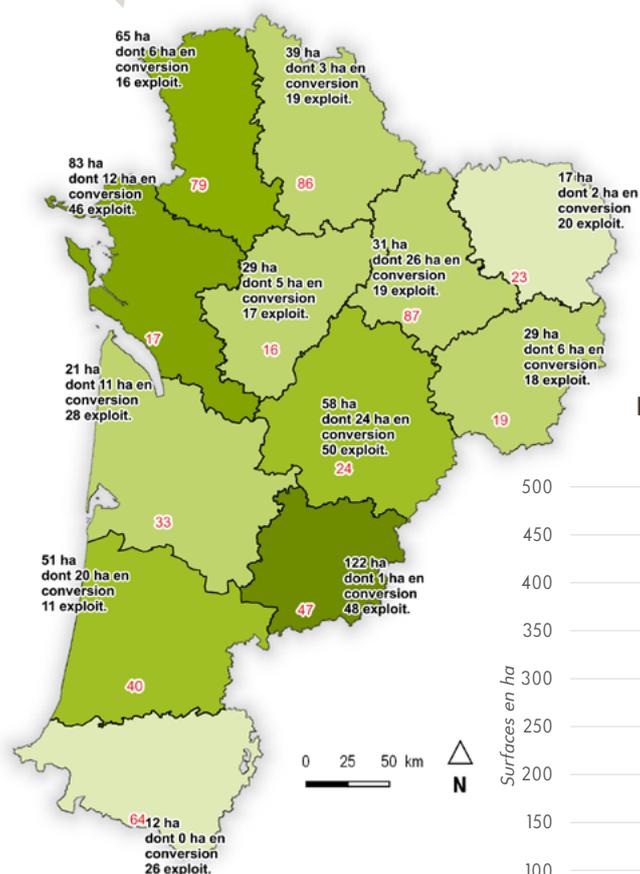
Carte : INTERBIO

### Nombre d'exploitations et surfaces en PPAM bio en Nouvelle-Aquitaine en 2019

- 555 ha bio et conversion fin 2019

+ 28 % / 2018

- 318 exploitations



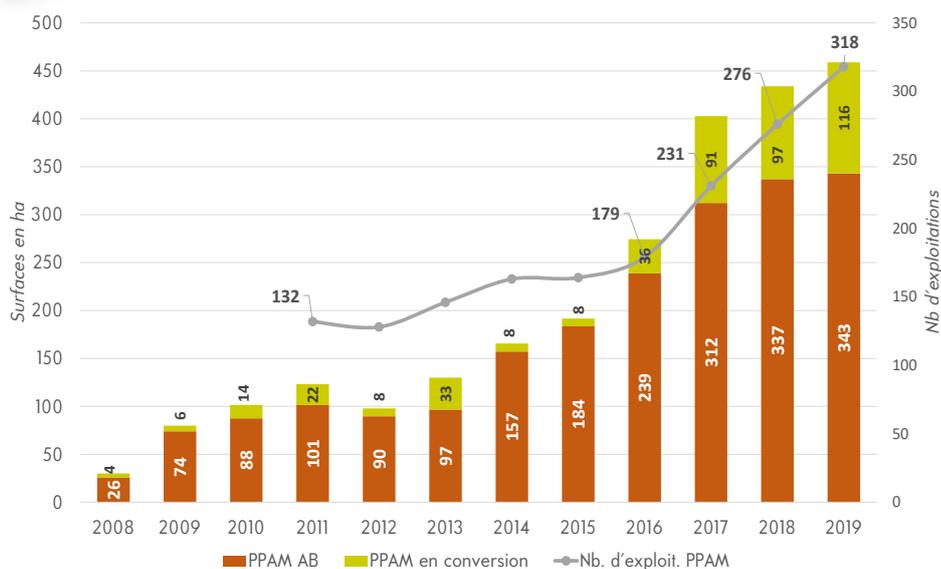
Cinq départements comptent plus de 50 ha de production : le Lot-et-Garonne, la Charente-Maritime, les Deux-Sèvres, la Dordogne et les Landes.

Le Lot-et-Garonne produit 22 % des PPAM bio de Nouvelle-Aquitaine.

#### Cas de la cueillette de plantes sauvages

Cette pratique est très répandue en bio. Les plantes et la localisation des zones de cueillette sont contrôlées mais les surfaces concernées très sous-estimées. Plusieurs centaines d'hectares de bois, landes et autres sont certainement valorisés en Nouvelle-Aquitaine, notamment en zone de montagne.

### Evolution des surfaces certifiées bio et en conversion et du nombre d'exploitations de 2008 à 2019 en Nouvelle-Aquitaine



Une grande diversité d'espèces cultivées, sur de petites surfaces dans la plupart des cas.

Aujourd'hui une quarantaine de variétés de plantes sont recherchées, notamment le fenouil, la prêle et l'ortie. Les variétés qui représentent 80 % des volumes sont : anis vert, stévia, fenouil, pissenlit, trèfle, basilic, vigne rouge.

Les PPAM, sous leurs différentes formes (fraîches, sèches, surgelées, en huiles essentielles, en extraits...) alimentent plusieurs secteurs d'activités après transformation. Les principales destinations de ces plantes sont la médecine ou assimilé (phytothérapie, aromathérapie,

compléments alimentaires...), l'agro-alimentaire, la cosmétique et la parfumerie. Les usages multiples de certaines plantes ou leur association rendent difficile l'analyse fine du marché.

## Perspectives 2020

### Consommation

En France, les infusions biologiques sont très majoritairement commercialisées dans la grande distribution et leur part est grandissante. Elles ont atteint 37 % de parts de marché en 2018 (57,7 millions €) soit +15 % par an depuis 2016. Les 969 tonnes vendues en 2018 dans ce circuit sont composées pour ¼ de verveine bio et pour 19 % de menthe. Sur le marché de la pharmacie et parapharmacie (12 millions d'€ en 2018), les infusions bio sont encore plus présentes avec respectivement 45 % et 93 % de parts de marché.

La consommation de thym (usage aromatique) en GMS est stabilisée autour d'une centaine de tonnes par an. La part de thym bio reste faible (5 % en volume en 2018) mais a enregistré une augmentation de 2 points depuis 2014.

Concernant le secteur de la cosmétique, le chiffre d'affaires en France a augmenté de 18,7 % entre 2017 et 2018 pour atteindre 757 millions d'euros. Ainsi les produits bio et naturels représentent 6,4 % des ventes en valeur globale de la cosmétique. Les magasins bio, qui enregistrent 38 % des ventes, sont les premiers distributeurs de cosmétiques bio devant les pharmacies et parapharmacies (33 % des ventes) et la GMS (7 %).

### Projets et dynamiques en cours

- Projet stévia régional : réalisation d'investissements importants au sein d'un groupement de producteurs de PPAM bio de Charente-Maritime dans le cadre d'un projet collectif soutenu par les pouvoirs publics
- Projet sur la feuille de vigne rouge (en lien avec la filière viticole) et le houblon (filiale brassicole).
- Émergence de projets de production de PPAM bio en région.

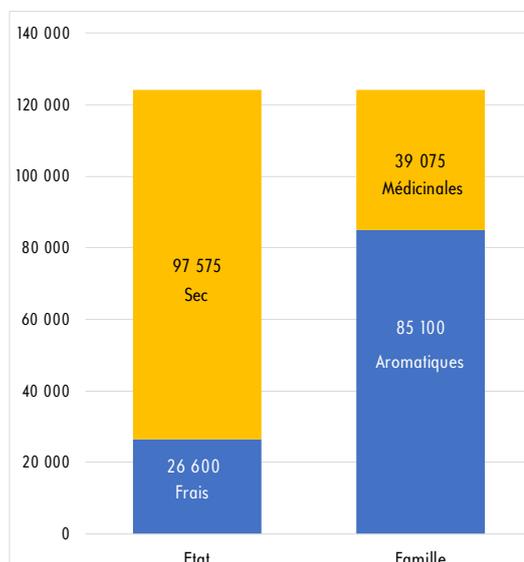
### Conjoncture économique

Au plan national, les entreprises conventionnelles des cosmétiques et du parfum ont été particulièrement touchées par les conséquences du confinement. A l'inverse, l'aromathérapie s'est fortement développée notamment avec l'augmentation des ventes des huiles essentielles associées à des propriétés antiseptiques.

Au plan régional, une enquête sur les besoins en plantes bio cultivables a été réalisée fin 2019 auprès de 14 entreprises utilisatrices de Nouvelle-Aquitaine. Elle a confirmé des besoins importants et hétérogènes

atteignant 124 tonnes. Les volumes recherchés s'échelonnent de 700 kg à 40 tonnes et concernent des plantes aromatiques à 70 %, dont très majoritairement des plantes sèches. La demande en frais concerne 26,6 tonnes. Une quarantaine de variétés de plantes sont recherchées : les trois les plus citées sont le fenouil, la prêle et l'ortie. Sept représentent 80 % des volumes : l'anis vert, la stévia, le fenouil, le pissenlit, le trèfle, le basilic et la vigne rouge.

Répartition des volumes recherchés selon l'état (frais/sec) et la famille (aromatique/médicinale) des plantes



### LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

**Organisations de producteurs :** BIOLOPAM

**Transformateurs de plantes sèches :** Altaïr, Biolo'klock, LEA Nature, Le Comptoir d'Herboristerie, Herbes Grand Ouest, La Panacée des Plantes, les Jardins de Sainte Hildegarde...

**Transformateurs de plantes fraîches :** Rouages, Biolandes, Oviatis (stévia), Hoppen (houblon)...

Sources : FranceAgriMer, enquête 2019-2020 Commission PPAM d'INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

### CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Béatrice POULON  
b.poulon17@bionouvelleaquitaine.com - 06 73 62 35 03

Chambres d'agriculture - Nathalie DESCHAMP  
nathalie.deschamp@dordogne.chambagri.fr - 05 53 60 69 36  
07 66 00 40 61

### CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Véronique BAILLON  
v.baillon@interbionouvelleaquitaine.com - 06 58 31 79 74

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :





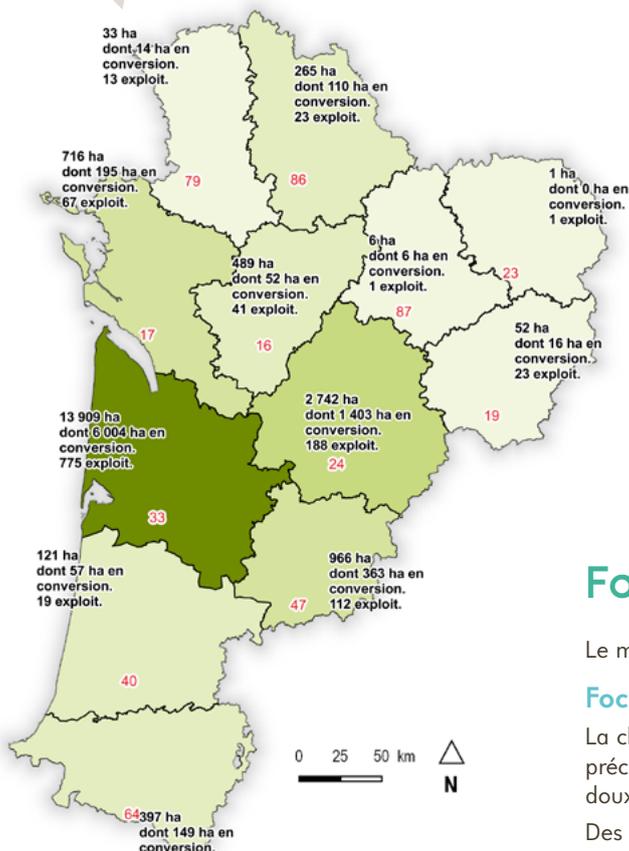
## La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste, Chambres d'agriculture et Bio Nouvelle-Aquitaine

Carte : INTERBIO

### Nombre d'exploitations et surfaces en vigne bio en Nouvelle-Aquitaine en 2019

- Près de 20 000 ha en bio et conversion fin 2019
  - + 35 % / 2018
- 1 336 exploitations
- 9 % des surfaces en vigne de Nouvelle-Aquitaine sont en bio

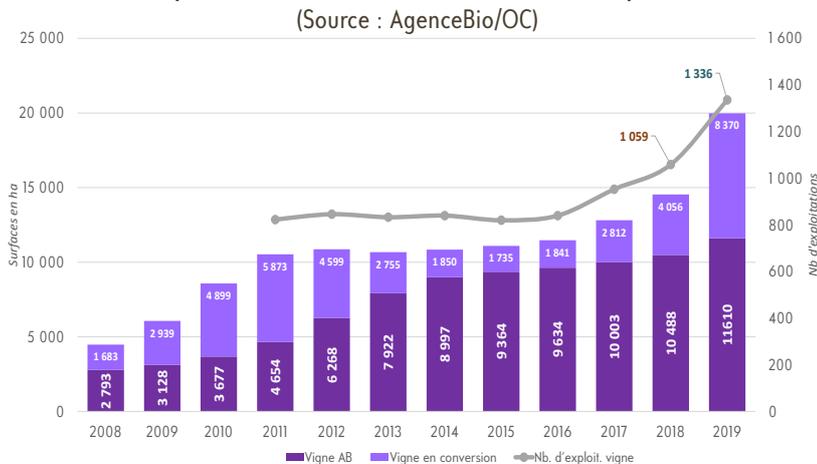


En Gironde, le vignoble bordelais compte 14 000 ha en bio et conversion. Ce vignoble produit 71 % des vignes bio de la région.

En Dordogne, le vignoble bergeracois compte 2 740 ha en bio et conversion.

A noter que 11 500 ha plantés composent le vignoble de Bergerac bio et conventionnel (source ODG de Bergerac). Les 2 740 ha en bio ou en conversion du bergeracois représentent donc 23 % de ce vignoble, montrant que la dynamique de développement de la bio est importante.

### Evolution des surfaces certifiées bio et en conversion et du nombre d'exploitations de 2008 à 2019 en Nouvelle-Aquitaine



## Faits marquants en 2019

Le millésime 2019 était précoce.

### Focus sur les conditions climatiques

La climatologie du millésime 2019 s'est caractérisée par un hiver doux et déficitaire en précipitation, un printemps frais et pluvieux et un été chaud et orageux. L'automne a été doux avec des records de précipitations.

Des accidents climatiques de gelées et de grêles ont eu été observés sur le vignoble au printemps avec d'importants dégâts localement.

A noter les orages violents début juillet selon une diagonale Est-Ouest le long de la vallée de la Dordogne depuis la Gironde jusqu'à Bergerac. Selon les secteurs, le taux de destruction des vignobles a pu atteindre les 80 %. Le vent a accentué les dégâts et provoqué la casse de nombreux rameaux.

### Focus sanitaire

Le mildiou a été maîtrisé par des renouvellements de la protection qui ont été réalisés dans de bonnes conditions. Concernant les ravageurs, la pression de l'Eudémis (tordeuse ou ver de la grappe) a été importante sur certaines zones du vignoble et sur des secteurs habituellement peu sensibles.

En savoir plus : la DRAAF Nouvelle-Aquitaine a fait paraître en mai 2020 une étude Agreste sur la viticulture bio en Nouvelle-Aquitaine. <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Etudes-no3-Mai-2020-Portrait-de>

# Bilan du marché 2019

La filière bio s'est historiquement construite sur le segment de la vente directe, via les réseaux et les caves indépendantes. Ce circuit continue de faire la part belle du marché, avec 45 % des ventes de vins bio en 2019. Par ailleurs, ce circuit reste le plus rémunérateur pour le producteur.

La grande distribution distribue 24 % du vin bio : ce segment ne cesse d'augmenter d'année en année. On observe des gammes plus nombreuses et plus diversifiées proposées à la clientèle.

21 % des ventes se font chez les cavistes et restaurants, ce chiffre est en légère augmentation. Un restaurant sur trois propose au moins un vin bio à sa carte.

Seuls 11 % des ventes de vin bio sont réalisés en magasins spécialisés : le consommateur de vin bio est avant tout un consommateur de vin, et la distribution spécialisée n'est pas le circuit de commercialisation le plus plébiscité. Le conseil à l'achat de vin au sein de ces magasins bio est à ce jour peu existant, le personnel n'y est que très rarement formé.

## Perspectives 2020

### Consommation

Alors que la consommation de vin en général a tendance à diminuer, les parts des vins bio continuent d'augmenter avec une estimation de croissance de +16 % d'ici 2022 selon une étude de SudVinBio/MillésimesBio/IWSR. Le vin bio atteindrait d'ici 2022, 7,7 % des parts de marché du vin contre 3,72% en 2017.

Depuis plusieurs années, on consomme certes moins mais mieux. Ainsi, la consommation de vin bio a doublé entre 2012 et 2017 en France. Le consommateur bio n'est pas forcément la cible désignée pour devenir acheteur de vin bio ; un consommateur de vin bio est avant tout un consommateur de vin et seulement 15 % des consommateurs bio achètent du vin bio. Par ailleurs le critère environnemental est primordial dans l'acte d'achat d'un vin bio.

La dynamique est porteuse également à l'export où la France se place comme 1er pays exportateur de vin bio au monde, avec 1/3 des vins bio exportés venant de France. En France en 2020, les achats de vins bio sont à 99 % d'origine française.

### Projets et dynamiques en cours

- Forte dynamique de conversion des caves indépendantes et des caves coopératives : accompagnement des caves coopératives dans cette transition, structuration de la mise en marché des gros volumes qui en découlent.
- Intégration du négoce dans le marché du vin bio.

### Conjoncture économique

Le marché du vin bio est porteur et favorise les fortes vagues de conversion observées en 2019. La valorisation des vins bio est positive. En région, la filière dispose de prix basés sur les cours du vrac ; or ce dernier représente un quart du marché du vin bio, et il n'existe à ce jour aucun opérateur spécialisé dans le vrac bio en région. Le vrac bio se structure peu à peu face à une demande croissante de la GMS.

### Les enjeux

Assurer une adéquation entre la production et la demande d'un marché en pleine expansion.

Maintenir des prix rémunérateurs pour les producteurs.

Proposer un accompagnement technique à la vigne comme au chai.

Travailler sur la gestion des contaminations croisées et sur les seuils de résidus.



### LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Cave de Branceilles, Cave de Brossac, Coteaux d'Albret bio, Cave de Crouseilles, Cave de Domme, Union de Guyenne, Cave d'Irouléguy, Cave de Mézin, Terres de Vignerons, Cave de Rauzan, SCA UNIVITIS, Vignerons de Tutiac, Vignerons de Buzet, Cave du Marmandais, SAS Amanieux, Ampelidæ, Châteaux Domaines et Millesimes, Paysan bio, etc.

A noter : de nombreux viticulteurs produisent d'importants volumes en caves particulières.

Sources : baromètre Agence bio/CSA 2020 – commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, VBNA

### CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Sylvain FRIES  
s.fries33@bionouvelleaquitaine.com - 06 38 35 33 17

Chambres d'agriculture - Karine BARRIERE  
k.barriere@correze.chambagri.fr - 05 55 86 21 95 - 07 63 45 23 42

Vignerons bio de Nouvelle-Aquitaine - Gwenaelle LE GUILLOU  
direction@vigneronsbionouvelleaquitaine.fr

### CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - contact@interbionouvelleaquitaine.com

Avec le soutien de :



RÉGION  
Nouvelle-Aquitaine



Un partenariat entre :



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRES D'AGRICULTURE  
NOUVELLE-AQUITAINE



# PRODUCTIONS ANIMALES EN 2019

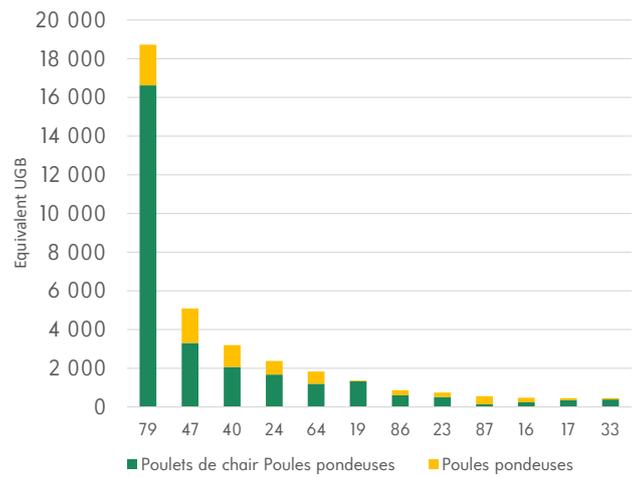
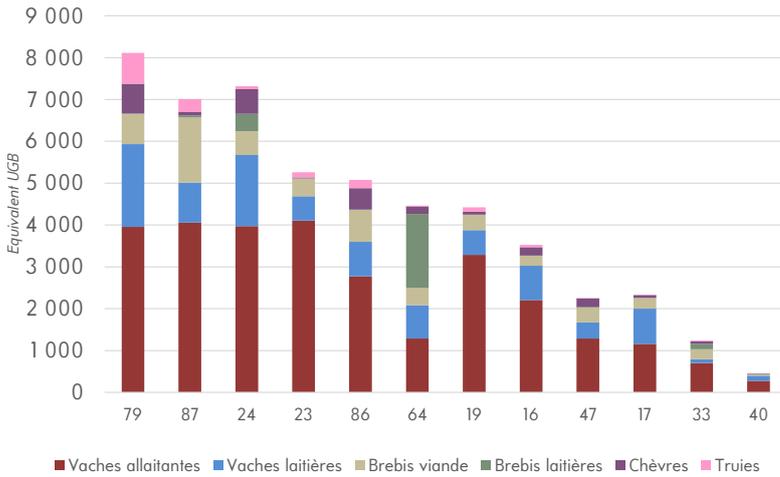
## EN NOUVELLE-AQUITAINE

Sources : Agence Bio/OC, Agreste, Chambres d'agriculture

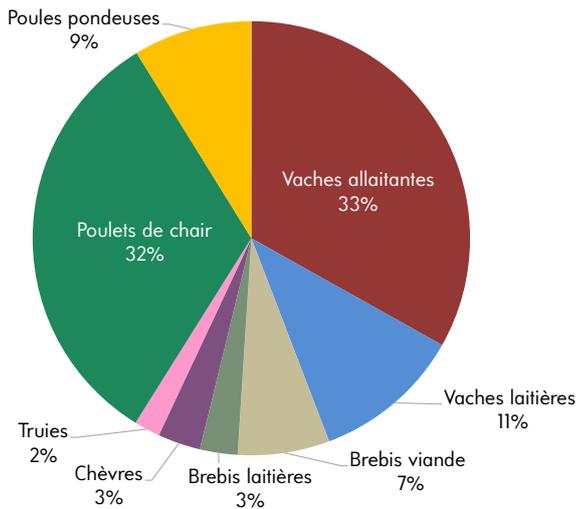


## Répartition des cheptels bio de Nouvelle-Aquitaine par département en 2019 (en nb. d'UGB - Unités de Gros Bétail)

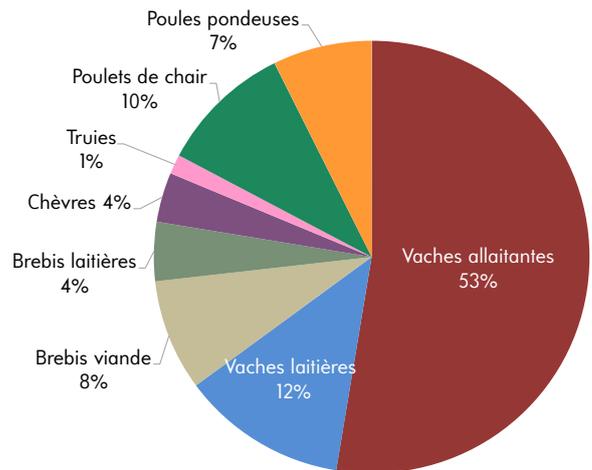
Cheptel bio en Nouvelle-Aquitaine (en équivalent UGB)



## Panorama des cheptels conduits en Bio en Nouvelle-Aquitaine 2019 (en équivalent UGB)



## Panorama de l'ensemble des cheptels (AB et conventionnel) en Nouvelle-Aquitaine 2019 (en équivalent UGB)



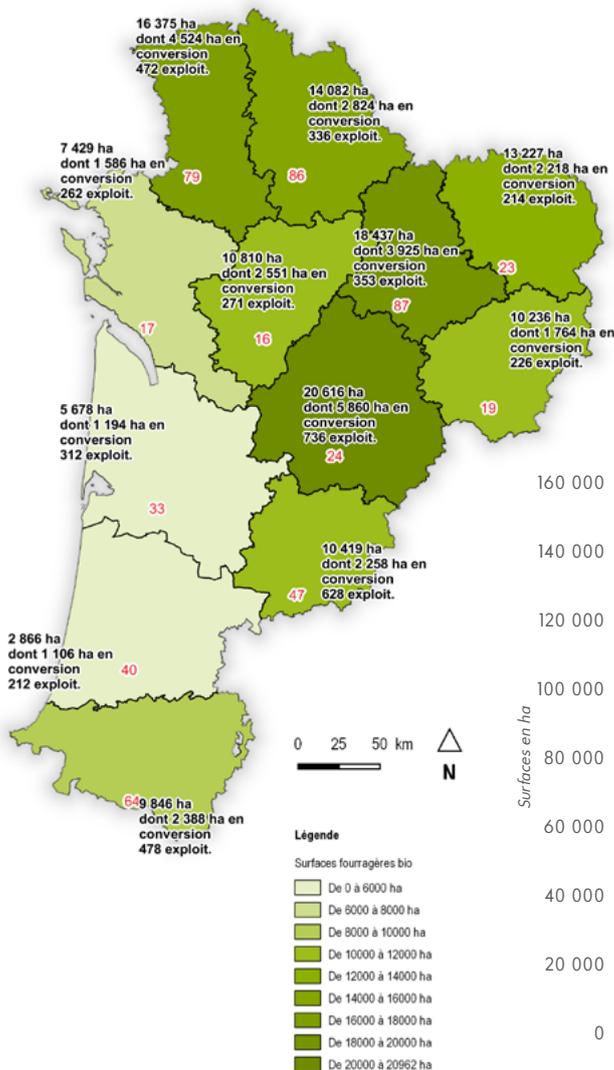
La production dominante, tous modes de production confondus (bio, conventionnel...) concerne les vaches allaitantes. La part de l'aviculture en bio est nettement plus importante.

# Des productions animales impliquant des surfaces fourragères importantes

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste, Chambres d'agriculture et Bio Nouvelle-Aquitaine  
Carte : INTERBIO

## Nombre d'exploitations et surfaces fourragères bio en Nouvelle-Aquitaine en 2019

- 140 000 ha en bio et conversion fin 2019
- + 12 % / 2018
- sont consacrés aux surfaces fourragères (surfaces toujours en herbe et production de fourrages pour alimenter les troupeaux)
- 4 500 exploitations
- 7 % des surfaces fourragères de Nouvelle-Aquitaine sont en bio.



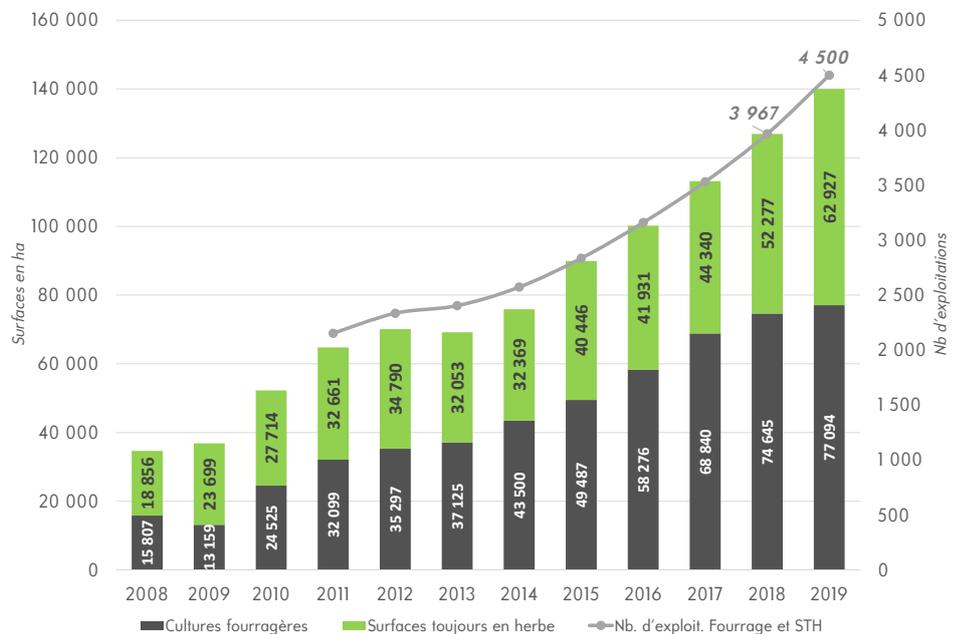
Les 12 départements de Nouvelle-Aquitaine ont au minimum 20 % de leur SAU départementale (bio et conversion) consacrées aux surfaces fourragères.

Pour 6 d'entre eux, cette part dépasse 50 %, à savoir la Corrèze, la Creuse, la Haute-Vienne, les Pyrénées-Atlantiques, la Dordogne et la Charente. 15 % de la production de fourrages bio de Nouvelle-Aquitaine sont localisées en Dordogne.

### Surfaces fourragères STH et cultures fourragères

	Poids de la production bio au sein de chaque département	Poids de la production bio départementale à l'échelle régionale
19	81 %	7 %
23	80 %	9 %
87	71 %	13 %
64	65 %	7 %
24	59 %	15 %
16	54 %	8 %
79	48 %	12 %
17	43 %	5 %
86	39 %	10 %
47	30 %	7 %
33	21 %	4 %
40	21 %	2 %

## Évolution du nombre d'exploitations et des surfaces fourragères en Nouvelle-Aquitaine en 2019



## Faits notoires en 2019

### Focus sur les conditions climatiques

Les achats de fourrages ont été plus marqués qu'en 2018 et de nombreuses exploitations ont souffert de la sécheresse.

2019 a été une année climatique très défavorable pour valoriser efficacement l'herbe et particulièrement l'herbe pâturée. Les secteurs où les sols ont une meilleure réserve utile ont permis d'assurer un bilan fourrager juste à l'équilibre. En revanche, les départements de l'ex-Limousin et les zones les plus séchantes de l'ex-Poitou-Charentes ont été fortement impactés.

Plusieurs phénomènes se sont cumulés et ont provoqué une hausse de consommation des fourrages stockés, d'un coût de fabrication bien supérieur à celui de l'herbe pâturée :

- l'absence ou le manque de pluies de l'été 2018 jusque dans l'hiver 2019 ;
- des épisodes de froid jusqu'en avril 2019 provoquant un démarrage de végétation tardif au printemps 2019 ;
- la canicule dès le début d'été 2019 qui a brûlé l'herbe sur pied et contraint les élevages à distribuer du stock de substitution en quantité et/ou à rentrer les animaux.

# LA FILIÈRE VIANDE BOVINE BIO

## EN NOUVELLE-AQUITAINE



## La production

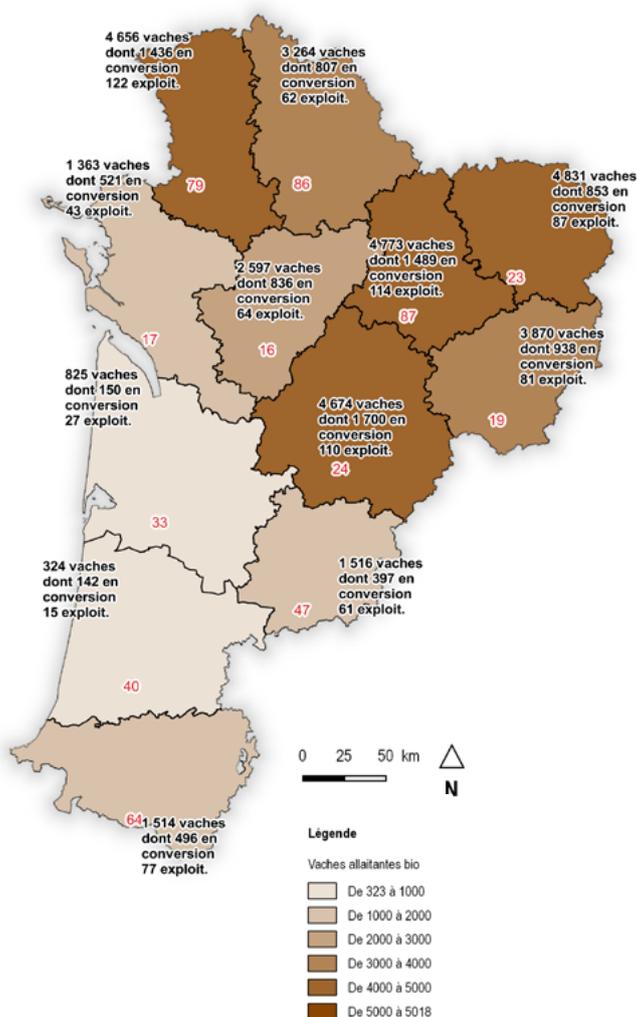
Sources : données Agence BIO/OC, Agreste, Chambres d'agriculture et Bio Nouvelle-Aquitaine

Carte : INTERBIO

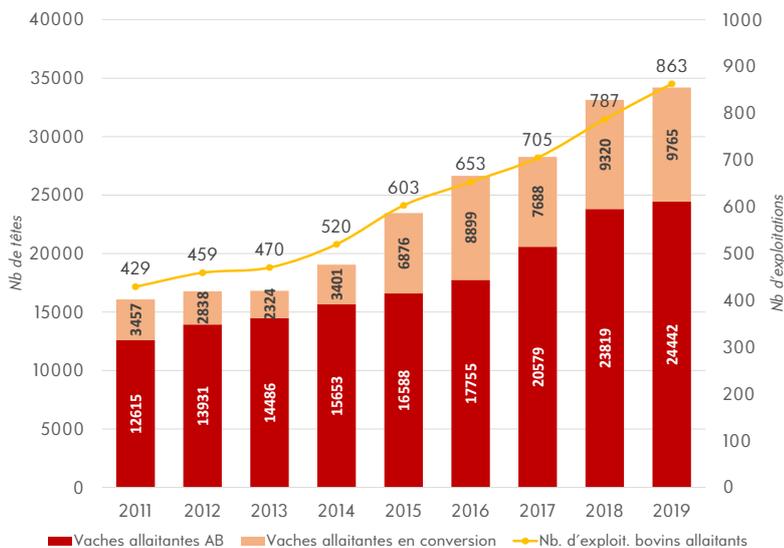
### Nombre d'exploitations et de vaches allaitantes bio en Nouvelle-Aquitaine en 2019

- 34 207 vaches allaitantes bio
  - ↳ + 3 % / 2018
- 650 exploitations
- 4 % des vaches allaitantes de Nouvelle-Aquitaine sont bio

Le bassin de production est situé au nord (Deux-Sèvres) et à l'est de la région, notamment en Creuse, Haute-Vienne, Corrèze et Dordogne.



### Evolution du nombre de fermes et du nombre de vaches allaitantes certifiées et en conversion entre 2011 à 2019 en Nouvelle-Aquitaine



## Faits notoires en 2019

Le frein principal est le faible débouché pour la voie mâle. Des exploitations ont fait le choix de produire peu de bovins mais de les finir sur l'exploitation (30-40 vaches) pour les valoriser en circuits courts.

## Les projets en cours – suites en 2020

### Filière viande bio solidaire

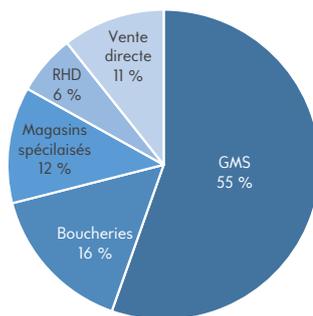
En février 2020, l'association des Éleveurs Bio du Sud-Ouest (EBSO) a été officiellement lancée. EBSO va se substituer à l'actionnaire Unébio Centre-Est jusque-là présent sur les régions Occitanie et ex-Aquitaine. Les objectifs sont de fédérer les éleveurs bio du secteur autour d'une filière viande bio solidaire et de mettre en marché des viandes bio produites, abattues, transformées localement. Cela peut laisser espérer un regain d'intérêt pour la production de viande bovine biologique.

# Bilan du marché 2019

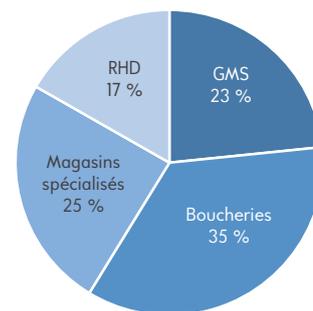
En 5 ans, la production de viande bio a doublé en France (de 27 498 tonnes en 2014 à 53 629 tonnes en 2019). En 2019 les volumes d'abattages sont en augmentation pour les viandes bio (+16 %). Les ventes continuent de croître, avec notamment une belle progression en restauration collective (+34 % en volume vs 2018). La part de viande importée est quasi nulle.

Concernant la viande bovine, depuis 2015 la croissance est portée par les vaches, qui en 2019 représentent 39,7 % des abattages. Les veaux arrivent en seconde position avec 30 % des volumes.

Distribution des volumes de gros bovins allaitants par circuit de distribution en 2019



Distribution des volumes de veaux par circuit de distribution en 2019



## Perspectives 2020

### Consommation

Après le pic de consommation enregistré lors du confinement lié au Coronavirus (+ 24 % de ventes de viande hachée en mars et avril 2020), la situation est revenue à la normale. Cependant, le marché progresse toujours moins vite que les disponibilités en animaux sur les fermes et génère des stocks sur pied.

La consommation est tournée majoritairement vers l'élaboré, au détriment des pièces nobles des muscles bruts. Le déséquilibre carcasse s'est accentué. Les opérateurs économiques doivent donc adapter leur développement pour ne pas pénaliser la production. Concernant la restauration hors domicile, la reprise est progressive.

### Projets et dynamiques en cours

- Accompagnement individuel des opérateurs qui souhaitent développer une filière bio
- Groupe de travail Egalim viande bio - restauration hors domicile
- Groupe de travail sur la répartition de la chaîne des valeurs pour le steak haché

### Conjoncture économique

Comme en 2019, les abattages de gros bovins ont progressé de 8 %. La tendance 2019 se confirme en 2020 avec une forte progression des abattages de vaches laitières et mixtes.

#### Forces

- Des prix bio stables, déconnectés de ceux du marché conventionnel
- Contractualisation et planification des sorties d'animaux entre les producteurs et les acheteurs afin de réguler les arrivées d'animaux et de stabiliser les prix

- Recherche d'animaux finis tout au long de l'année
- Possibilité de produire différents types d'animaux selon la demande du marché et les contraintes de production.

#### Faiblesses

- Coûts de production parfois élevés lorsque l'autonomie alimentaire est trop faible sur l'exploitation
- Pas de filière pour les broutards : la valorisation de la voie mâle (animaux engraisés) se fait en veau de lait, veau rosé (complété en fourrage et en céréales), bœuf et jeune bovin

#### Opportunités

- Un développement du marché de la restauration collective appuyé par la loi Egalim
- Des systèmes de production conventionnels parfois assez proches du bio : facilite la conversion
- Au 1er semestre 2020, des cours bio rendu abattoir, tous types et catégories confondus, de 25 % supérieurs à ceux du conventionnel (+ 23% en moyenne annuelle 2019)

#### Menaces

Les sécheresses successives (déficits de pluviométrie de -21 % au national en 2020 d'après Agreste) favorisent la décapitalisation du cheptel. Ceci peut engorger le marché et impacter les prix de vente (trop d'offre pour un marché saturé), et favoriser la hausse du coût de production pour l'éleveur (moins de disponibilité fourragère).

### LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

**Collecteurs :** SCA Le Pré Vert, Unébio, Caveb, Corali, Euralis Bovins, Cavac, Ter'élevage, Bondy viande, Expalliance, Elvéa, etc.

**Transformateurs :** SVEP, Danival, Vitagermine, Ets. Faget, etc.

Sources : INTERBEV, commission INTERBIO

### CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Marion ANDREAU  
m.andreau86@bionouvelleaquitaine.com - 07 63 21 67 36

Chambres d'agriculture - Nicolas DESMARIS  
nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr - 06 12 69 84 90

### CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Barbara KASERER-MENDY  
b.kaserer@internouvelleaquitaine.com - 06 56 50 44 26

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



# LA FILIÈRE VIANDE OVINE BIO

## EN NOUVELLE-AQUITAINE



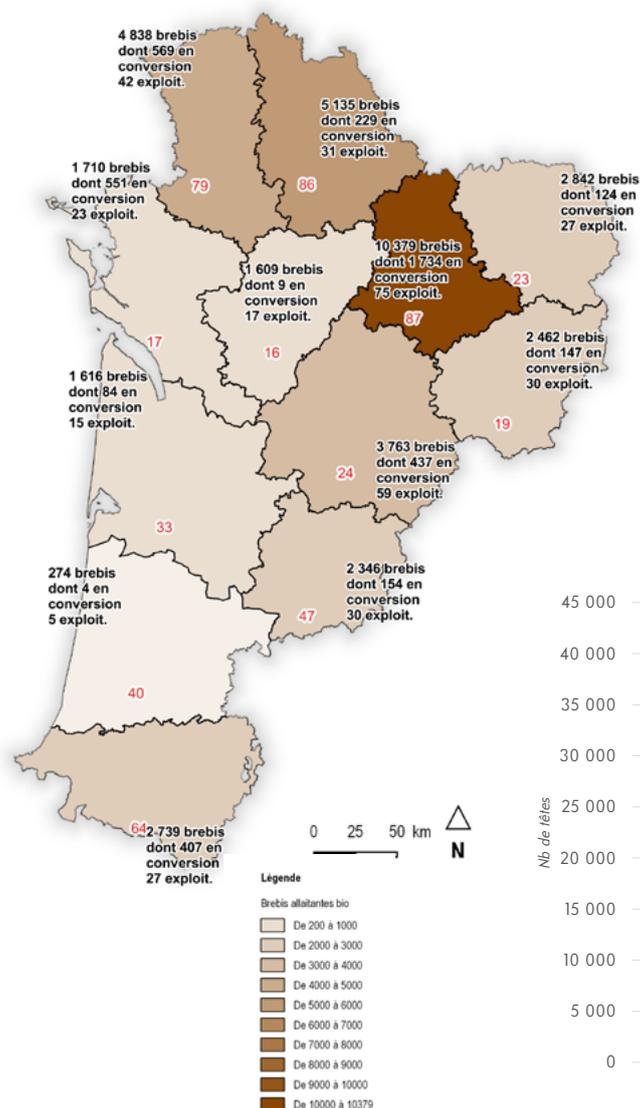
## La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste, Chambres d'agriculture et Bio Nouvelle-Aquitaine

Carte : INTERBIO

### Nombre d'exploitations et nombre de brebis allaitantes bio en Nouvelle-Aquitaine en 2019

- 39 713 brebis allaitantes bio (dont conversion)
- + 4 % / 2018
- 334 exploitations
- 5 % des brebis allaitantes de Nouvelle-Aquitaine sont bio



La Haute-Vienne détient le plus important cheptel de brebis allaitantes bio de la région (26 %).

## Faits notoires en 2019

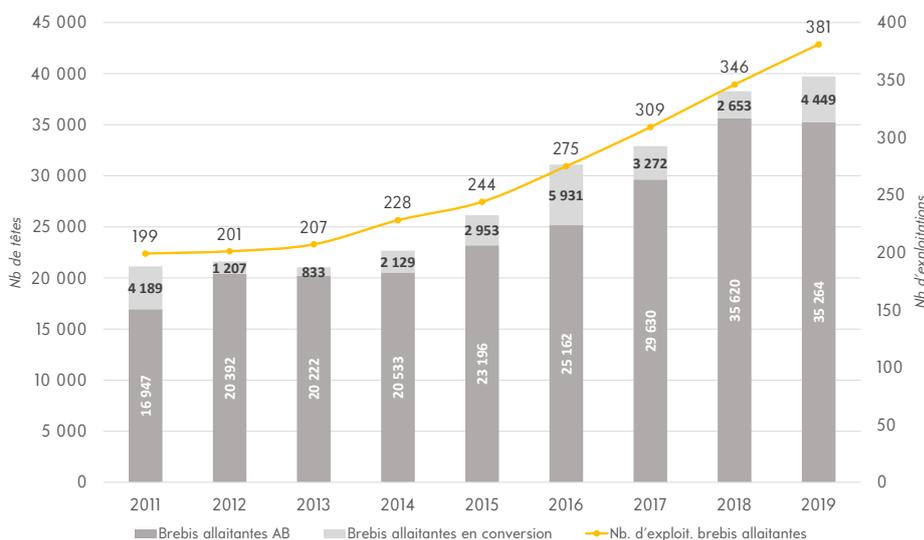
### Focus sur les conditions climatiques

Les producteurs ovins ont été fortement impactés par la sécheresse car ils ont été privés des repousses d'herbe estivale pour leur production habituelle d'agneaux à l'herbe. Certains producteurs ovins s'interrogent sur la nécessité croissante de produire plus en bâtiment (pour les agnelages, pour la finition des agneaux) afin de se soustraire aux difficultés (sécheresses et manque d'herbe à pâturer concomitant, Wolfarthia...arrivée du Loup, ce qui contrarie la dynamique spontanée d'optimisation des coûts de production en mode AB.

### Focus sanitaire

Il existe des contraintes sanitaires supplémentaires sur les troupeaux dans le nord de la Nouvelle-Aquitaine avec les myiases Wohlfahrtia Magnifica (mouche). Ceci n'incite pas à passer en bio notamment au vu du protocole assez contraignant à mettre en place pour essayer d'enrayer la propagation de ces myiases.

### Evolution du nombre de fermes et du nombre de brebis allaitantes certifiées bio et en conversion entre 2011 à 2019 en Nouvelle-Aquitaine

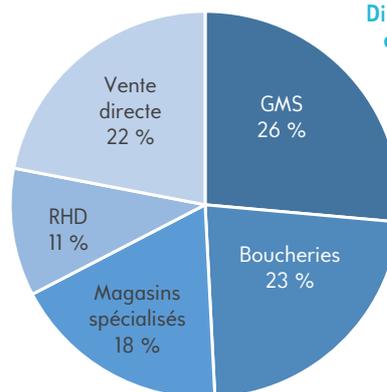


# Bilan du marché 2019

Le marché de la viande ovine a été dynamique en 2019, ce qui a favorisé une hausse modérée des conversions (+10 % d'exploitations et +3,8 % du cheptel en Nouvelle-Aquitaine). Les abattages français ont progressé de 11 % en 2019 vs 2018.

La viande ovine est distribuée dans tous les types de circuits. Alors que dans les filières biologiques la GMS est majoritaire, elle ne représente en 2019 que 26 % des volumes distribués de viande ovine. La vente directe et la vente en boucheries se partagent 45 % du marché de l'agneau. La différence de prix entre des agneaux bio et certains agneaux conventionnels sous SIQO est faible ; la vente directe permet de dégager une plus-value supérieure pour les éleveurs. Quant à la RHD, elle poursuit son développement avec 11 % des agneaux bio distribués.

Distribution des volumes d'ovins par circuit de distribution en 2019



## Perspectives 2020

### Consommation

La consommation de viande ovine est saisonnée. Elle se fait principalement à Pâques bien que la production dure jusqu'en automne. En 2020 les ventes de Pâques ont été correctes et la réouverture des rayons en GMS avec la présence d'un personnel qualifié pour la découpe technique de l'agneau a permis de relancer l'activité post confinement. Le début d'été est chaque année compliqué, avec la hausse des sorties d'agneaux et la stagnation de la consommation. Cependant en 2020, la période a été moins difficile à gérer, dans un marché demandeur de viande d'agneau de qualité et d'origine France.

### Projets et dynamiques en cours

- Opération de promotion de la viande d'agneau bio à l'automne : mis en place par la commission bio d'Interbev
- Groupe de travail Egalim viande bio - restauration hors domicile
- Etude en cours sur l'offre (quantité, calendrier de production) et les coûts de commercialisation par B.L.E.

### Conjoncture économique

Malgré la sécheresse et une prolificité réduite par endroit, les abattages au 1er semestre 2020 seraient en progression (+10 %). Les cours moyens des agneaux bio rendu abattoir sont équivalents à la même période 2019, et le différentiel avec le conventionnel serait voisin de +10 %.

#### Forces

- Des prix bio stables, déconnectés de ceux du marché conventionnel

- Contractualisation et planification des sorties d'animaux entre les producteurs et les acheteurs afin de réguler les arrivées d'animaux et de stabiliser les prix
- Recherche d'animaux finis tout au long de l'année

#### Faiblesses

- Coûts de production parfois élevés lorsque l'autonomie alimentaire est trop faible sur l'exploitation.
- La saisonnalité de la production d'agneaux bio permet difficilement de lisser la production et pénalise le prix payé au producteur (trop d'agneaux à certaines périodes, pas assez d'autres).
- Coûts de transport et de découpe élevés, en lien avec la petite taille des agneaux : ceci engendre un prix élevé pour le consommateur. Les ateliers de découpe spécialisés et les bouchers traditionnels sont davantage en mesure de valoriser cette viande.
- La valorisation des brebis bio est difficile, la consommation de viande de mouton adulte reste marginale en France.

#### Opportunités

- Des systèmes de production conventionnels parfois assez proches du bio : facilite les conversions.
- Un marché 2020 en demande de viande ovine origine France : les acheteurs se tournent davantage vers la production nationale et les signes de qualité, dont le bio.

#### LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

Collecteurs : Limovin, SCA Le Pré Vert, Poitou Ovins, Caveb, Ecoovi, Unebio, Bellac Ovin, CAOSO, etc.

Transformateurs : Danival, Faget, SVEP, etc ;

Sources : INTERBEV, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

#### CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Philippe DESMAISON  
p.desmaison79@bionouvelleaquitaine.com - 06 21 31 32 65

Chambres d'agriculture - Nicolas DESMARIS  
nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr - 06 12 69 64 90

#### CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Barbara KASERER-MENDY  
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 56 50 44 26

Avec le soutien de :



RÉGION Nouvelle-Aquitaine



Un partenariat entre :



AGRICULTURES & TERRITOIRES  
CHAMBRES D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE



# LA FILIÈRE VIANDE PORCINE BIO

## EN NOUVELLE-AQUITAINE

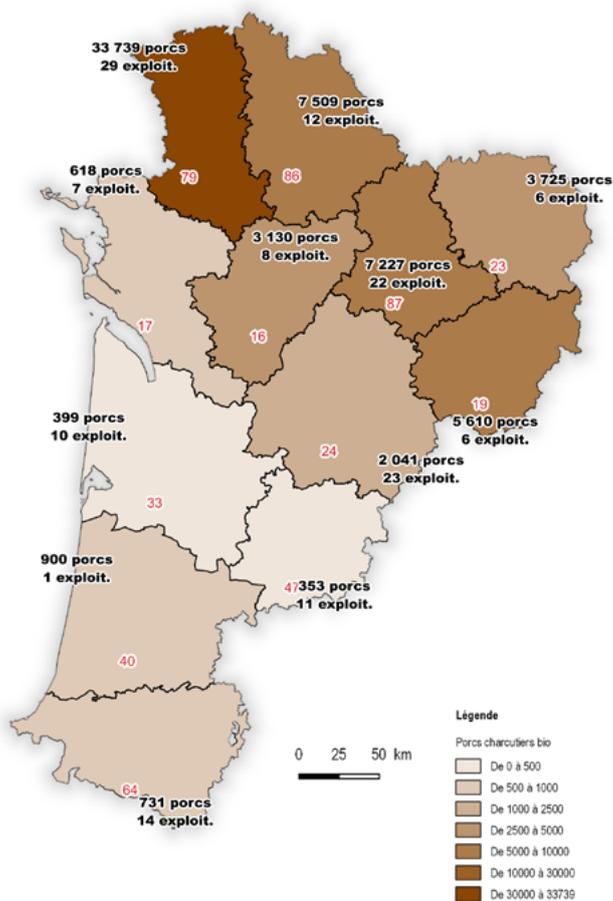


## La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste, Chambres d'agriculture et Bio Nouvelle-Aquitaine  
Carte : INTERBIO

Les Deux-Sèvres détiennent le plus important cheptel de truies bio de la région (44%). Il en est de même concernant la production de porcs charcutiers.

### Nombre d'exploitations et de porcs charcutiers bio en Nouvelle-Aquitaine en 2019



### Nombre d'exploitations et de truies bio en Nouvelle-Aquitaine en 2019

- 5 435 truies bio  
+ 63 % / 2018
- 97 exploitations
- 8 % des truies de Nouvelle-Aquitaine sont bio

### Evolution du nombre de fermes et du nombre de truies certifiées bio en conversion de 2011 à 2019 en Nouvelle-Aquitaine



## Les projets en cours – suites en 2020

### Contexte réglementaire en évolution pour l'élevage porcin : les effluents

La définition des « effluents en provenance d'élevage industriel » a été précisée. Sont exclus d'une utilisation sur des terres biologiques les effluents d'élevages en système caillebotis/grilles intégral ou cages dépassant les seuils définis en annexe I de la directive 2011/92/UE, c'est-à-dire :

- plus de 3 000 emplacements pour porcs,
- plus de 900 emplacements pour truies.

A noter que la prise en compte de ces seuils reste provisoire.

Ces changements induisent des mises en conformité de bâtiments d'élevage déjà existants pour produire en bio ; donc des frais supplémentaires.

### Accès à l'extérieur des porcs

Le 26 juin 2020, l'INAO a acté le taux de découverte maximal d'une aire d'exercice extérieure en élevage de porcs. Celui-ci est de 5 %. Une courrette peut ainsi être couverte au maximum à 95 % et ouverte sur 3 côtés.

## Faits notaires en 2019

### Focus sanitaire

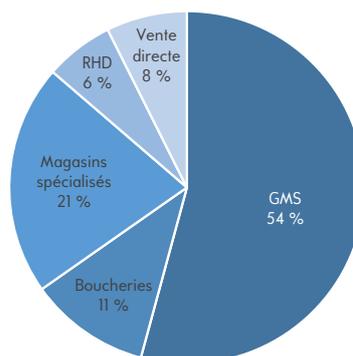
Des mesures ont été adoptées en 2019 pour éviter l'introduction de la peste porcine africaine (PPA) en France et éviter une crise sanitaire grave pour les filières professionnelles concernées.

Des formations biosécurité pour la PPA ont été mises en place ; l'objectif étant de former le plus possible d'élevages.

# Bilan du marché 2019

En 2019, les volumes de viande porcine bio ont continué de progresser. La prudence affichée par les professionnels a permis de limiter le déséquilibre matière qui a commencé à se faire sentir au 2ème semestre.

Au niveau national, près de 20 000 tonnes de viande porcine ont été produites, soit une progression des abattages de 32 % entre 2018 et 2019. Concernant la distribution, 54 % des débouchés de la viande de porc bio sont réalisés par la GMS (en volumes) et 21 % dans les magasins spécialisés.



Distribution des volumes de porcs par circuit de distribution en 2019

## Perspectives 2020

### Consommation

La production de porcs charcutiers a continué sa forte progression en 2020. Le marché peine à progresser au même rythme que les sorties de porcs charcutiers. Fin mars 2020, les stocks de congelé étaient toujours en hausse. La période de confinement a permis de distribuer les produits à DLC plus longue et la fermeture des frontières a amplifié un temps la demande en produits français et de qualité (dont les produits bio).

Au 1er semestre 2020, les ventes de charcuteries bio en libre-service en GMS ont progressé en valeur et en volumes (+ environ 10 %) par rapport à 2019. Le déséquilibre matière sur les pièces s'est accentué, en particulier sur la poitrine lardon, qui est un produit fortement demandé. La valorisation de l'intégralité des morceaux de la carcasse se fait davantage dans les circuits de la vente directe et de la boucherie artisanale.

### Projets et dynamiques en cours

- Création de gammes en saucisseries et salaisons - ouverture de nouvelles entreprises artisanales
- Nouveaux projets d'installation freinés : marché saturé
- Groupe de travail Egalim viande bio - restauration hors domicile

### Conjoncture économique

#### Forces

- Des prix bio stables, rémunérateurs (2,5 fois le prix conventionnel), déconnectés du marché conventionnel.
- Une filière bien structurée de l'amont à l'aval :
  - présence de collecteurs principalement au nord et à l'est de la région ;

- mise en place de contractualisations pluriannuelles longues entre les producteurs, les collecteurs et les distributeurs (contrats bi ou tri-partites).
- Sorties régulière d'animaux (pas de saisonnalité).
- Demande peu de surfaces (attention cependant au lien au sol concernant l'alimentation et aux surfaces d'épandage).

#### Faiblesses

- Attention à la surproduction, qui peut être rapide : maintenir un équilibre offre-demande favorable (cf. § consommation).
- Importantes surfaces d'épandage nécessaires.
- Coût élevé de l'alimentation (deux fois supérieur au coût conventionnel) : lors des périodes de sécheresse, les mauvais rendements en grandes cultures impactent le prix de l'aliment.

#### Opportunités

- Les principaux collecteurs proposent un accompagnement technico-économique pour les producteurs, qu'ils soient novices ou avertis.
- D'anciens bâtiments (type stabulations) peuvent servir de base pour l'installation d'un atelier porcin.

#### Menaces

- Le coût de l'aliment pourrait être impacté dans les années à venir par les périodes récurrentes de sécheresse.
- Le marché a fortement évolué : il y a risque de surproduction, la demande peine à couvrir l'offre, ceci peut impacter le prix payé au producteur.

### LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

**Collecteurs :** Limovin, SCA Le Pré Vert, Poitou Ovins, Caveb, Ecoovi, Unebio, Bellac Ovin, CAOSO, etc.

**Transformateurs :** Danival, Faget, SVEP, etc

Sources : Interbev, FranceAgriMer, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

### CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Fabrice ROCHE  
f.roche19-87@bionouvelleaquitaine.com - 06 62 49 05 29

Chambres d'agriculture - Cécilia MONTHUS  
cecilia.monthus@deux-sevres.chambagri.fr  
05 49 77 15 15 - 06 74 68 70 63

### CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Barbara KASERER-MENDY  
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 58 50 44 26

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



# LA FILIÈRE POULET DE CHAIR BIO

## EN NOUVELLE-AQUITAINE



## La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste, Chambres d'agriculture et Bio Nouvelle-Aquitaine  
Carte : INTERBIO

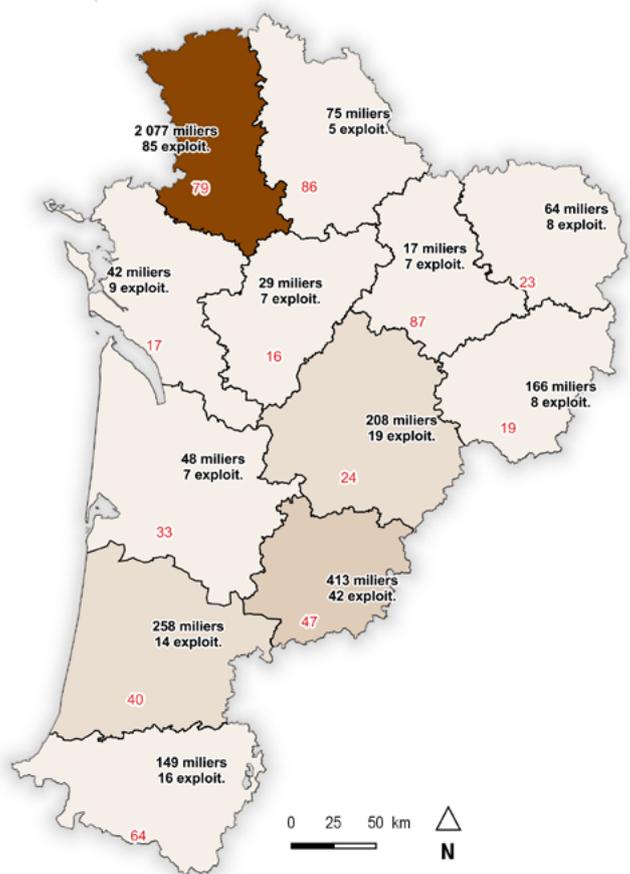
### Nombre d'exploitations et de poulets de chair bio en Nouvelle-Aquitaine en 2018

- 3 550 000 poulets de chair bio

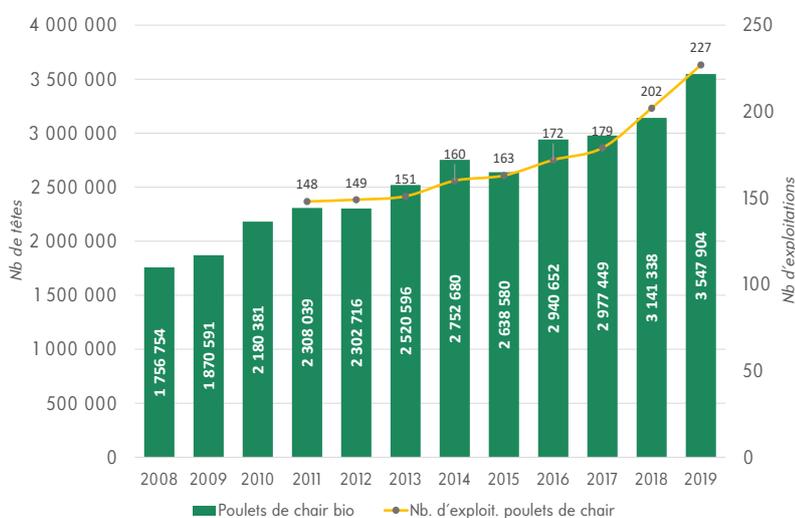
+ 13 % / 2018

- 227 exploitations
- 20 % des poulets de chair de Nouvelle-Aquitaine sont bio

Près de 60 % des poulets de chair bio de la région sont élevés dans les Deux-Sèvres



### Evolution du nombre de poulets de chair bio et du nombre d'exploitations de 2008 à 2019 en Nouvelle-Aquitaine



## Faits notaires en 2019

Peu de projets d'installation en poulets bio. Les collecteurs et abatteurs cherchent à développer la filière progressivement, en lien avec la demande du marché.

## Les projets en cours – suites en 2020

Même tendance sur 2020. Attention à la problématique du bien-être animal sur l'étiquetage des produits en grande surface qui contraint encore les éleveurs.

Pour exemple : un élevage en cabanes mobiles qui avait une densité en bâtiment supérieur à 10 poulets/m<sup>2</sup> comme pour les bâtiments fixes.

# Bilan du marché 2019

En France en 2019, la production de poulets de chair tous modes de production confondus représente 67 % de la production totale de volailles. Le poulet est la première viande consommée dans le monde et est la seule viande conventionnelle dont la consommation progresse encore en France (+2,5 % en volume). 25 % de la production française est sous signe de qualité, dont 2 % en bio. La France est le 1er producteur de poulets bio en Europe, avec 3,5 millions de poulets.

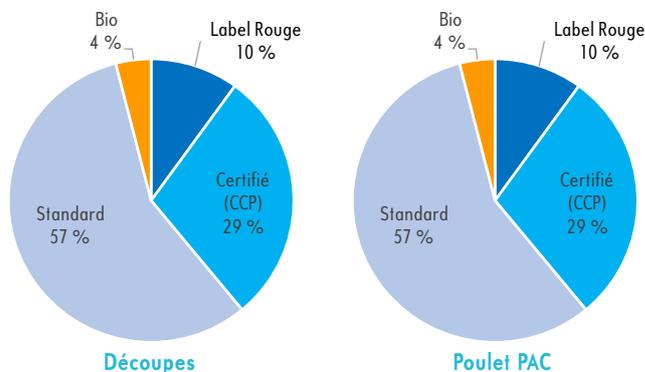
Selon le Synalaf, les mises en place de poussins bio en 2019 sont en hausse de 12,7 % et leur poids dans les abattages devrait passer de 1,4 % à 1,7 %, tandis que les mises en place en Label Rouge restent stables.

Depuis les années 2000, la tendance observée est une transition de la demande vers des produits de plus en plus transformés. En 2019, la part des découpes et des élaborés représente près de 80 % des achats, alors qu'en 1998 cette part était inférieure à 50 % des ventes. Cette tendance vers des produits faciles à préparer et portionnés est une demande sociétale croissante, en lien avec les nouveaux modes de consommation.

Par ailleurs, on constate globalement un repli de la consommation de produits standards et une augmentation des achats de produits labellisés (Label Rouge et Bio).

## Part des découpes et du poulet près à cuire (PAC) de poulet en 2019

Source : Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer



# Perspectives 2020

## Consommation

La part des découpes reste dominante, malgré la part importante du poulet bio dans la gamme prête à cuire (PAC). De nouveaux produits innovants apparaissent sur le marché, notamment pour la restauration hors domicile : il s'agit de poulets découpés en huit, qui proposent une alternative au piécé et permettent de valoriser l'intégralité de la carcasse. En effet, l'introduction de produits bio chez les ménages ou en restauration collective s'accompagne souvent d'un changement des pratiques culinaires : les produits frais sont davantage cuisinés, les produits transformés, plus onéreux, sont achetés avec modération afin d'équilibrer le budget.

## Projets et dynamiques en cours

- Accompagnement individuel des opérateurs qui souhaitent développer une filière bio
- Groupe de travail Egalim viande bio - restauration hors domicile
- Sexage in ovo : évolution réglementaire du cahier des charges bio qui incite à tester des méthodes innovantes

## Conjoncture économique

### Forces

La part de la production biologique progresse, dynamisée par la demande des consommateurs.

Les cycles courts de productions permettent de réguler plus aisément l'offre par un allongement des durées de vides sanitaires.

### Faiblesses

- Attention à la surproduction, qui peut être rapide : maintenir un équilibre offre-demande favorable.
- Coût élevé de l'alimentation (deux fois supérieur au coût conventionnel).

### Opportunités

La loi Egalim prévoit 20 % de produits bio dans les cantines dès janvier 2022 : ceci pourrait développer les débouchés en restauration collective.

### Menaces

La nouvelle réglementation européenne prévoirait dès 2022 une obligation d'élevage des reproducteurs en bio, ce qui pourrait augmenter considérablement le prix d'achat des poussins.

Le coût de l'aliment pourrait être impacté dans les années à venir par les périodes récurrentes de sécheresse.

## LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

**Collecteurs et transformateurs :** Blason d'Or, Périgord Aviculture, les Fermiers du Sud-Ouest, Les Fermiers Landais, Bodin, Mercier, Volineo, Bellavol, etc

Sources : ITAVI, Synalaf, FranceAgriMer, Interbev, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

## CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Fabrice ROCHE  
f.roche19-87@bionouvelleaquitaine.com - 06 62 49 05 29

Chambres d'agriculture - Cécilia MONTHUS  
cecilia.monthus@deux-sevres.chambagri.fr  
05 49 77 15 15 - 06 74 66 70 63

## CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Barbara KASERER-MENDY  
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 56 50 44 26

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



# LA FILIÈRE OEUFS BIO

## EN NOUVELLE-AQUITAINE



OEUFS

## La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste, Chambres d'agriculture et Bio Nouvelle-Aquitaine

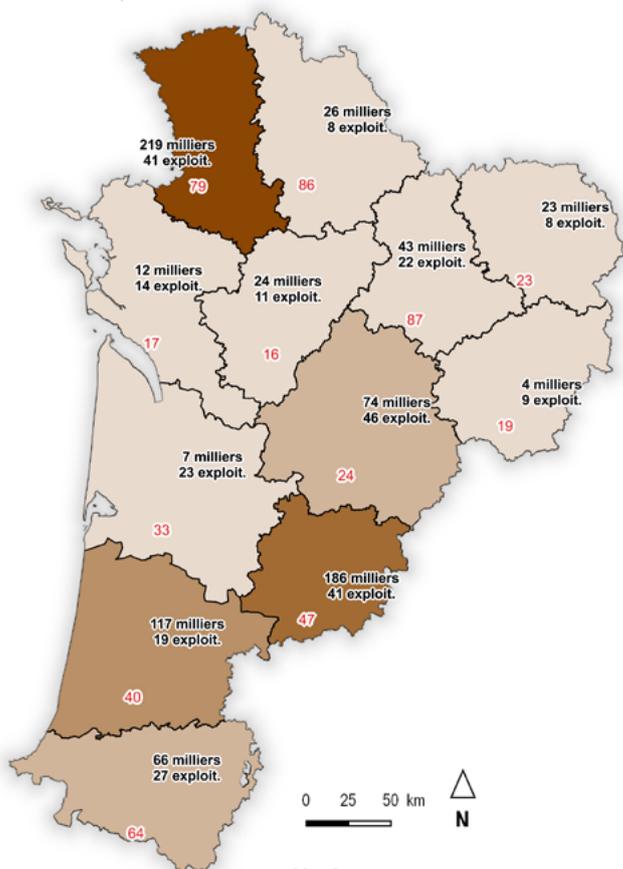
Carte : INTERBIO

### Nombre d'exploitations et de poules pondeuses bio en Nouvelle-Aquitaine en 2019

- 800 000 poules pondeuses bio  
↳ + 9 % / 2018
- 269 exploitations
- 7 % des poules pondeuses de Nouvelle-Aquitaine sont bio

Les élevages de poules pondeuses sont principalement situés dans les Deux-Sèvres (27 %), puis dans le Lot-et-Garonne et les Landes.

En 2018 des ateliers de grande taille ont été installés ou convertis.



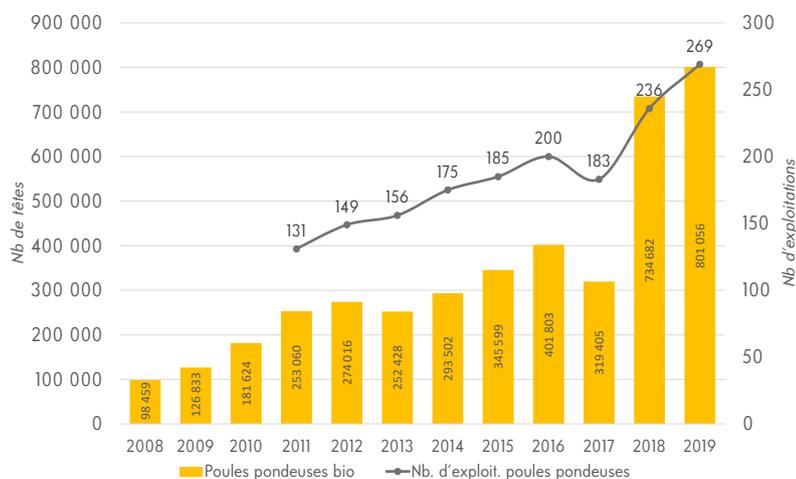
0 25 50 km  
N

#### Légende

Poules pondeuses bio (en milliers)

- De 4204 à 50000
- De 50000 à 100000
- De 100000 à 150000
- De 150000 à 200000
- De 200000 à 219115

### Evolution du nombre de poules pondeuses bio et du nombre d'exploitations de 2008 à 2019 en Nouvelle-Aquitaine



## Faits notables en 2019

L'œuf Gascon dans le Lot-et-Garonne développe la production d'œufs bio sur sa zone.

Il y a également de la demande d'œufs bio en circuits courts en complément du maraîchage, notamment en Dordogne.

## Les projets en cours – suites en 2020

### Contexte réglementaire en évolution pour l'élevage des poulettes

La définition des « effluents en provenance d'élevage industriel » a été précisée par l'INAO. Seront exclus d'une utilisation sur des terres biologiques les effluents d'élevages en système caillebotis/grilles intégral ou cages dépassant les seuils définis en annexe I de la directive 2011/92/UE, c'est-à-dire plus de 60 000 emplacements pour poules.

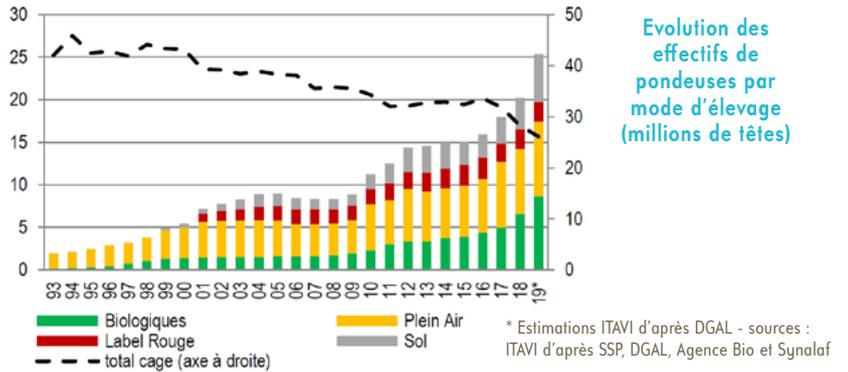
Ces changements induisent des mises en conformité de bâtiments d'élevage déjà existants pour produire en bio, donc des frais supplémentaires.

# Bilan du marché 2019

En France, près de 17 % des œufs français sont bio, soit 31 % de la production européenne d'œufs bio.

Le marché de l'œuf bio se développe rapidement : la demande est croissante, l'œuf est un produit d'appel notamment en GMS. En 2019, on constate une accélération du repli des systèmes cage (51 % en 2019 contre 58 % en 2018). Le taux moyen de croissance des effectifs de pondeuses bio entre 2013 et 2019 est de +14,5 % (+0,6 % Label Rouge, +6 % plein air).

En 2019, les ménages consomment en moyenne en volume 15 % d'œufs bio correspondant à 24 % de la valeur du marché de l'œuf coquille.



# Perspectives 2020

## Consommation

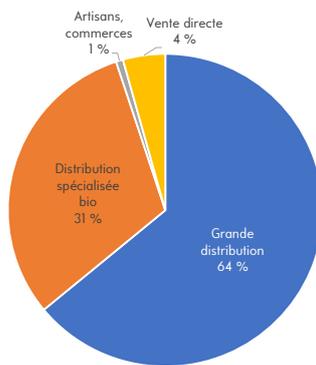
La filière bio poursuit sa forte croissance pour répondre à la demande du marché en œufs bio, qu'ils soient sous forme d'œufs coquille ou d'ovoproduits (œufs liquides, en poudre, œufs écalés et autres élaborés).

Le marché de l'œuf bio français est approvisionné à 99 % par des œufs produits en France.

Les œufs bio sont distribués dans tous les circuits de vente, avec une segmentation de prix en fonction du lieu de vente. La GMS distribue plus de la moitié des œufs bio et propose le prix de vente le moins cher (produit d'appel). Au 1er semestre 2020 les ventes d'œufs bio ont progressé de plus de 29 % en magasins, soit 33 % des parts de marché. De nombreux distributeurs se sont positionnés pour développer significativement le marché de l'œuf alternatif d'ici 2025.

Les ovoproduits sont utilisés par les industries et la restauration hors domicile (RHD) pour des raisons de praticité, d'hygiène et de coûts. Lors du confinement, les volumes d'œufs destinés à la RHD se sont reportés vers les magasins pour satisfaire les besoins des ménages en œufs coquille. La part d'ovoproduit qui est importante en conventionnel (35 % des volumes d'œufs) est très réduite en bio (aux alentours de 1 %). Cette part sera amenée à progresser notamment en RHD : d'ici 2021 (loi Egalim), 20 % des repas servis devront être bio.

**Répartition des achats d'œufs bio des ménages par circuit de distribution en 2019**



- Groupe de travail Egalim viande bio – restauration hors domicile
- Sexage in ovo : évolution règlementaire du cahier des charges bio qui incite à tester des méthodes innovantes

## Conjoncture économique

À la suite d'une courte période de surproduction en 2018, les mises en place d'œufs bio se sont poursuivies. En effet, la demande du marché est forte et l'allongement des vides sanitaires a permis de résorber les surplus de production. Le marché de l'œuf demeure toutefois un marché fragile : un équilibre offre-demande favorable doit être maintenu.

Au 1er semestre 2020, on observe une accélération des mises en place bio de +9 % par rapport à 2019.

## Évolution de la réglementation européenne

La nouvelle réglementation européenne, qui sera applicable d'ici janvier 2022, pourrait peser sur les coûts de production : sont en jeu la taille des élevages, l'alimentation 100 % bio et l'origine bio des poulettes d'un jour.

## Coût et origine de l'alimentation

Les filières monogastriques (aviculture et production porcine) consomment 75 % des grandes cultures destinées à l'alimentation animale, soit plus de 50 % des grandes cultures produites. Il faut donc veiller à ce que la production en grandes cultures bio française couvre bien les besoins de la filière, tout en sachant que la part des volumes orientés vers l'alimentation humaine est croissante.

## Projets et dynamiques en cours

- Accompagnement individuel des opérateurs qui souhaitent développer une filière bio

Sources : ITAVI, CNPO, FranceAgriMer, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

**LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX**

- **Œufs coquilles** : Terres du Sud, Pampr'œuf, Cocorette, Biogalline, Noréa, Volinéo
- **Ovoproduits** : Samo ovoproduit (filiale Pampr'œuf dans la Vienne), IGRECA (49 – Pays de la Loire près d'Angers)

### CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Fabrice ROCHE  
f.roche19-87@bionouvelleaquitaine.com - 06 62 49 05 29

Chambres d'agriculture - Cécilia MONTHUS  
cecilia.monthus@deux-sevres.chambagri.fr  
05 49 77 15 15 - 06 74 68 70 63

### CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Barbara KASERER-MENDY  
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 56 50 44 26

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



# RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE RÉALISÉE AUPRÈS DES ELEVEURS DE POULES PONDEUSES BIO EN 2019

## EN NOUVELLE-AQUITAINE

Source : Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine

**Objectif de cette enquête :** avoir une meilleure visibilité sur l'état de la production, les volumes produits, le devenir de cette filière et le lien avec la production de céréales bio. Se doter de repères technico-économiques pour les projets d'installation et les futurs porteurs de projet.

**Cible de cette enquête :** tous les agriculteurs de la région ayant une activité d'élevage de poules pondeuses certifié bio, avec un mode de commercialisation par une organisation de production et/ou en vente directe/circuit court.

**Taux de réponse :** 11 % (26 exploitations)

## Caractéristiques des exploitations enquêtées

- **Statut juridique :** 50 % des répondants sont installés en individuel. 38 % sont en EARL.
- **88 % des répondants sont situés en milieu rural** et 12 % en zone périurbaine.
- **Concernant le foncier,** 74 % des enquêtés ont répondu ne pas rencontrer de difficultés liées au foncier. 26 % ont répondu qu'ils en rencontraient, notamment la difficulté à trouver des surfaces de parcours dans le cadre d'une création d'atelier.

## Caractéristiques des chefs d'exploitation

- **73 % des exploitants sont des hommes** et 27 % sont des femmes.
- **69 % des répondants sont issus du milieu agricole.**
- **Pour 80 % des répondants, le niveau d'étude correspond au BAC (46 %) ou à un BTS ou BAC +2 (35 %).**
- 81 % des répondants ont exercé une autre profession avant d'être chef d'exploitation.
- 96 % des répondants n'exercent pas une autre profession en parallèle.

## Parcellaire

- **SAU :** plus de la moitié des répondants travaillent sur une SAU de moins de 10 ha.
- **SAU bio :** plus de la moitié des répondants ont une SAU bio de moins de 10 ha.
- **Les parcours :** plus de la moitié des répondants ont une SAU dédiée au parcours des poules pondeuses bio, de 1 à 5 ha.
- **Valorisation des déjections :** 58 % des répondants valorisent totalement les déjections sur leur exploitation.

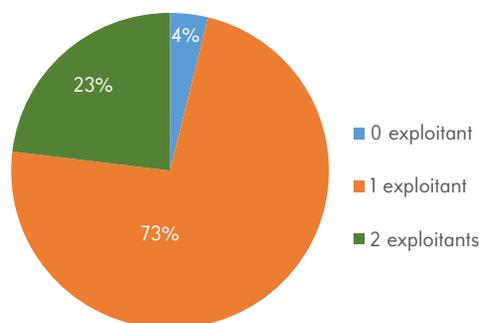
## Taille d'élevage

Deux profils sont ressortis :

- 58 % des répondants ont un élevage de plus de 5 000 poules. Dans ce profil, les tailles d'élevages sont principalement de 5 000 à 10 000 poules pondeuses bio ;
- 42 % des répondants ont un élevage de moins de 5 000 poules. Dans ce profil, les tailles d'élevages sont principalement de moins de 500 poules pondeuses.

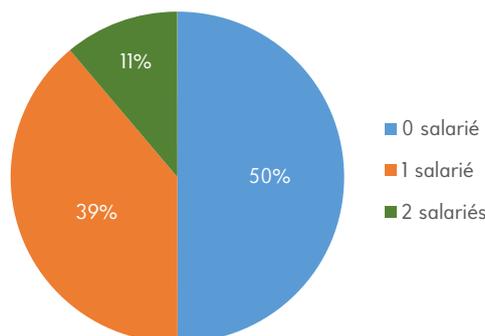
## Main d'oeuvre et temps de travail

Répartition des exploitations selon le nombre d'exploitants travaillant sur l'atelier poules pondeuses (26 répondants)



Sur 26 répondants, 73 % des exploitations ont 1 exploitant travaillant sur l'atelier poules pondeuses.

Répartition des exploitations selon le nombre de salariés travaillant sur l'atelier poules pondeuses (18 répondants)



Sur 18 répondants, 50 % des exploitations n'ont pas de salarié travaillant sur l'atelier poules pondeuses.

- **Temps consacré au ramassage des œufs** (en heures par semaine) : 52 % des répondants passent moins de 10 h par semaine à ramasser les œufs. Ce temps de travail n'est pas corrélé à la taille des exploitations.
- Tous les répondants ramassent **les œufs le dimanche.**
- **65 % des répondants ne font pas appel à une entreprise de nettoyage-désinfection en fin de bande.**

## Commercialisation

**Commercialisation des œufs :** 63 % des répondants commercialisent la majorité (au-delà de 50 %) de leurs œufs en OP/filière longue.

**Valorisation des poules de réforme :** 71 % des répondants valorisent la majorité (au-delà de 50 %) de leurs poules de réforme en OP/filière longue.

**Valorisation des œufs déclassés :** 59 % des répondants valorisent la majorité (au-delà de 50 %) de leurs œufs déclassés.



## Économie

- 54 % des répondants ont investi (hors foncier) **plus de 250 000 €** depuis leur installation en AB, dont plus de la moitié qui ont investi entre 250 000 € et 500 000 €.
- 46 % des répondants ont investi (hors foncier) **moins de 250 000 €** depuis leur installation en AB, avec une majorité qui ont investi moins de 25 000 €.

### Aides à l'installation

- 62 % des répondants (63 réponses) ont perçu des aides à l'installation dans les 5 dernières années, notamment la DJA.

### Aides spécifiques à l'AB

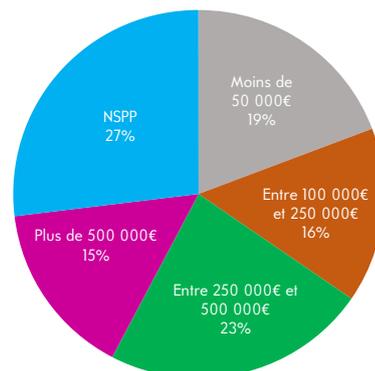
- 92 % des répondants perçoivent les aides spécifiques à l'AB (CAB, MAB, crédit d'impôt).

### Autres aides

- 46 % des répondants perçoivent d'autres aides (notamment les aides couplées).

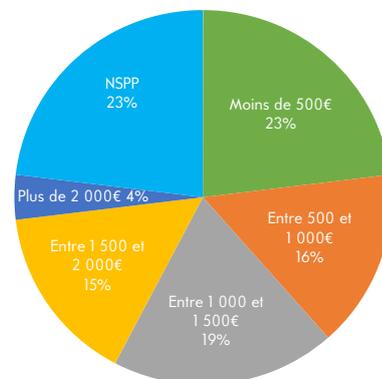
### Chiffres d'affaires de l'atelier poules pondeuses bio (aides annuelles incluses)

- 69 % des répondants ont un chiffre d'affaires total de plus de 100 000 €.
- Et concernant le chiffre d'affaires lié à l'atelier poules pondeuses bio (aides annuelles incluses), il est très variable. A noter que les répondants ayant un atelier de plus de 8 000 poules (47 %) ont un chiffre d'affaires de plus de 250 000 €.



### Revenu des exploitants

Le prélèvement mensuel des répondants pour leur vie personnelle est très variable, mais la majorité prélèvent moins de 1 500 € par mois.



- 67 % disent ne pas percevoir de revenus extérieurs à l'exploitation.

# LA FILIÈRE LAIT DE VACHE BIO

## EN NOUVELLE-AQUITAINE



## La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste, Chambres d'agriculture et Bio Nouvelle-Aquitaine

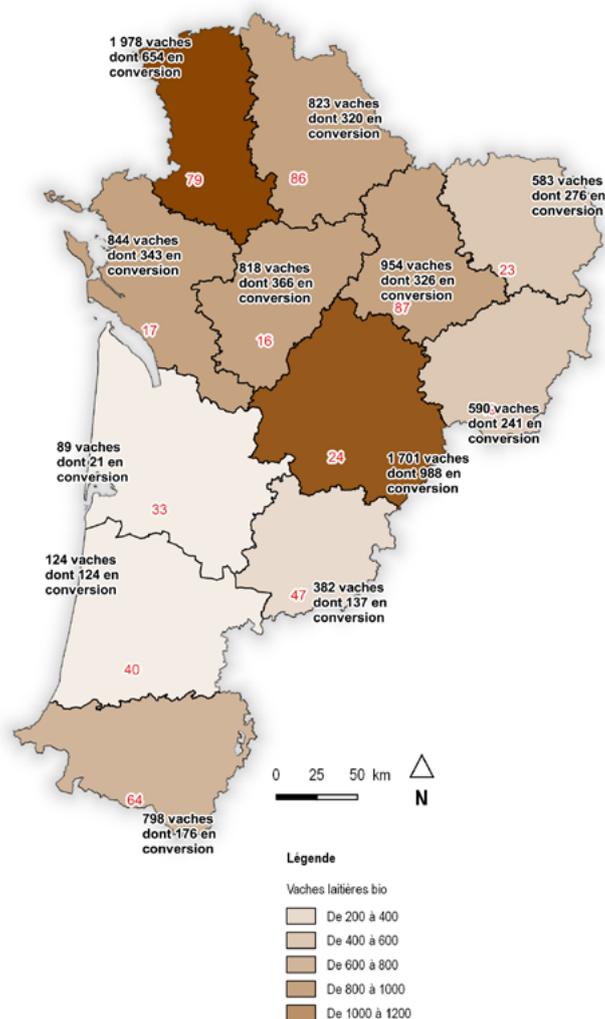
Carte : INTERBIO

### Nombre d'exploitations et nombre de vaches laitières bio en Nouvelle-Aquitaine en 2019

- 9 684 vaches laitières bio (dont conversion)

+ 9 % / 2018

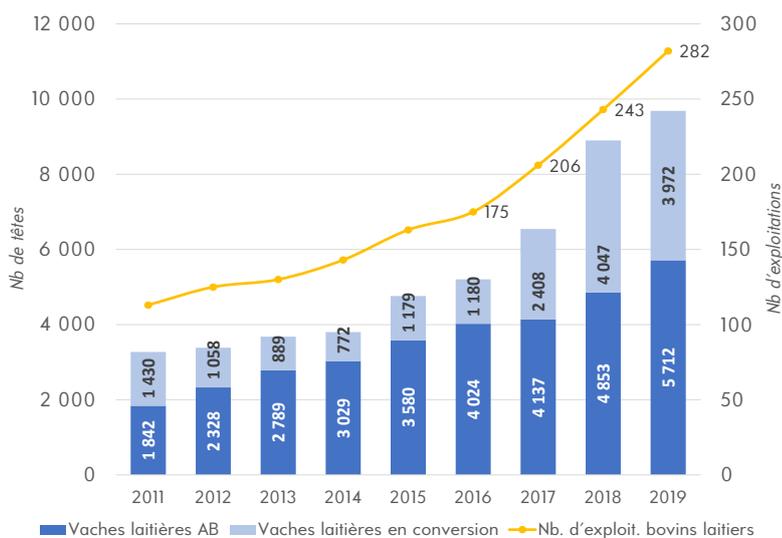
- 177 exploitations
- 6 % des vaches laitières de Nouvelle-Aquitaine sont bio



Les élevages de vaches laitières sont principalement situés dans les Deux-Sèvres (20 %) et en Dordogne (17 %).

Attention : les vaches laitières appelées "tantes" (ou nourrices) pour l'élevage de veaux sous la mère sont intégrées dans les chiffres.

### Évolution du nombre d'exploitations et du cheptel de vaches laitières certifiées bio et en conversion entre 2011 et 2019 en Nouvelle-Aquitaine



## Faits notoires en 2019

Les achats de fourrages ont été plus marqués encore qu'en 2018 en raison de la sécheresse qui a stoppé la pousse de l'herbe vers le 20 juin. Les surfaces destinées à une deuxième coupe de foin n'ont été utilisées que beaucoup plus tard par du pâturage lors de la reprise de la pousse de l'herbe.

Suite à une vague de conversion ces dernières années, il y a un ralentissement des demandes de passage en bio pour 2019. Le profil des fermes laitières s'intéressant à l'AB change également. Des exploitations en système robotisé et peu (voire pas) pâturant s'intéressent à la conversion en bio. Ceci amène des difficultés techniques plus importantes à résoudre pour engager une conversion en bio.

## Les projets en cours – suites en 2020

### Focus climat

Les épisodes de sécheresse ont compromis les rendements de cultures de printemps et les alternatives aux semis de printemps sont recherchées. Des soucis avec les corbeaux ont été rencontrés au semis. Des resemis ont été souvent nécessaires.

# Bilan du marché 2019

En 2019 la collecte de lait de vache biologique représente 4,1 % de la collecte nationale, soit plus d'un million de tonnes de lait. Cette collecte est de 16 % supérieure à celle de 2018 en volume.

Le lait conditionné bio représente 71 % des volumes commercialisés: c'est un produit d'appel en grande distribution. 21 % des ventes en volume concernent les produits ultra-frais et 8 % le lait, crème et fromage. En 2019 toutes les ventes bio sont en hausse : +25,6 % pour les fromages, +23,6 % pour la crème, +19 % pour le beurre,

+15 % pour l'ultra-frais et seulement +3,7 % pour le lait conditionné. Quant aux fabrications de lait en poudre, elles ont progressé de 24 %. Côté filière conventionnelle, on constate un recul des ventes de lait conditionné depuis plusieurs années, ainsi qu'un recul de l'ultra-frais. Le marché du lait de vache biologique poursuit donc son ascension. Les prix de vente ont augmenté de manière modérée (entre 0,9 et 4,1 %) et les chiffres d'affaires ont progressé, soutenus par les ventes en volumes

## Perspectives 2020

### Consommation

Les ventes aux ménages de produits laitiers bio ont fortement augmenté durant le confinement. De janvier à août 2020, les ventes ont progressé pour tous les produits (+9 à +16 %), excepté pour l'ultra-frais qui recule pour la 1ère fois depuis plusieurs années. Les prix sont en hausse depuis début 2020, surtout pour le beurre (+4,1 %). Seul le prix du lait liquide se stabilise à +0,4 %.

Lors du confinement, les produits de 1ère nécessité et les grandes références ont été maintenues dans la grande distribution, qui a pris le relais sur d'autres circuits de commercialisation (RHD notamment). Ceci a fortement pénalisé les petites références qui n'étaient pas prioritaires.

### Projets et dynamiques en cours

- Groupe de travail sur les seuils économiques sur un produit ultra-frais
- Accompagnement individuel des opérateurs qui souhaitent développer une filière bio
- Groupe de travail Egalim laits bio – restauration hors domicile

### Conjoncture économique

Le marché 2020 a été perturbé par le coronavirus, qui a eu lieu en période de pic de lactation. Les collecteurs et les transformateurs ont réorienté la distribution des produits à destination de la restauration hors domicile, notamment vers la grande distribution. Les collecteurs ont parfois freiné les producteurs laitiers afin que le marché ne soit pas saturé : en effet, avec la fermeture des frontières et l'excédent de lait conventionnel, il n'y avait plus de déclassement de lait bio possible en conventionnel. Afin de préserver un équilibre offre-demande favorable, la filière s'est concertée pour limiter les volumes et maintenir les prix payés aux producteurs.

En juillet 2020, la collecte nationale de lait de vache biologique s'est élevée à 89,8 millions de litres (+10,7 % par rapport au même mois de 2019), soit 4,6% de la collecte totale de lait de vache. En parallèle, la collecte de lait de vache hors lait biologique progressait de 2,4 % sur le même mois. La collecte bio en avril 2020 (cumul annuel mobile) est de 1,035 milliards de litres, soit une hausse de 12,4 % par rapport

au cumul en juillet 2019.

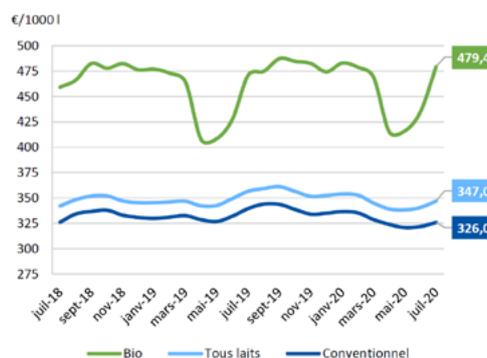
La collecte de lait bio est effective sur tous les départements de Nouvelle-Aquitaine, en lien étroit avec les opérateurs de collecte. Le prix du lait bio est stable, déconnecté du marché conventionnel, et ne subit pas les crises laitières récurrentes de la filière conventionnelle. Le prix du lait bio payé aux producteurs est saisonné en France : il sera supérieur en dehors des pics de lactation. En juillet 2020, il était de 479,4 €/1000 litres, soit 153,4 € de plus que le lait conventionnel à la même période.

Le prix du lait bio est variable selon les zones de collecte, la qualité du lait, et les collecteurs.

Par ailleurs, les sécheresses récurrentes affectent la pousse de l'herbe et ont des répercussions sur le coût de production du lait ces dernières années : la réalisation de coûts de production permet d'évaluer ce surcoût et d'engager un travail collectif amont-aval de juste répartition de la valeur pour la filière.

#### Prix payé producteur du lait de vache de juillet 2018 à juillet 2020

Source : conjoncture laitière CNIEL - prix toutes primes comprises, toutes qualités confondues, ramené à un lait standard (38g MG/32g MP)



#### LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

**Collecte en Nouvelle-Aquitaine :** Biolait, Sodiaal, Terra Lacta, Eurial (filiale d'Agrial),

**Collecteurs - transformateurs :** Laiterie Péchalou, Le Petit Basque, Pamplie, Laiterie Les Fages, etc.

Sources : Agence Bio/ADN International, commission bio CNIEL-FranceAgriMer/SSP, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

#### CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Thierry MOUCHARD  
t.mouchard@bionouvelleaquitaine.com - 06 24 04 01 56

Chambres d'agriculture - Nicolas DESMARIS,  
nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr - 06 12 69 64 90

#### CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Barbara KASERER-MENDY  
b.kaserer@INTERBIONouvelleaquitaine.com - 06 56 50 44 26

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



# RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE RÉALISÉE AUPRÈS DES ELEVEURS DE VACHES LAITIÈRES BIO EN 2019

## EN NOUVELLE-AQUITAINE

Source : Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine

**Objectif de cette enquête :** acquérir des références et des repères technico-économiques sur l'état de la production, les modes de commercialisation, les investissements ; le but étant d'accompagner les projets de conversion.

**Cible de cette enquête :** à tous les agriculteurs de la région ayant une activité d'élevage de vaches laitières certifiées AB, avec un mode de commercialisation par une organisation de production et/ou en vente directe/circuit court.

**Taux de réponse :** 22 %. 33 réponses ont été collectées.

## Caractéristiques des exploitations enquêtées

- **Statut juridique :** 52 % des répondants sont installés en GAC. 27 % sont en individuel.
- **Année d'installation :** 83 % des répondants sont installés depuis plus de 10 ans et 72 % il y a plus de 20 ans.
- **Concernant le foncier,** 52 % des enquêtés ont répondu ne pas rencontrer de difficultés liées au foncier. 48 % ont répondu qu'ils en rencontraient, notamment la structuration du parcellaire pour l'accès au pâturage et la difficulté à trouver des terres pour s'agrandir.
- **Dans les 3 ans qui viennent, 64 % des répondants prévoient de maintenir ou de transmettre leur élevage.**
- **Dans les 3 ans qui viennent, 79 % des répondants n'envisagent pas de transmettre leur élevage.** Ceux qui envisagent de transmettre exploitent presque tous depuis plus de 30 ans. Ces derniers ont répondu vouloir transmettre à 71 % hors du cadre familial.
- 77 % des répondants disent ne pas rechercher d'associés.

## Caractéristiques des chefs d'exploitation

### Exploitant ou associé 1

- 82 % des exploitants sont des hommes (33 répondants).
- 66 % des exploitants ont plus de 50 ans (32 répondants).
- 58 % ont un niveau d'étude équivalent au BAC ou BAC +2/BTS (29 répondants).
- 64 % des répondants (33) n'ont pas exercé une autre profession avant d'être chef d'exploitation.
- 94 % des répondants (33) n'exercent pas une autre profession en parallèle.

### Exploitant ou associé 2

- 52 % des exploitants sont des hommes (23 répondants).
- 42 % des exploitants ont plus de 50 ans (21 répondants).
- 67 % ont un niveau d'étude équivalent au BAC ou BAC +2/BTS (21 répondants). A noter que 5 % des répondants ont un niveau équivalent à la licence et 5 % ont un niveau master (BAC +5).
- 60 % des répondants (20) ont exercé une autre profession avant d'être chef d'exploitation.
- 100 % des répondants (22) n'exercent pas une autre profession en parallèle.

## Production

### Taille de l'atelier de vaches laitières bio :

- 64 % des répondants ont un élevage de moins de 60 vaches ;
- 15 % ont plus de 100 vaches.

### Quantité totale de lait produit lors de la dernière campagne :

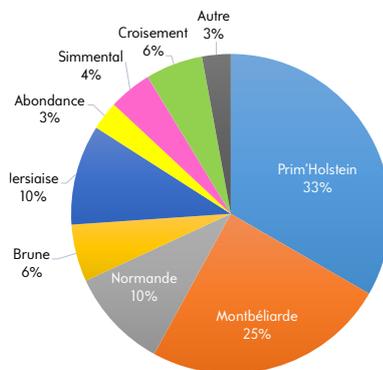
- 33 % des répondants produisent entre 100 000 et 200 000 litres.
- 42 % des répondants produisent entre 200 000 et 500 000 litres.

**Races :** les deux races les plus utilisées par les répondants sont la Prim'Holstein et la Montbéliarde (33 répondants, 69 réponses).

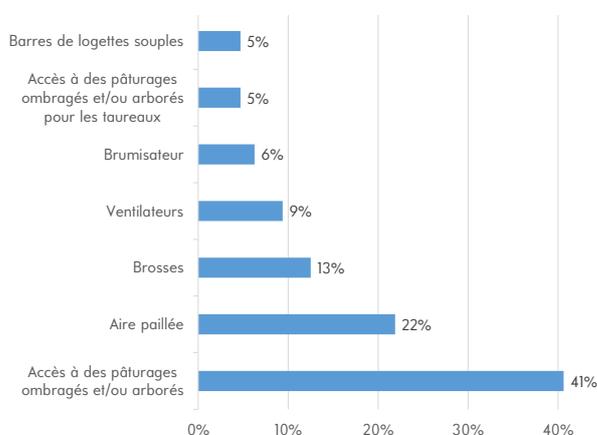
L'insémination **artificielle** est le mode de reproduction le plus utilisé (73 %).

### Équipement de traite

- 33 répondants.
- 32 répondants ont une salle de traite. 1 répondant a un pot trayeur. 0 salle de traite rotative, 0 robot de traite, 0 transfert.
- 65 % des répondants n'ont **pas d'autre production** sur leur exploitation.



**En bâtiment, près de 90 % des répondants ont un ou plusieurs équipements spécifique pour le bien-être animal** (29 répondant, 64 réponses).



### Système d'alimentation :

- 58 % des répondants ont un système tout herbe.
- 42 % ont un système maïs-herbe.

**Achat de fourrage :** 48 % des répondants achètent des fourrages et la majorité en achètent tous les ans.

**Quantité de concentré consommée par vache laitière par an :** chez 70 % des répondants (27), cette quantité est située entre 400 à 1 000 kg/vache laitière/an.

**Soins aux animaux** : tous les répondants (29) utilisent des méthodes alternatives : homéopathie, phytothérapie, aromathérapie, ostéopathie.

**Problèmes sanitaires** : les répondants (29) rencontrent divers problèmes ; la plupart étant des problèmes de mammites, de boiteries ou de diarrhées des veaux (43 réponses).

## Parcelle

**SAU** : plus de la moitié des répondants travaillent sur une SAU **entre 50 et 100 ha**.

**SAU bio** : plus de la moitié des répondants ont une SAU bio entre 50 et 100 ha.

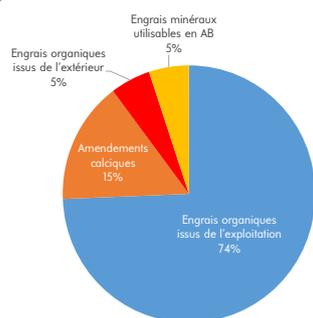
**SFP** dédiée à l'atelier vaches laitières bio est, pour plus de la moitié des répondants, **entre 50 et 100 ha**.

**Surface de céréales destinée au troupeau laitier** : pour 59 % des répondants, cette surface est supérieure à 10 ha, dont une forte proportion (65 %) située **entre 10 et 20 ha**.

### Fertilisation des prairies

(33 répondants, 39 réponses).

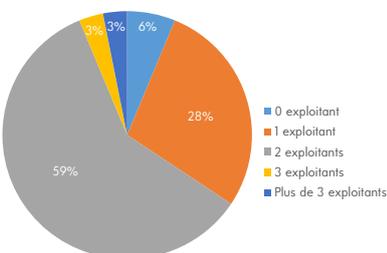
**Pratique du pâturage tournant** (changement de parcelles inférieur ou égal à 5 jours) : 97 % des répondants le pratiquent.



## Main d'oeuvre et temps de travail

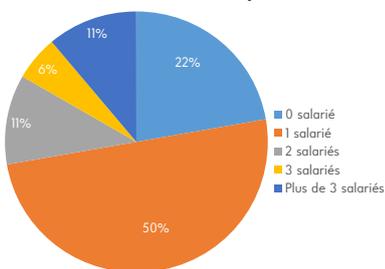
### Répartition des exploitations selon le nombre d'exploitants travaillant sur l'atelier vaches laitières (32 répondants)

Sur 32 répondants, 59 % des exploitations ont 2 exploitants travaillant sur l'atelier vaches laitières.



### Répartition des exploitations selon le nombre de salariés travaillant sur l'atelier vaches laitières (18 répondants)

Sur 18 répondants, 50 % des exploitations ont 1 salarié travaillant sur l'atelier vaches laitières.



**Temps consacré au travail d'astreinte, travail journalier** (ex. : traite, alimentation, soin aux veaux et génisses, transformation fromagère...) (en nombre d'heures par jour) : sur 26 répondants, 42 % des répondants passent entre 4 et 6 heures par jour.

**Temps consacré au travail saisonnier, en nombre de jours/an** (ex. : clôtures, foin, moissons, semis...) : assez variable. Sur 21 répondants, 33 % y consacrent entre 30 et 60 jours par an.

**Nombre de jours de repos** (week-end inclus) passés hors de la structure par exploitant : assez variable. Sur 33 répondants, 48 % prennent moins de 11 jours de repos par an. Et 33 % prennent entre 11 et 30 jours de repos par an.

**Pratique de la mono-traite** : 81 % des répondants ne la pratiquent pas.

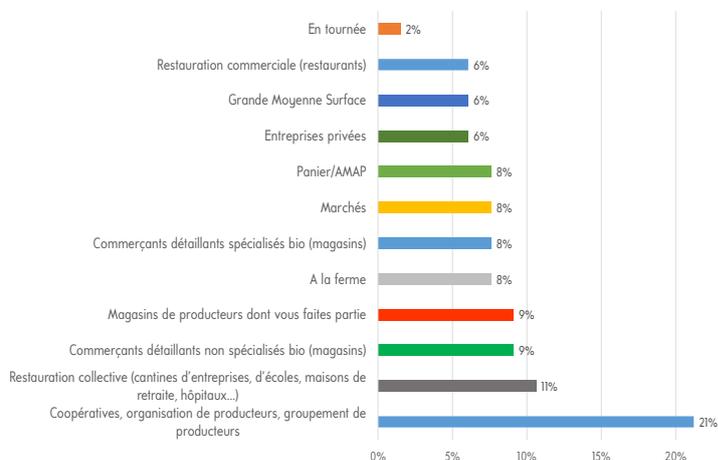
## Commercialisation de la production

### Lait bio

**70 % des répondants valorisent leur lait en laiterie**. 15 % transforment à la ferme. Et 15 % ont les deux modes de valorisation.

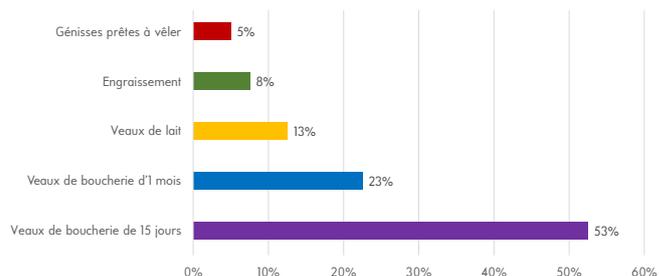
### Les produits laitiers

Sur 24 répondants et 66 réponses, les modes de commercialisation sont variés.



### Les veaux

Hors renouvellement, sur 33 répondants et 40 réponses, la majorité des veaux sont vendus en veaux de boucherie de 15 jours.



## Économie

### Aides à l'installation

Dans les répondants, 6 ont répondu s'être installés à partir de 2015. Donc 80 % des répondants n'étaient pas concernés par cette question.

### Aides spécifiques à l'AB

93 % des répondants (29) perçoivent des aides spécifiques à l'AB (CAB, MAB, crédit d'impôt).

### Autres aides

Sur les 28 répondants à cette question, tous perçoivent d'autres aides, notamment les aides couplées, l'ICHN. 74 réponses.

Chiffres d'affaires de l'atelier vaches laitières bio (aides annuelles incluses) : 36 % des 28 répondants ont un chiffre d'affaires entre 100 000 € et 200 000 €.

### Revenu des exploitants

Le prélèvement mensuel des répondants pour leur vie personnelle est très variable, mais la majorité prélève moins de 1 500 €. 25 % prélèvent entre 1 500 et 2 000 €.

67 % disent ne pas percevoir de revenus extérieurs à l'exploitation.

# LA FILIÈRE LAIT DE CHÈVRE BIO

## EN NOUVELLE-AQUITAINE



## La production

Sources : données Agence BIO/OC, Agreste, Chambres d'agriculture et Bio Nouvelle-Aquitaine

Carte : INTERBIO

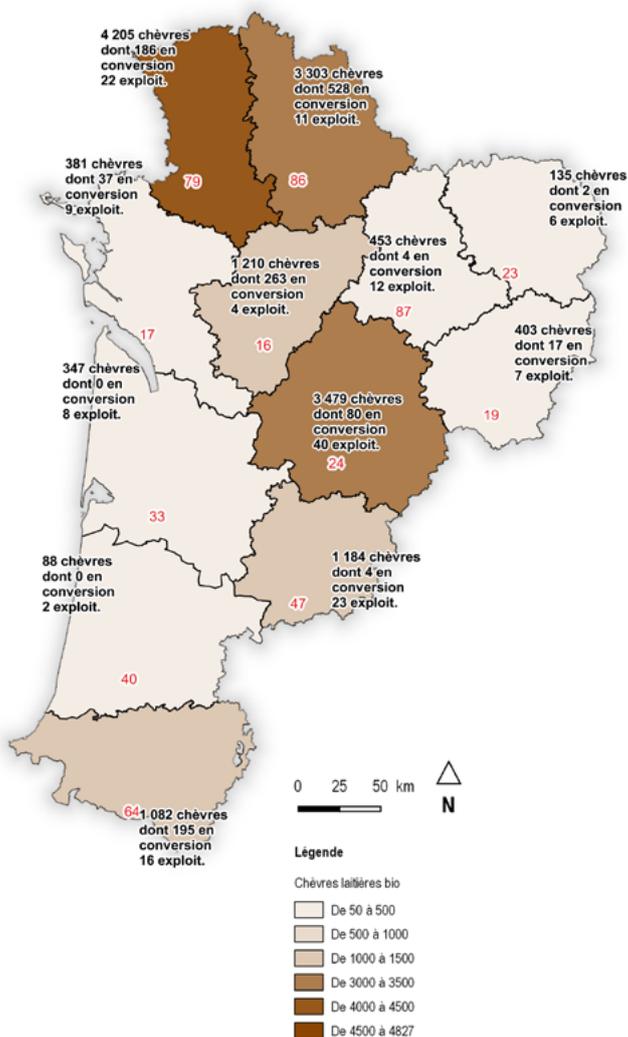
### Nombre d'exploitations et de chèvres en bio en Nouvelle-Aquitaine en 2019

- 16 270 chèvres bio (dont conversion)

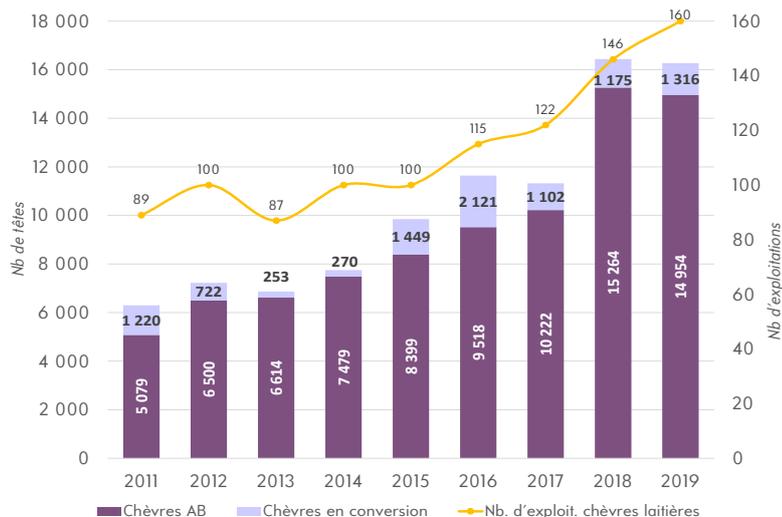
- 1 % / 2018

- 146 exploitations
- 5 % des chèvres bio de Nouvelle-Aquitaine sont bio

Les élevages de chèvres sont principalement situés dans les Deux-Sèvres (26 %), en Dordogne (22 %) et dans la Vienne (19 %).



### Evolution du nombre de chèvres laitières et du nombre d'exploitations de 2011 à 2019 en Nouvelle-Aquitaine



### Lait de chèvre bio (source IDELE) :

En 2018, le troupeau moyen bio est d'environ 70 chèvres (150 en conventionnel). Le nord de la région Nouvelle-Aquitaine et les Pays de la Loire sont spécialisés dans la production caprine et regroupent 33 % des chèvres bio sur seulement 20 % des exploitations.

### Faits notoires en 2019

Il n'y a pas de dynamique de conversion sur cette production. Les principales raisons mises en avant sont :

- l'obligation du pâturage qui est pratiquement absente en conventionnel,
- une variation de la production laitière importante en fonction des pâtures,
- une charge de travail supplémentaire directement liée au pâturage (clôtures, temps de trajet entre la pâture et la salle de traite...),
- le parcellaire souvent très morcelé sur les exploitations de chèvres laitières,
- un prix du lait bio jugé insuffisant pour compenser les nouvelles contraintes.

La transformation et la vente directe sont des leviers intéressants bien que le critère de produit fermier et de proximité l'emporte souvent sur le fait que l'exploitation soit en agriculture biologique. Il n'y a pas de plus-value bio sur le fromage de chèvre vendu en direct. Le premier frein reste le pâturage.

# Bilan du marché 2019

En 2019, les producteurs livreurs de lait de chèvre bio ont produit 11 millions de litres de lait, soit un peu plus de 2 % des volumes collectés sur le plan national. Ce volume collecté est très inférieur au volume total de lait de chèvre bio produit, car le marché du lait de chèvre bio est principalement orienté vers la vente directe. Selon l'enquête annuelle laitière de 2018, seules 4 % des exploitations caprines françaises livraient leur lait. Dans la filière conventionnelle, ce ratio est moindre : un producteur sur deux est livreur. Le recrutement de livreurs en bio est difficile car de nombreuses exploitations ne disposent pas de pâtures suffisantes (concurrence avec les zones

rentables de grandes cultures), la gestion du parasitisme est complexe, les coûts de production plus élevés que dans la filière conventionnelle qui propose des prix attractifs.

La collecte régionale se fait principalement par des laiteries et des fromageries privées, bien que quelques coopératives de collecte se lancent dans le lait de chèvre bio.

Depuis l'été 2019, les volumes collectés et les fabrications bio sont à la hausse (entre 3 et 7 % mensuels) : on constate notamment un fort développement des produits ultra-frais, tels que le lait conditionné, yaourts et desserts et des fromages.

## Perspectives 2020

### Consommation

Le lait de chèvre, bio et conventionnel, est principalement destiné à la transformation fromagère, bien que les produits ultra-frais se développent (+13 % en France). En Nouvelle-Aquitaine, ces produits représentent une part importante des fabrications, avec notamment du lait de chèvre en Doypack et des yaourts. Quant aux volumes transformés de fromage de chèvre bio, ils augmentent de 31 % en avril 2020 par rapport 2019.

### Projets et dynamiques en cours

- Accompagnement individuel des opérateurs qui souhaitent développer une filière bio
- Groupe de travail Egalim laits bio – restauration hors domicile
- Développement par Chèvre Bio France d'une charte favorisant le pâturage des chèvres et la limitation de la taille des troupeaux.

### Conjoncture économique

#### Atouts

Forte demande du marché, la production ne couvre pas la demande, ruptures de stocks pour tous les produits : l'équilibre offre-demande est favorable au développement de la filière.

Un prix bio déconnecté du prix conventionnel (stabilité des prix), des contrats pluriannuels entre le collecteur et le producteur (prévisionnels financiers possibles pour les producteurs, anticipation des volumes à venir pour les collecteurs).

#### Contraintes

Nécessité réglementaire et économique de bénéficier d'une autonomie alimentaire suffisante dans les exploitations bio.

Peu de valorisation des chevreaux : le prix du chevreau stagne depuis 20 ans. Alors qu'en 1980 la vente de chevreaux permettait de faire un mois de lait pour les éleveurs, cet apport représente aujourd'hui

moins de 5 % du revenu issu du lait. La viande caprine est peu connue et peu consommée.

#### Opportunités

Une filière caprine bio structurée et spécialisée.

Des consommateurs en demande d'une alternative au lait de vache : développement des produits ultra-frais à base de laits de brebis et de chèvre.

#### Menaces

Le lien entre coût de production et prix d'achat du lait serait à mieux évaluer dans certains cas, afin de pérenniser les conversions.

La part des importations reste forte en conventionnel (plus de 120 millions de litres en 2017). En bio les entreprises importent également du lait de chèvre bio (notamment d'Autriche et des Pays-Bas) afin de compenser les volumes manquants. En 2020, la dynamique de réduction des volumes importés en bio se poursuit.

### LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

#### Les principaux collecteurs

**Collecte en Dordogne** : Chêne Vert, Péchalou

**Collecte en Nouvelle-Aquitaine, du Lot-et-Garonne aux Deux-Sèvres** : La Lémance (laiterie et fromagerie).

**Collecte dans la Vienne** : La Cloche d'Or, Eurial

**Collecte dans les Deux-Sèvres / Vendée** : Fromagerie de la Venise Verte

#### Les groupements de producteurs

**Chèvre Bio France (CBF)** : premier groupement de producteurs 100 % bio de lait de chèvre biologique en France

Sources : IDELE, Agence Bio, FranceAgriMer, commission INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

### CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine - Philippe DESMAISON  
p.desmaison79@bionouvelleaquitaine.com 06 06 21 31 32 65

Chambres d'agriculture - Nicolas DESMARIS  
nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr - 06 12 69 84 90

### CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine - Barbara KASERER-MENDY  
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 58 50 44 26

Avec le soutien de :



RÉGION  
Nouvelle-Aquitaine



Un partenariat entre :



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRES D'AGRICULTURE  
NOUVELLE-AQUITAINE



# LA FILIÈRE LAIT DE BREBIS BIO

## EN NOUVELLE-AQUITAINE



## La production de lait de brebis bio en Nouvelle-Aquitaine

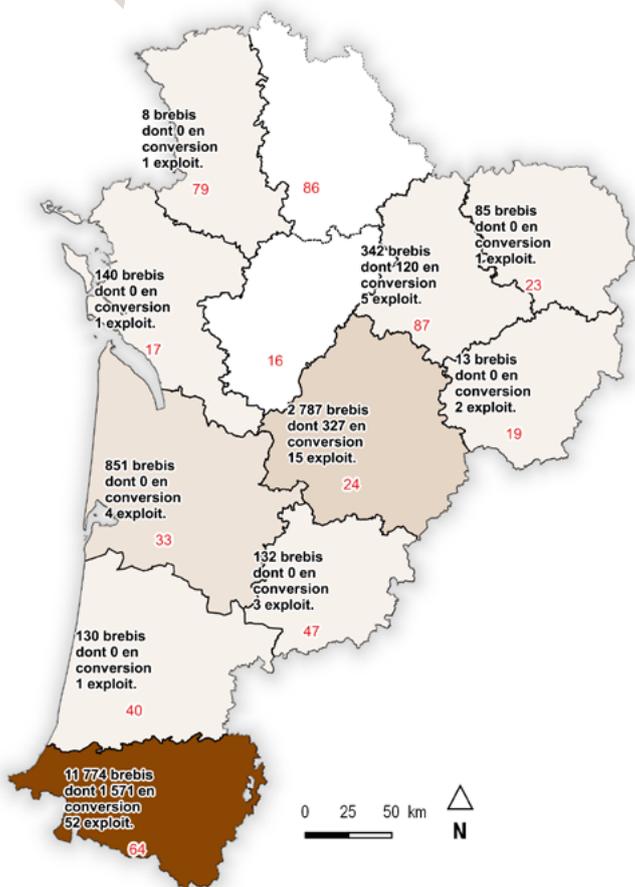
Sources : données Agence BIO/OC, Agreste, Chambres d'agriculture et Bio Nouvelle-Aquitaine

Carte : INTERBIO

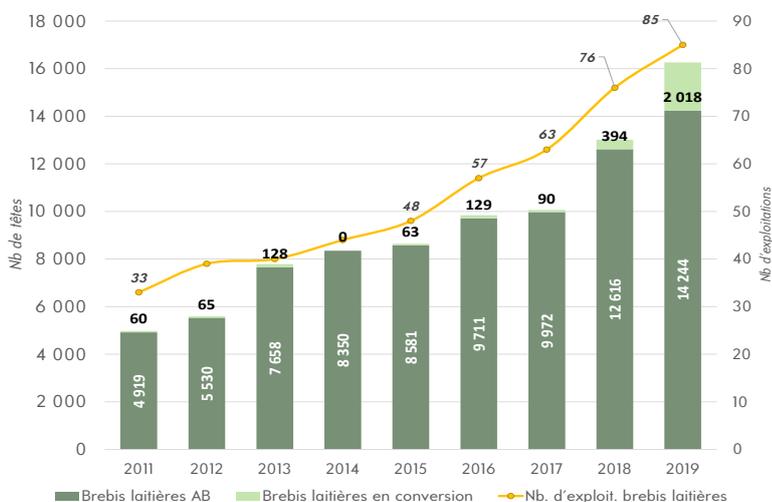
### Nombre d'exploitations et de brebis bio en Nouvelle-Aquitaine en 2019

- 16 262 brebis laitières bio (dont conversion)
  - ↳ + 25 % / 2018
- 77 exploitations
- 4 % des brebis laitières bio de Nouvelle-Aquitaine sont bio

Les élevages de brebis laitières sont très majoritairement situés dans les Pyrénées-Atlantiques qui concentrent plus de 72 % de ces élevages.



### Evolution du nombre de brebis laitières et du nombre d'exploitations de 2011 à 2019 en Nouvelle-Aquitaine



### Lait de brebis bio (source IDELE) :

- Le troupeau moyen bio est d'environ 224 brebis (289 en conventionnel).
- En France en 2019, 10 % du cheptel est bio (contre 3 % en 2010).
- Il existe globalement deux types d'exploitations : les grandes structures souvent livreuses (environ 400 brebis) qui sont présentes dans les grands bassins de production (pour notre région : les Pyrénées-Atlantiques) et les petites structures de moins de 140 brebis qui se trouvent généralement hors de ces bassins et sont souvent en fabrication fermière.

### Faits notables en 2019

La production se développe en Dordogne. Les collecteurs et transformateurs sont en recherche de matière première en Dordogne et en Pyrénées-Atlantiques. La production de lait est saisonnée, avec un pic de production en mars-avril après les agnelages. Les producteurs qui dessaisonnent bénéficient d'un tarif supérieur mais doivent adapter leur système de production.

# Bilan du marché 2019

En France, la collecte de lait de brebis bio poursuit son développement en 2019 avec plus de 25 millions de litres collectés, soit 9 % du volume total livré au plan national. La quantité totale de lait de brebis bio

produite est nettement supérieure car seuls 40 % des éleveurs d'ovins laitiers sont livreurs. La filière ovine laitière distribue donc une bonne partie de sa production via la vente directe.

## Perspectives 2020

### Consommation

Le développement des fabrications se poursuit en 2019 et 2020 : selon FranceAgriMer, 1 yaourt sur 3 serait bio. La filière de l'ultra-frais poursuit son ascension. Les laiteries Le Petit Basque (située en Nouvelle-Aquitaine) et Triballat Noyal (Aveyron) collectent à elles deux la moitié des livraisons nationales de lait bio. La difficulté pour les opérateurs économiques de l'ultra-frais est de disposer de lait frais toute l'année pour répondre à la demande des consommateurs : les techniciens et les éleveurs travaillent ainsi parfois en contre-saison pour étaler la production.

Quant aux fromages de brebis, d'après le Kantar Worldpanel, les volumes produits en France en avril 2020 avaient progressé de 16 % par rapport à l'année précédente. Le marché du lait de brebis bio est en forte évolution, tant au niveau des types et des gammes de produits que des volumes produits et consommés.

### Projets et dynamiques en cours

- Accompagnement individuel des opérateurs qui souhaitent développer une filière bio
- Groupe de travail Egalim laits bio- restauration hors domicile
- Développement de la collecte pour le lait de brebis bio (stabilisation en chèvre, hausse progressive en vache) : recherche de quelques producteurs en Dordogne et dans les Pyrénées-Atlantiques

### Conjoncture économique

#### Atouts

Forte demande du marché, équilibre offre-demande favorable au développement durable de la filière.

Un prix bio rémunérateur (+42 % versus prix conventionnel), déconnecté du prix conventionnel (stabilité des prix), des contrats pluriannuels entre le collecteur et le producteur (prévisionnels financiers possibles pour les producteurs, anticipation des volumes à venir pour les collecteurs).

Une production historique dans les Pyrénées-Atlantiques qui bénéficie de l'AOP Ossau Iraty.

Une mise en relation des céréaliers et des éleveurs facilitée grâce à l'application mobile Landfiles, développée par la Chambre

d'agriculture et les partenaires locaux, ayant pour objectif la mise en réseau des agriculteurs bio du 64.

Des projets d'échange fumier contre ressources fourragère se développent entre le piémont et la montagne pyrénéenne, avec notamment le soutien de l'association BLE.

#### Contraintes

Difficultés pour certains systèmes de production conventionnels pour passer en bio : autonomie alimentaire parfois difficile en zone de montagne tant au niveau des fourrages que des céréales (grandes cultures difficiles à produire).

Peu de valorisation des agneaux bio issus des troupeaux laitiers : il n'existe aujourd'hui pas de filière spécifique bio dédiée à l'engraissement des agneaux, qui sont souvent déclassés en conventionnel.

#### Opportunités

Une filière ovins-lait bio structurée et spécialisée, avec des collectes principalement dans les Pyrénées-Atlantiques et en Dordogne.

Des consommateurs en demande d'une alternative au lait de vache : développement des produits ultra-frais à base de laits de brebis et de chèvre.

#### Menaces

D'après France Brebis Laitière (association interprofessionnelle créée en 2019), des stocks de report ont été constitués lors du confinement : ces stocks ne doivent pas déstabiliser le marché (qui est petit et donc encore fragile).

La contractualisation est encore peu répandue dans les Pyrénées (partenariat conclu oralement, basé sur la confiance). Dans un marché en développement, qui serait de plus en plus concurrentiel, le manque de contractualisation écrite pourrait déstabiliser la filière.

### LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX

**Collecte en Dordogne (et départements limitrophes) :** Le Petit Basque, Péchalou.

**Collecte dans le Pays Basque :** Agour, Les Bergers de Saint-Michel, Fromagerie des Aldudes, Baskalia, etc.

Sources : IDELE, FranceAgriMer, Kantar Worldpanel, commission interprofessionnelle INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

### CONTACTS PRODUCTION

Bio Nouvelle-Aquitaine : Thierry MOUCHARD  
t.mouchard@bionouvelleaquitaine.com - 06 24 04 01 58

Chambres d'agriculture : Nicolas DESMARIS  
nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr - 06 12 69 64 90

### CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine : Barbara KASERER-MENDY  
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 58 50 44 26

Avec le soutien de :



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine



Un partenariat entre :



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRES D'AGRICULTURE  
NOUVELLE-AQUITAINE

INTERBIO  
Nouvelle-Aquitaine

# CONTACTS PRODUCTION PAR DÉPARTEMENT

CHARENTE	Evelyne BONILLA (MAB 16)	e.bonilla-mab16@orange.fr   06 45 59 63 11
	Anne-Laure VEYSSET (Ch. d'Agriculture 16)	anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr   06 25 64 54 55
CHARENTE-MARITIME	Karine TROUILLARD (GAB 17/Bio NA)	k.trouillard17@bionouvelleaquitaine.com   06 75 83 17 22
	Céline MARSOLLIER (Ch. d'Agriculture 17)	celine.marsollier@charente-maritime.chambagri.fr   06 70 53 48 99
CORRÈZE	Rémi MARIVIN (Agrobio 19/Bio NA)	r.marivin19-87@bionouvelleaquitaine.com   07 85 93 03 83
	Isabelle CHEVRIER (Ch. d'Agriculture 19)	isabelle.chevrier@correze.chambagri.fr   07 63 45 23 76
CREUSE	Justine VERCELLOTTI (GAB Creuse/Bio NA)	j.vercelotti23@bionouvelleaquitaine.com
	Noëllie LEBEAU (Ch. d'Agriculture 23)	noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr   05 55 61 50 31
DORDOGNE	Hélène DOMINIQUE (Agrobio Périgord)	h.dominique@agrobioperigord.fr   06 32 58 19 48
	Jacques TOURNADE (Ch. d'Agriculture 24)	jacques.tournade@dordogne.chambagri.fr   07 86 00 40 66
GIRONDE	Sylvain FRIES (Agrobio33/Bio NA)	s.fries33@bionouvelleaquitaine.com   06 38 35 33 17
	Philippe MOUQUOT (Ch. d'Agriculture 33)	p.mouquot@gironde.chambagri.fr   05 56 79 64 13
LANDES	Bruno PEYROU (Agrobio40/Bio NA)	b.peyrou40@bionouvelleaquitaine.com   06 51 14 03 51
	Emmanuel PLANTIER (Ch. d'Agriculture 40)	emmanuel.plantier@landes.chambagri.fr   06 85 09 73 72
LOT-ET-GARONNE	Anaïs LAMANTIA (Agrobio47/Bio NA)	a.lamantia47@bionouvelleaquitaine.com   05 53 41 75 03
	Séverine CHASTAING (Ch. d'Agriculture 47)	severine.chastaing@cda47.fr   06 77 01 59 97
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	Thomas ERGUY (BLE)	ble-arrapitz@wanadoo.fr   05 59 37 25 45
	Ludivine MIGNOT (Ch. d'Agriculture 64)	l.mignot@pa.chambagri.fr   06 24 44 00 27
DEUX-SÈVRES	Anne BARBIER (Agrobio 79/Bio NA)	a.barbier@bionouvelleaquitaine.com   06 47 50 49 66
	Zaïda ARNAU (Agrobio 79/Bio NA)	z.arnau@bionouvelleaquitaine.com   06 38 20 20 90
	Romaric CHOUTEAU (Ch. d'Agriculture 79)	romaric.chouteau@deux-sèvres.chambagri.fr   06 82 54 60 16
VIENNE	Claire VANHÉE (Vienne Agrobio/Bio NA)	c.vanhee86@bionouvelleaquitaine.com   09 60 39 89 58
	Audrey DUPUIITS (Ch. d'Agriculture 86)	audrey.dupuits@vienne.chambagri.fr   07 71 58 84 03
HAUTE-VIENNE	Rémi MARIVIN (Agrobio 87/Bio NA)	r.marivin19-87@bionouvelleaquitaine.com   07 85 93 03 88
	Joséphine MARCELAUD (Ch. d'Agriculture 87)	josephine.marcelaud@haute-vienne.chambagri.fr   06 67 19 14 15

## CONTACTS PAR FILIÈRE

GRANDES CULTURES	Martine Cavaillé (INTERBIO Nouvelle-Aquitaine)	m.cavaillé@interbionouvelleaquitaine.com   06 22 81 53 38
	Bruno PEYROU (Bio Nouvelle-Aquitaine)	b.peyrou@bionouvelleaquitaine.com   06 51 14 03 51
	Philippe MOUQUOT (Chambres d'agriculture)	p.mouquot@gironde.chambagri.fr   06 73 99 94 35
FRUITS	Magali COLOMBET (INTERBIO Nouvelle-Aquitaine)	m.colombet@interbionouvelleaquitaine.com   06 98 83 69 93
	Claude DAMINET (Bio Nouvelle-Aquitaine)	c.daminet47@bionouvelleaquitaine.com   06 24 39 45 50
	Séverine CHASTAING (Chambres d'agriculture)	severine.chastaing@lot-et-garonne.chambagri.fr   06 77 01 59 97
LÉGUMES	Magali COLOMBET (INTERBIO Nouvelle-Aquitaine)	m.colombet@interbionouvelleaquitaine.com   06 98 83 69 93
	Stéphanie GAZEAU (Mab 16)	s.gazeau-mab16@orange.fr   06 75 12 58 98
	Nathalie DESCHAMP (Chambres d'agriculture)	nathalie.deschamp@dordogne.chambagri.fr   07 86 00 40 81
PPAM	Véronique BAILLON (INTERBIO Nouvelle-Aquitaine)	v.baillon@interbionouvelleaquitaine.com   06 98 83 69 93
	Béatrice POULON (Bio Nouvelle-Aquitaine)	b.poulon@bionouvelleaquitaine.com   06 73 62 35 03
	Nathalie DESCHAMP (Chambres d'agriculture)	nathalie.deschamp@dordogne.chambagri.fr   07 86 00 40 81
VITICULTURE	INTERBIO Nouvelle-Aquitaine	contact@interbionouvelleaquitaine.com
	Gwénaelle LE GUILLOU (Vignerons bio de Nouvelle-Aquitaine)	direction@vigneronsbionouvelleaquitaine.fr
	Nathalie DESCHAMP (Chambres d'agriculture)	nathalie.deschamp@dordogne.chambagri.fr   07 86 00 40 81
	Sylvain FRIES (Bio Nouvelle-Aquitaine)	s.fries33@bionouvelleaquitaine.com   06 38 35 33 17
VIANDE & OEUFS	Barbara KASERER-MENDY (INTERBIO Nouvelle-Aquitaine)	b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com   06 58 50 44 26
	Marion ANDREAU (Bio Nouvelle-Aquitaine)	m.andreau86@bionouvelleaquitaine.com   07 63 21 67 38
	Fabrice ROCHE (Bio Nouvelle-Aquitaine)	f.roche19-87@bionouvelleaquitaine.com   06 62 49 05 29
	Thierry MOUCHARD (Bio Nouvelle-Aquitaine)	t.mouchard@bionouvelleaquitaine.com   06 24 04 01 58
	Philippe DESMAISON (Bio Nouvelle-Aquitaine)	p.desmaison79@bionouvelleaquitaine.com   06 21 31 32 65
	Nicolas DEMARIS (Chambres d'agriculture)	nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr   06 12 69 84 90
	Cécilia MONTHUS (Chambres d'agriculture)	cecilia.monthus@deux-sevres.chambagri.fr   06 74 68 70 63
LAIT	Barbara KASERER-MENDY (INTERBIO Nouvelle-Aquitaine)	b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com   06 58 50 44 26
	Thierry MOUCHARD (Bio Nouvelle-Aquitaine)	t.mouchard@bionouvelleaquitaine.com   06 24 04 01 58
	Nicolas DEMARIS (Chambres d'agriculture)	nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr   06 12 69 84 90